

**LES STÈLES ANTHROPOMORPHES
DE LA NÉCROPOLE NÉOLITHIQUE
DU PETIT-CHASSEUR À SION
(VALAIS, SUISSE)**

Pierre Corboud

Tiré à part du

XX^e

**BULLETIN D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES ET
ARCHÉOLOGIQUES ALPINES**

publié par la

Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie

AOSTE 2009

LES STÈLES ANTHROPOMORPHES DE LA NÉCROPOLE NÉOLITHIQUE DU PETIT-CHASSEUR À SION (VALAIS, SUISSE)

PIERRE CORBOUD

Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève

La découverte, en 1961, à l'avenue du Petit-Chasseur des premières tombes en coffres de dalles de pierre marque une étape importante dans la connaissance des coutumes funéraires du Néolithique final de l'Arc alpin. Très vite, Olivier-Jean Bocksberger reconnaît l'importance de cette trouvaille, bientôt confirmée par l'apparition de la première céramique campaniforme signalée dans le Valais et, surtout, par la mise au jour de stèles gravées anthropomorphes, réutilisées dans la construction des sépultures en dolmens. Malgré les nombreuses publications scientifiques parues dès 1964 et jusqu'en 2007, tout n'a peut-être pas encore été dit et écrit sur ce site exceptionnel et en particulier sur les statues stèles anthropomorphes dont la signification et l'interprétation n'en finissent pas d'éclairer la période située à l'articulation entre la fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze. Quarante huit ans après leur découverte et trente quatre ans après leur installation et présentation au public dans le Musée de la Grange à l'Evêque à Sion, les stèles du Petit-Chasseur continuent de nous parler et de livrer des bribes de leur histoire et, surtout, de celles des hommes et des femmes qui les ont taillées, et qui les ont contemplées.

1. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DES RECHERCHES

Le site du Petit-Chasseur à Sion se trouve sur la rive droite du Rhône, à l'entrée occidentale de la ville de Sion. La nécropole est établie sur le flanc du cône d'alluvions de la rivière la Sionne, qui coule, plus à l'est, au centre de la ville ancienne. Les deux monuments funéraires les plus anciens (M V et M XII) sont adossés au piémont du versant rocheux de la colline de Gravelonne. Les autres tombes sont construites un peu plus en contrebas. L'altitude du sol d'érection des différents monuments varie entre 488 et 491 m, tandis que le Rhône atteint actuellement le niveau moyen de 484 m. L'avenue du Petit-Chasseur, autrefois un chemin qui longeait le versant nord de la vallée, n'a fait l'objet qu'à partir du début des années soixante d'aménagements routiers et immobiliers importants. Auparavant, cette zone n'était occupée que par des plantations d'arbres fruitiers et des vignes en terrasses.

Au total, douze monuments dolméniques ont été retrouvés et étudiés de part et d'autre de l'avenue du Petit-Chasseur. Ce nombre n'est certainement pas exhaustif, il n'est pas impossible que de nouveaux monuments soient encore mis au jour dans le futur, il est tout aussi probable que des sépultures aient été détruites, sans laisser de témoignages (fig. 1).

La fondation de la nécropole remonte au tout début du quatrième millénaire avant notre ère, entre 3000 et 2900 avant J.-C. Cette époque voit une densification importante de l'habitat, notamment sur les bords du Léman et dans la vallée du Rhône.

La découverte du site funéraire du Petit-Chasseur à Sion remonte au mois de juillet 1961. Une tranchée creusée sur un chemin, qui deviendra l'avenue du Petit-Chasseur, met au jour deux tombes en coffres de dalles de pierre. Olivier-Jean Bocksberger, professeur de grec au collège d'Aigle, est chargé de la fouille de ces tombes. Assez tôt, il découvre que ces sépultures sont construites avec des stèles gravées anthropomorphes et qu'elles abritent des restes humains accompagnés d'un mobilier funéraire attribuable au Néolithique final. Plus précisément, les premières tombes étudiées appartiennent à la toute fin du Néolithique final, soit à la civilisation campaniforme, alors inconnue en Valais. Il s'agit de dolmens érigés au-dessus du sol et pouvant contenir plusieurs individus inhumés.

Depuis cette date et jusqu'en 1969, des fouilles archéologiques ont lieu chaque année, mais seulement pendant les vacances estivales. Une série de neuf dolmens et tombes en ciste est fouillée sur le site du Petit-Chasseur I (monuments M I à M IX). Un de ces monuments se distingue des autres par ses dimensions et la présence du podium triangulaire qui l'entoure. Ainsi, la construction du dolmen M VI apparaît antérieure aux

autres tombes, son érection et son utilisation se placent toujours au Néolithique final, mais avant l'arrivée des porteurs de la culture campaniforme. Parallèlement à ces travaux, débute en 1968 la fouille d'un habitat du Néolithique moyen (Petit-Chasseur II), étudié non loin par le Département d'anthropologie de l'Université de Genève, sous la direction de Marc-Rodolphe Sauter et d'Alain Gally.

A la fin de la campagne de fouille de l'été 1969, un sondage révèle la dalle de couverture d'un nouveau monument, à quelques centimètres sous l'asphalte de l'avenue du Petit-Chasseur. Il est numéroté M XI, tombe collective particulièrement bien conservée, entièrement constituée avec de stèles anthropomorphes, brisées et réutilisées.

En été 1970, O.-J. Bocksberger décède dans un accident de voiture, A. Gally décide alors de reprendre les fouilles de la nécropole du Petit-Chasseur I et, notamment, de terminer la fouille du dolmen M VI. En 1971, la pointe du sous-bassement du M VI est étudiée et démontée. Pendant cette campagne, une petite tombe en ciste nommée M X est aussi fouillée. De 1972 à 1973, se déroule la fouille du monument M XI, en adoptant des méthodes de recherche aussi fines que possible. Les résultats de cette étude minutieuse permettent de retracer l'histoire de cette tombe exceptionnelle, utilisée jusqu'à la fin du Bronze ancien. En novembre 1973, le monument M XI est complètement démonté et les stèles gravées qui le composent sont transportées dans un dépôt et, pour les deux plus grandes, exposées dans le bâtiment qui abrite déjà la reconstitution du dolmen M VI, devant l'école de Saint-Guérin.

Pendant les recherches menées de 1961 à 1973, une trentaine de stèles gravées anthropomorphes sont découvertes sur le site du Petit-Chasseur I. A l'exception de deux, toutes ont été brisées pour être réutilisées dans la construction de coffres funéraires. Cet ensemble de stèles est exceptionnel à plus d'un titre : tout d'abord par la richesse et la finesse des motifs gravés et des décors géométriques qui les ornent mais, surtout, par les informations qu'elles livrent sur la pensée symbolique, les structures sociales et les rites funéraires en usage au 3^e millénaire avant notre ère. En plus de leur intérêt archéologique et scientifique, ces stèles constituent des objets d'art uniques, dont le Valais peut s'enorgueillir. La présentation au public suisse et européen de ce patrimoine archéologique remarquable procure à la ville de Sion une fierté toute légitime.

En 1975, à l'occasion de l'aménagement du nouveau musée d'archéologie de Sion dans la Grange à l'Evêque, 16 stèles anthropomorphes, choisies parmi les plus représentatives, sont installées dans une salle qui leur est consacrée.

Le musée d'archéologie est inauguré en 1976, à cette date nous pensions que l'histoire du site du Petit-Chasseur était alors terminée. Pourtant, en 1987, un nouveau dolmen entouré d'un podium triangulaire est découvert sur l'avenue du Petit-Chasseur, environ 100 m plus à l'est du premier chantier. Ce dernier monument (M XII), accompagné d'une petite tombe en ciste plus récente (M XIII), sera fouillé jusqu'en 1988 par Sébastien Favre et Manuel Mottet. Cette tombe est actuellement visible, conservée en place sous la rampe du parking au lieu de sa découverte.

Les premiers articles scientifiques relatant la découverte du site du Petit-Chasseur et de ses stèles anthropomorphes datent du début des années soixante (Bocksberger 1964). Mais c'est avec la publication d'une série complètes d'ouvrages détaillés sur les résultats des recherches menées entre 1961 et 1973, élaborés et publiés par Alain Gally, que la nécropole néolithique est véritablement connue du monde scientifique (Bocksberger 1976 ; Bocksberger 1978 ; Gally et Chaix 1984 ; Gally 1989). Depuis cette date, de nombreux articles ont présenté ou mentionné ce site remarquable. Par exemple, on compte plus d'une cinquantaine de citations bibliographiques des stèles anthropomorphes accompagnées de représentations graphiques de ces pièces. La dernière publication en date, qui entreprend une synthèse sur le site funéraire et les stèles gravées, tout en comparant ces résultats avec les informations issues de la nécropole jumelle de Saint-Martin de Corléans à Aoste, est due à deux chercheurs anglais : R.J. Harrison et V. Heyed (2007).

2. DATATION ET CHRONOLOGIE DES STÈLES

Les stèles anthropomorphes de la nécropole du Petit-Chasseur ont toutes été découvertes en position secondaire, soit réutilisées dans des monuments funéraires comme simple matériaux de construction, soit trouvées à même le sol, à proximité des tombes. Il est donc impossible, par leur simple position stratigraphique, de définir quelle est l'époque de leur réalisation ou de leur érection. Néanmoins, deux styles de représentations se dégagent clairement parmi la série des effigies connues. Les plus simples comportent des éléments anthropomorphes, limités à la représentation des bras, les avant-bras repliés à angle droit et les mains opposées sur le ventre, dessinées de façon plus ou moins réaliste. La tête est toujours brisée, mais la partie supérieure de la stèle laisse penser qu'elle devait être de petites dimensions, environ un tiers de largeur par rapport à celle des épaules. A part les bras, les motifs gravés comprennent une ceinture, peu ou pas ornée,

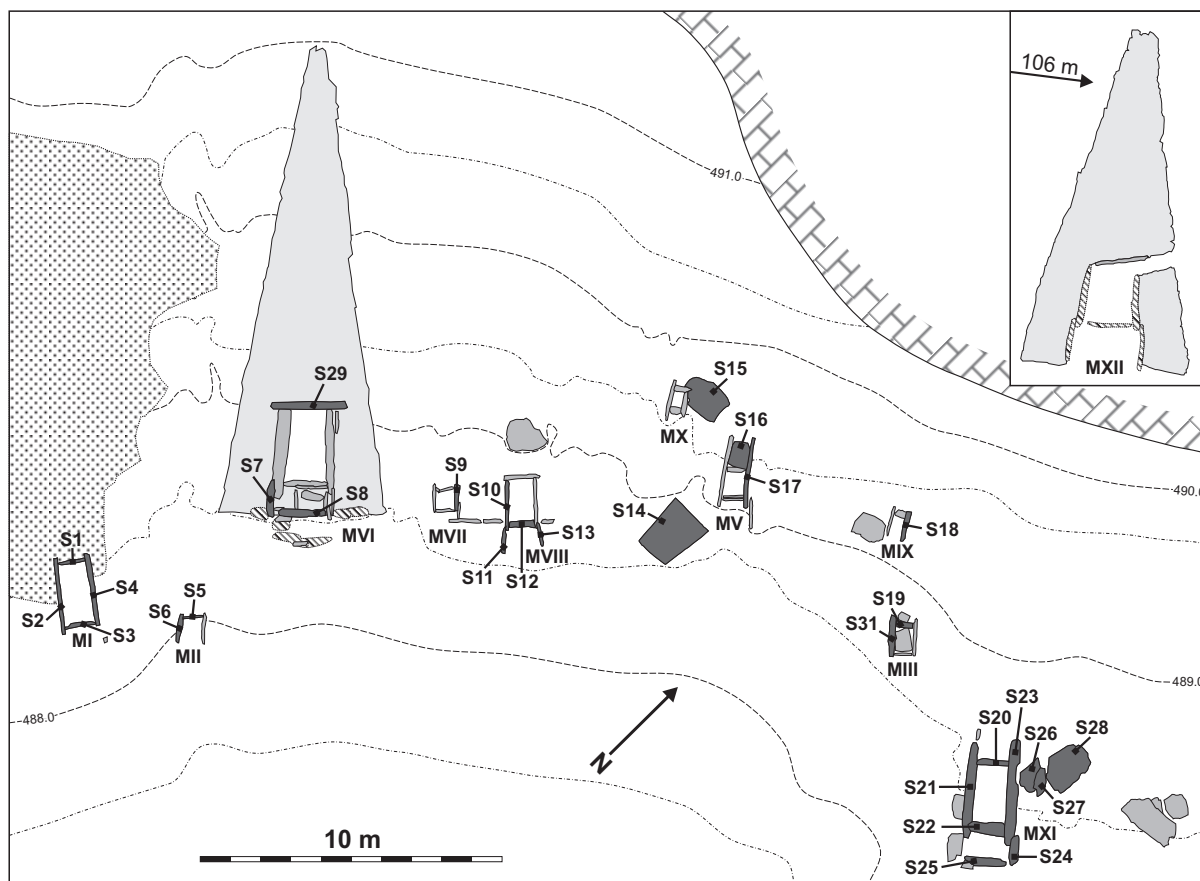


Fig. 1 - Plan général du site du Petit-Chasseur I. Position des monuments MI à MXII et des stèles S1 à S31.

et la représentation de poignards, de hache emmanchée ou un pendentif à double spirale. Ce style de stèle, appelé type A, peut être attribué culturellement à la deuxième phase du Néolithique final, principalement par le type des poignards, à pommeau en demi-lune, connus dans la nécropole nord-italienne de Remedello, dans la province de Brescia. La double spirale, elle, se rapproche d'exemplaires en cuivre retrouvés dans les tombes de Stollhof (Autriche), ou de Malé Levàre (Slovaquie). Ces objets sont datés entre le début et la moitié du 3e millénaire avant notre ère, ce qui est en accord avec l'époque de la première phase d'utilisation de la nécropole du Petit-Chasseur (fig. 2).

Le deuxième style, nommé type B, regroupe des représentations dont l'ornementation est beaucoup plus riche. La tête est plus large, recouverte d'une sorte de coiffe et dotée d'un nez. Les bras et les mains sont plus stylisés, des arcs accompagnés de flèches apparaissent, les poignards à pommeau sont remplacés par des poignards rangés dans leur fourreau. Ce qui frappe avant tout dans ce nouveau style, c'est la variété des accessoires de vêtements, ceinture à boucles, bourse et pagne sous la ceinture. Tous ces éléments, ainsi que la tunique qui recouvre le torse, sont ornés de décors géométriques complexes : triangles, losanges, damiers de carrés, demi-lunes, chevrons etc. Ces décors représentent vraisemblablement des étoffes tissées ou des vêtements richement ornés.

Chaque effigie évoque probablement une tenue d'apparat, portée par un membre important de la communauté représenté sur la stèle. Les armes (arcs, haches et poignards) sont assurément l'apanage des hommes, tandis que les stèles sans armes, dont la composition est différente, représentent sans doute des personnages féminins.

La datation des stèles de type B correspond à la deuxième phase d'utilisation de la nécropole, soit la civilisation campaniforme, nommée ainsi par l'usage de gobelets en céramique en forme de cloche, ornés de bandes parallèles à décors incisés. La culture campaniforme s'étend, dans le Valais, des environs de 2500 à 2200 ans avant notre ère.

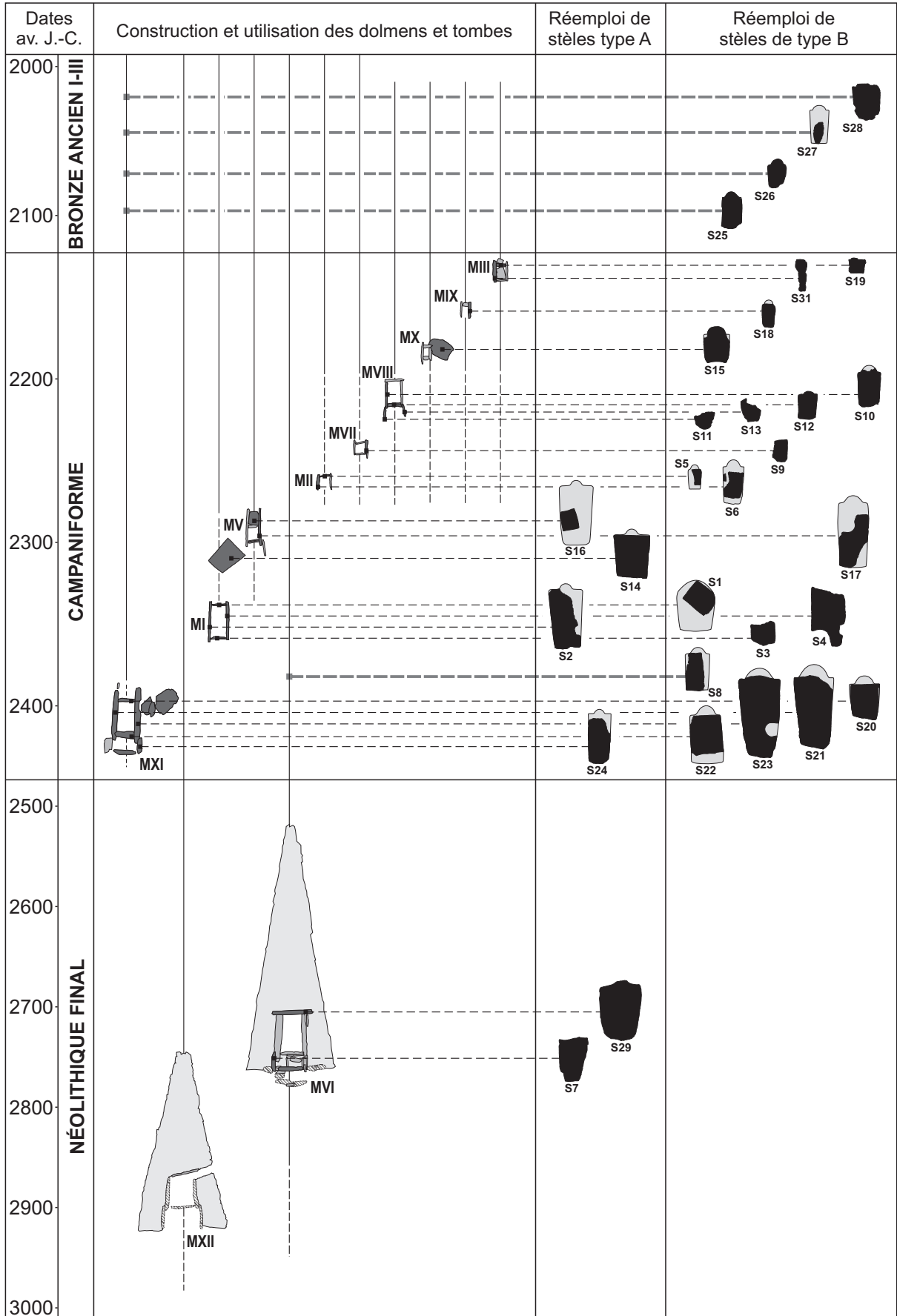


Fig. 2 - Tableau chronologique des tombes et des stèles du Petit-Chasseur.

3. FONCTION DES STÈLES ET RITUEL ASSOCIÉ

Deux questions s'imposent, lorsqu'on contemple ces stèles anthropomorphes dont la plus grande atteint près de 3,5 mètres de hauteur pour un poids qui avoisine les deux tonnes : que représentent-elles ? Et quelle est leur fonction ?

Les riches éléments de vêtements ainsi que les armes évoquent des personnages importants et investis d'un certain pouvoir dans le groupe social de l'époque. Le caractère ostentatoire des stèles, l'investissement considérable en temps de travail qu'elles nécessitent, ne peut se comprendre que dans une perspective de démonstration du rang qu'occupe ou occupait le personnage représenté par l'effigie. Il est intéressant de constater que ces personnes pouvait aussi bien être des hommes que des femmes, même si les représentations masculines se trouvent en plus grand nombre parmi les stèles retrouvées à Sion. Il reste à savoir que signifiait la fabrication et l'érection d'une stèle et quelle était la fonction de cette figuration dans le cadre de la société du Néolithique final.

Tout d'abord, il faut rappeler la relation de ces stèles avec le monde des morts, elles ont toutes été découvertes en contexte funéraire, soit probablement plantées devant les tombes collectives, comme semble le montrer les fossés d'implantation retrouvés devant la plupart des dolmens. Cette situation est propre à d'autres groupes de stèles anthropomorphes, retrouvées autour de l'Arc alpin et jusque dans le Midi de la France. Le site de Saint-Martin de Corléans à Aoste, réplique jumelle du Petit-Chasseur, montre encore des bases de stèles brisées, qui confirment la position d'origine de telles figures de pierre.

L'autre caractéristique du rituel attaché à ces stèles est le fait qu'elles soient, à un moment donné, arrachées, brisées et retaillées pour être réemployées comme matériaux de construction dans de nouvelles sépultures. L'hypothèse de la perte de signification de ces dalles n'est pas acceptable, car le temps qui sépare l'érection de la stèle de sa réutilisation devait être assez court pour que son sens soit encore connu. En outre, aucune stèle brisée et réutilisée n'était plantée la tête en bas, à l'exception d'une dalle ébauchée et d'un fragment trop retaillé pour rappeler la figuration humaine. L'arrachage et le réemploi de la stèle dans un autre monument sont donc des actes qui s'inscrivent dans un rituel volontaire, dont la signification peut être approchée au moyen de trois hypothèses, proposées dès 1995 par Alain Gallay (fig. 3).

Avant d'aborder ces hypothèses, il faut rappeler les prémices qui en sont à l'origine. La première proposition est que les effigies représentent des personnages importants de la communauté et non des divinités. À l'appui de ce postulat, on relève que les stèles comportent des représentations d'armes et de parures, qui peuvent tout à fait appartenir au monde des mortels, que les stèles sont à un moment brisées, ce qui est incompatible avec une représentation divine et que l'association avec des monuments funéraires les rapproche du monde des morts, donc des mortels. La deuxième proposition est qu'une stèle, si elle représente un personnage important de la communauté, cette image possède un caractère ostentatoire qui exprime le pouvoir ou le statut social de cet individu. Ce pouvoir, à un moment donné n'est plus reconnu, raison pour laquelle la stèle est arrachée et brisée.

La première hypothèse verrait donc la fabrication et l'érection d'une stèle à l'effigie d'un personnage important du groupe social, comme consécutive au décès de cette personne. Ainsi, la fonction de la stèle est de rappeler la mémoire du défunt et d'en donner une image qui remplace symboliquement le pouvoir du disparu. L'arrachage de la stèle et sa réutilisation comme matériau dans la construction d'un nouveau tombeau intervient alors au moment où le souvenir et le prestige du défunt sont assez affaiblis pour le permettre (mort sociale du défunt).

Une seconde hypothèse imagine la mise en place d'une stèle à l'effigie d'un membre vivant de la communauté, conçue comme un acte qui renforce son pouvoir, par le coût de l'effort nécessaire à sa facture et l'aspect ostentatoire de cette figuration. L'arrachage de la stèle et son réemploi dans un nouveau caveau funéraire dénote la perte du prestige de cette personne (mort sociale du vivant).

Enfin, la troisième hypothèse reprend le même schéma, mais place l'arrachage, le bris et la récupération de la stèle au moment de la mort naturelle du personnage représenté. De cette manière, l'effigie « meurt » en même temps que son modèle, ainsi que le pouvoir et le prestige qu'elle représente.

À ce niveau d'interprétation, l'archéologie ne permet pas de trancher parmi ces différentes hypothèses. Pourtant, il ressort de ces trois propositions que nous avons affaire à une symbolique représentative d'une société fortement hiérarchisée, probablement organisée en chefferie. Dans un tel type de groupe social, certains individus cherchent à émerger de la collectivité en exprimant leur pouvoir, présent ou passé, par le moyen de monuments mégalithiques à caractère ostentatoire, nécessitant un investissement considérable. L'importance donnée aux armes de prestige, suggère en outre un parallèle avec certaines élites guerrières connues par l'ethnographie, notamment les sociétés lignagères.

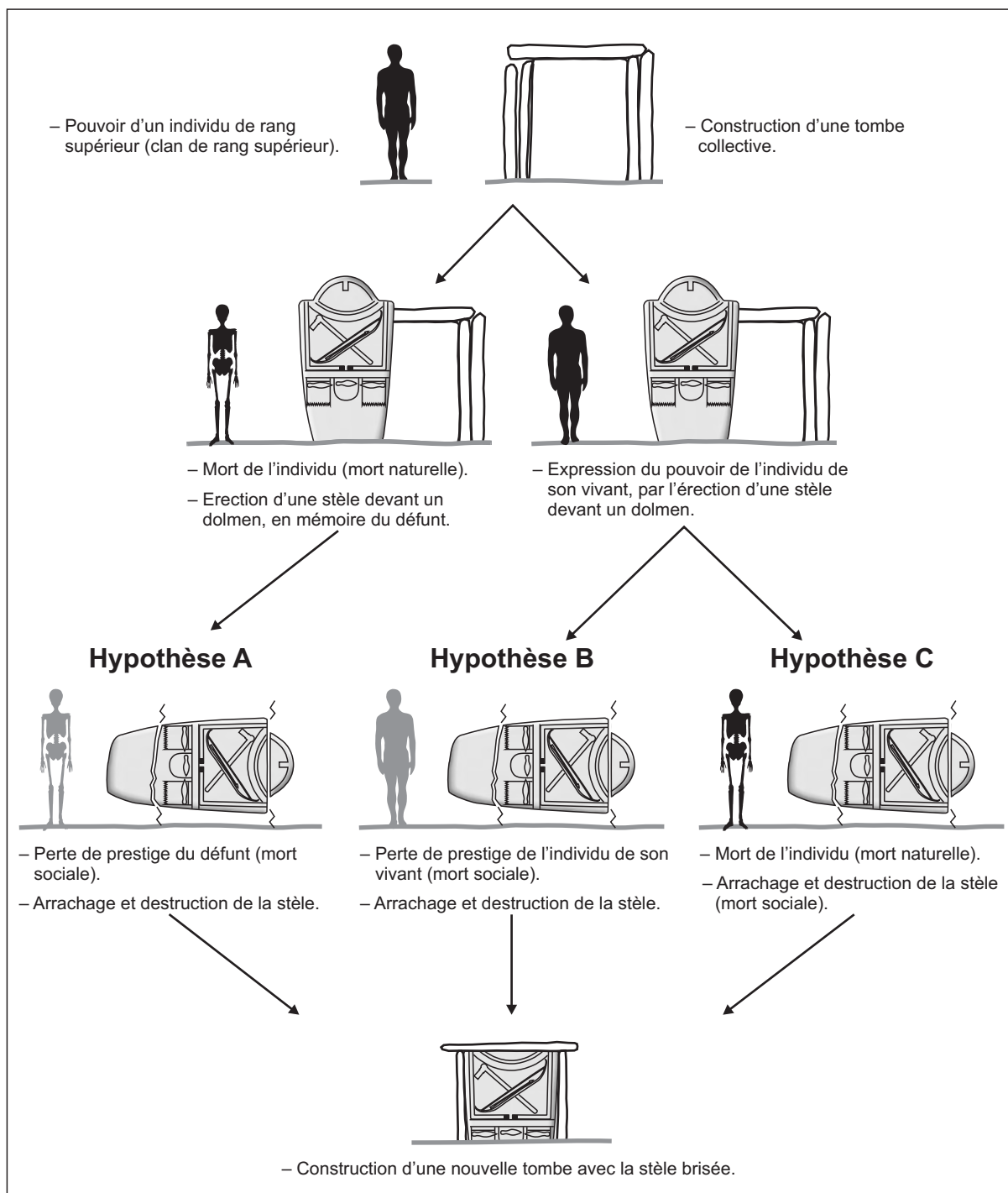


Fig. 3 - Fonction et rituel des stèles.

4. STRUCTURES SCHÉMATIQUES REPRÉSENTATIVES

Au sein de chaque type de stèle anthropomorphe, style ancien A ou stèle récent B, un certain nombre de constantes et de stéréotypes se dégagent, autant en ce qui concerne la forme des stèles que des ornements et décors représentés. Ces stéréotypes n'excluent pas une grande variabilité qui nous montre que chaque stèle est unique. Ces différences s'expliquent aisément si l'on retient l'hypothèse selon laquelle une stèle devait représenter un personnage précis de la communauté, avec son identité propre, mais aussi si l'on considère la longue période pendant laquelle les stèles ont été taillées et gravées, au regard du petit nombre d'entre elles découvertes sur le site.

La première constante réside dans la forme générale des stèles. Elles sont toujours façonnées dans une

dalle de roche relativement mince, entre 4,5 et 18 cm d'épaisseur (à l'exception de la stèle no 29, la plus ancienne, qui mesure environ 26 cm). La forme générale est allongée, avec une largeur plus importante à la hauteur des épaules qu'à la base. Leur taille et leur poids varient de manière considérable : un peu plus d'un mètre de haut pour la plus modeste, jusqu'à 3,8 m pour la plus imposante (taille reconstituée). En ce qui concerne leur poids, il varie de 80 kg à 1850 kg (toujours en valeur reconstituée), à l'exception de la stèle no 29 qui atteint 2570 kg en raison de son épaisseur exceptionnelle. Il est difficile d'interpréter de telles variations : opportunité de la matière première disponible, importance du personnage représenté, investissement plus ou moins important dans la fabrication de la stèle ? Tous les scénarios sont possibles...

Dans la forme générale de la stèle, un seul élément se dégage avec précision : la tête. Elle est de petite taille par rapport à la largeur des épaules dans le style A, avec en moyenne 40% de la largeur maximale, pour atteindre 65 à 85% avec le style B. Les épaules sont légèrement arrondies.

Parmi les éléments gravés sur la surface de la stèle, il est possible de distinguer trois catégories de motifs : les motifs anthropomorphes (nez, coiffe de la tête et les bras), les motifs d'armes et de parures (poignard, hache, double spirale, ceinture, bourse et pagne) et les motifs décoratifs qui ornent les vêtements, essentiellement sur les stèles du style B. Nous postulons que les deux dernières catégories de motifs sont représentatives du sexe, du statut ou de l'importance du personnage représenté, leur analyse devrait permettre de mettre en évidence un code de représentation propre à la culture qui a produit ces stèles.

Nous verrons plus loin comment justifier l'hypothèse selon laquelle les stèles représentent des personnages masculins ou féminin, du moins en ce qui concerne les stèles de style B, d'époque campaniforme. Indépendamment de l'attribution à un sexe donné ou à un statut spécifique du personnage représenté dans la société, trois catégories de stèles se dégagent nettement parmi les pièces retrouvées au Petit-Chasseur : les stèles de type A, avec des représentations d'armes (poignard de type Remedello ou de hache) ou de double spirale en cuivre (fig. 4) ; les stèles de type B, dites masculines, avec des représentations d'armes ou de parures spécifiques (bourse, colliers multiple ou pagne), toutes accompagnées d'une décoration géométrique couvrante ; enfin les stèles de type B, dites féminines, sans armes ou parures spécifiques, mais avec des ceintures à boucles terminales et des pectoraux probablement métalliques (fig. 5).

5. RECONSTITUTION DES STÈLES BRISÉES, MODÈLES ET VARIANTES

La plupart des stèles anthropomorphes découvertes sur le site du Petit-Chasseur sont brisées. Dans ces conditions, il est indispensable de tenter de reconstituer l'apparence que devait avoir ces effigies avant leur destruction intentionnelle. Seules deux pièces sont pratiquement intactes (stèles no 15 et 25), elles seules nous permettent d'avoir une idée précise de la taille de la tête, brisée de manière systématique sur les autres dalles. En revanche, les stèles de la phase A sont toutes brisées, seule la stèle no 2 nous renseigne sur la proportion de la tête par rapport à la largeur des épaules. L'organisation générale de chaque effigie s'articule en deux champs principaux : la partie supérieure, en dessus de la ceinture, et la partie inférieure en dessous. En outre, la partie inférieure n'est pas gravée et décorée sur toute la surface, la base de la stèle étant généralement laissée brute car elle était à l'origine enfouie dans le sol.

A l'exception de certaines parures par nature asymétriques (arc et flèches, hache, poignard), la symétrie du décor et des éléments de vêtements est systématique. Cette circonstance nous autorise à reconstituer les éléments manquants ou brisés selon l'axe de symétrie de la dalle. La proportion du torse, quand elle peut être observée, ne répond pas à une constante : le rapport largeur des épaules sur la hauteur du torse en dessus de la ceinture varie entre 0,93 pour la stèle no 2 jusqu'à 1,90 pour la face sud de la stèle no 20. En revanche, la position de la ceinture par rapport à la hauteur totale de stèle semble relativement constante, du moins pour les stèles de style B : de 0,39 à 0,59 pour la hauteur de la ceinture par rapport à la hauteur de la stèle, tête non comprise.

Ces différentes remarques permettent de tenter une reconstitution de la forme générale de chaque stèle brisée, ainsi que de compléter les éléments anthropomorphes, les armes et les parures partiellement représentées. Bien entendu, les reconstitutions présentées plus loin dans le catalogue des stèles restent des hypothèses de travail, à prendre avec réserve.

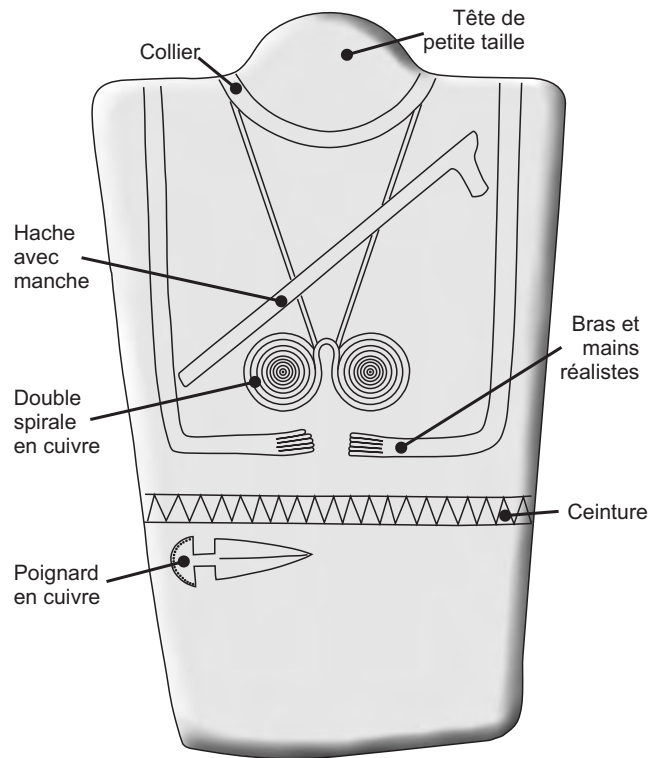


Fig. 4 - Schéma d'organisation des éléments anthropomorphes, d'armes et de parures sur les stèles de style A.

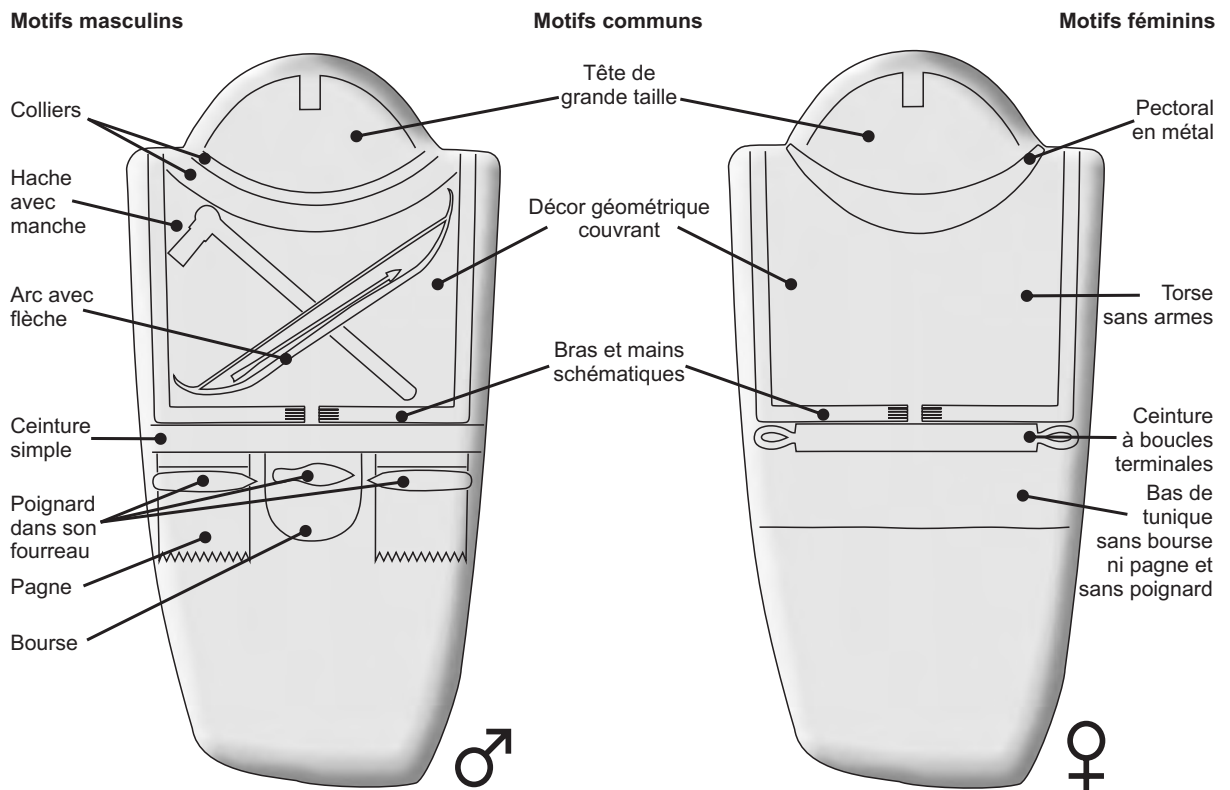


Fig. 5 - Schéma d'organisation des éléments anthropomorphes, d'armes et de parures sur les stèles de style B.

6. ANALYSE DES ROCHES UTILISÉES ET TECHNIQUE DE TRAVAIL

Les roches utilisées pour la confection des stèles néolithique du Petit-Chasseur appartiennent à diverses qualités pétrographiques. Une étude récente a permis de recenser toutes les roches utilisées pour les stèles ainsi que celles des dalles des monuments funéraires non issues de stèles réutilisées (Sartori et al. 2007), les données qui suivent sont tirées de cette étude.

D'une manière générale, trois types principaux de roches sont utilisés pour la plupart des stèles retrouvées : 32 % sont en marbre gris, 29 % en schiste calcaire gris et 26 % marbre sériciteux. Les 13 % restants sont composés de quartzite schisteux pour deux dalles, de schiste cristallin vert pour une pièce et de calcaire du lias pour la stèle no 29, atypique à plus d'un titre. Il est à rappeler que ces proportions regroupent essentiellement les stèles gravées et/ou anthropomorphes et non l'ensemble des dalles utilisées dans la construction des tombes. La seule remarque significative est que les types de roches ne sont pas spécifiques des styles A ou B, quant aux proportions pétrographiques entre ces deux styles, elles ne sont assurément pas représentatives, vu le petit nombre de pièces considérées. Néanmoins, on peut tout de même constater que la roche la mieux représentée parmi les stèles du style B, celle qui possède le grain le plus fin et qui donne les meilleurs résultats, est le marbre gris, (8 stèles sur 11 attribuées avec certitude au style B).

L'origine des roches est relativement locale, du moins les formations pétrographiques qui auraient pu être utilisées comme carrières par les préhistoriques. Néanmoins, aucun affleurement n'a été identifié avec certitude comme pouvant fournir un type de roche précis. En général, la zone potentielle de prélèvement s'étend sur la rive nord du Rhône, sur le versant rocheux qui correspond à la zone de Sion-Courmayeur entre Châteauneuf et Sierre, soit environ 4 km en aval du site et plus de 14 km en amont. Plus précisément, les marbres gris ont pu être extraits au sein de l'unité de la Pierre Avoi, qui se développe en rive droite du Rhône, entre la Crête des Maladaires et jusqu'à Flanthey. Les marbres sériciteux, qui présentent une certaine schistosité, sont présents dans l'ensemble de la zone de Sion-Courmayeur. A noter que les dalles de quartzite schisteux ont probablement été prélevées sur le versant nord de la colline de Valère, tandis que la dalle de calcaire du lias, dont est faite la stèle no 29, devrait provenir des pentes méridionales de la colline du Château de la Soie à Savièse. En fait, de nombreux affleurements anciens ont dû disparaître avec l'urbanisation de la ville de Sion, il est donc possible que la plupart des dalles extraites pour la fabrication des stèles du Petit-Chasseur proviennent d'une distance de 1 à 3 km en aval et en amont du site.

Si l'on étend le regard géologique plus en aval et plus en amont, il faut constater que la région de Sion à Saint-Léonard est singulièrement propice à l'extraction de grandes dalles de marbre ou de calcaire, plus ou moins schisteux, qui se prêtent particulièrement bien à la taille et à la gravure. Parmi les variétés pétrographiques présentes, le marbre gris (aussi nommé parfois marbre saccharoïde ou calcaire dolomitique) est assurément le support le plus adéquat pour façonner des stèles ou réaliser des gravures. Cela n'est donc pas un hasard si cette roche arrive en tête du choix des artisans graveurs néolithiques, ni si la roche de la Crête des Barmes à Saint-Léonard, dont le sommet est couvert de gravures datées entre le Néolithique moyen et l'âge du Bronze, appartient aussi à cette variété.

Les stèles étudiées ne présentent pas de traces de travail qui pourraient nous renseigner sur les méthodes d'extraction des dalles de pierre dans les carrières. Néanmoins, il est possible d'imaginer que les préhistoriques ont privilégié des emplacements où la pente du clivage naturel de la roche favorisait le dégagement. Par exemple, l'affleurement de marbre gris de la colline de Saint-Léonard présente un pendage d'environ 70 degrés vers le Rhône (par rapport à l'horizontale), qui facilite l'arrachage de dalles déjà délimitées par le gel.

La mise en forme de la stèle pourrait se faire avec un lourd percuteur en roche dure, par exemple de granite ou de quartzite. L'arrondi des bords de la dalle, s'effectue avec le même type d'outil. Plusieurs stèles ont conservé la trace d'un canevas de mise en place du dessin, constitué de fines incisions rectilignes. Un tel tracé pourrait être réalisé avec une lame de silex, guidée par une branche rectiligne. D'après des expérimentations sur le même type de roche que celle des stèles, le piquetage en creux des motifs était vraisemblablement pratiqué avec une pointe de silex, en percussion posée, frappée avec un maillet en pierre. Les motifs sont certainement creusés depuis le centre vers les bords, afin de limiter les cassures de surface.

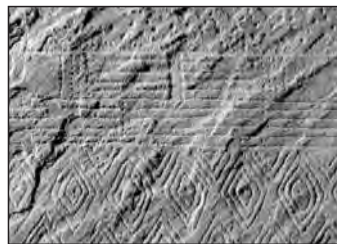
7. MÉTHODE DE RELEVÉ DES GRAVURES

Les gravures réalisées sur les stèles anthropomorphes de Sion présentent un relief peu prononcé, relief qui est le plus souvent usé et adouci par l'exposition prolongée de la pierre aux intempéries. L'observation, le dessin et l'interprétation des motifs gravés est donc une phase indispensable mais aussi très délicate de l'étude de ces documents exceptionnels, archives de pierre du Néolithique. L'étude et le dessin de la totalité des stèles du Petit-Chasseur ont été menés par Sébastien Favre, parfois secondé par d'autres dessinateurs (J.-F. Saint-Martin, M. Voronkov ou I. Bauer). C'est grâce à son travail, à la précision de ses observations mais aussi à son sens artistique que nous bénéficions actuellement de relevés objectifs, autant qu'expressifs, des quelques trente stèles ou fragments de stèles gravées découverts sur le site du Petit-Chasseur I.

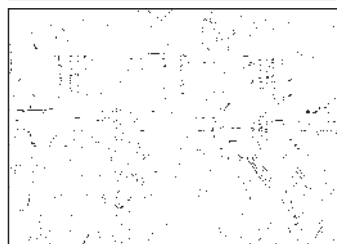
Plusieurs techniques d'enregistrement, dites objectives, peuvent aussi être employées pour produire une image des représentations gravées. Tout d'abord la photographie, puis le frottage en plaçant sur la stèle une feuille de papier adéquat. Ces deux méthodes ont chacune des avantages mais, néanmoins, elles ne permettent pas de distinguer les aspérités naturelles de la roche des motifs tracés par le graveur, elles restent donc des compléments au dessin objectif.

La meilleure manière pour observer les reliefs gravés est de déplacer une source d'éclairage rasant à la surface de la dalle (un court tube fluorescent). Ainsi, c'est l'ensemble des images perçues par l'observateur, qui permet de distinguer avec précision le contour de chaque motif, d'identifier les surfaces brutes de la roche de celles piquetées et de repérer les éventuels gravures successives, qui sont parfois superposées à une première phase de travail.

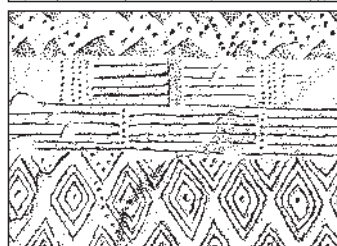
Cette première observation permet de repérer les limites exactes entre les surfaces piquetées et celles laissées en champlevé, mais aussi les traits de construction des motifs qui ont pu être préservés. Pour enregistrer graphiquement ce type d'information, la démarche consiste ensuite à tendre sur la surface de la dalle une mince feuille d'acétate transparent et à reporter à l'aide d'une fine plume à encre les limites observées. La feuille d'acétate permet toujours l'usage du tube fluorescent pour situer avec exactitude la limite de chaque gravure.



Etude des gravures à l'aide d'une source de lumière rasante, déplacée sur la surface de la stèle.



Dessin des contours des motifs et des piquetages sur une feuille d'acétate transparente, posée et tendue directement sur la stèle.



Sur une grande planche à dessin, pose d'une feuille de papier calque superposée à la feuille d'acétate, dessin à l'encre de chine des piquetages et du relief des motifs par ombrage de points. Cette technique est identique à celle pratiquée pour le dessin des décors sur la céramique ou le métal.



A partir du dessin objectif ci-dessus, interprétation des limites des motifs gravés : en noir zones piquetées, en blanc surfaces non touchées.

Fig. 6 - Méthode de relevé des gravures.

Il résulte de cette première phase de dessin un relevé en grandeur nature de la stèle, avec son contour, la position exacte des gravures et les principales aspérités naturelles de la pierre, mais sans indication du type de traitement de chaque surface.

Ensuite, la feuille d'acétate est enlevée de la dalle, posée sur une grande planche à dessin et recouverte d'une feuille de papier calque. Sur ce calque, les surfaces piquetées et non touchées sont rendues à la plume à encre de chine, au moyen d'un ombrage de points. La densité et la régularité du réseau de point permet de distinguer les surfaces brutes et lisses, laissées intactes par le graveur, par le moyen d'un réseau de points régulièrement espacés. Les points, lignes et surfaces piquetées sont représentés par des points groupés, qui représentent schématiquement les piquetages obtenus avec l'outil de pierre de l'artiste. Le contour de la stèle, les irrégularités de la roche, ainsi que les traits de construction, gravés avec un outil pointu, sont indiqués par des traits simples. Cette méthode de rendu graphique est semblable à celle utilisée pour représenter l'ombrage et les décors des objets en céramique, en pierre polie ou en métal, elle présente l'avantage de supporter une forte réduction lors de la publication.

Le dessin d'interprétation est alors réalisé, sur une nouvelle feuille de calque superposée au dessin objectif de la stèle. Cette fois, le dessin est simplifié en remplissant en noir toutes les surfaces gravées ou piquetées et en laissant en blanc les zones des roches non touchées par le graveur. Selon les stèles, une distinction est faite entre les gravures profondes et les surfaces régulièrement piquetées, représentées par un ombrage régulier de points (fig. 6).

8. ANALYSE DES MOTIFS ANTHROPOMORPHES

Le caractère anthropomorphe de chaque stèle du petit-Chasseur est exprimé d'une part par la forme générale de la dalle, plus particulièrement la tête qui se dégage des épaules, mais aussi et surtout par des éléments dits « anthropomorphes », tels les bras, les mains et parfois l'ornementation de la tête, réduite à une sorte de coiffe et un nez. Ce « nez » n'est pas assurément une représentation directe du corps du personnage, le fait qu'il soit relié à la coiffe recouvrant la tête pourrait faire penser à un casque à nasal en usage au Moyen Âge (fig. 7). A l'appui de cette hypothèse, il faut rappeler que les éléments du visage, ni les yeux ni la bouche, ne sont représentés sur les stèles de Sion, un piquetage régulier occupe la surface comprise entre la coiffe et le collier (ou pectoral) ; ce que nous appelons nez ferait donc exception. Malheureusement, un tel appendice ne peut pas être rapproché d'une quelconque découverte archéologique, élément de parure ou élément de casque. Nous continuerons donc à l'appeler « nez », tout en connaissant les limites de ce terme.

Au plan de la symbolique de l'image, l'absence des yeux et de la bouche pourrait indiquer que les effigies représentent plutôt des défunts que des personnages vivants, néanmoins cette caractéristique n'est pas suffisante pour en décider.

La coiffe est tout aussi énigmatique, quant elle peut être observée elle est systématiquement présente, sa forme varie quelque peu, mais elle s'arrête toujours au contact des épaules ou au départ du collier ou pectoral. La coiffe et le nez sont observés uniquement sur les stèles de style B, mais aucune stèle de type A n'est assez bien conservée pour y déceler de tels éléments.

Les bras et les mains sont systématiquement présents sur les stèles anthropomorphes de Sion, autant celles des styles A et B. Sur les stèles plus anciennes, les bras et les mains sont assez réalistes, les bras et avant-bras ne sont pas toujours à angle droit et les doigts des mains sont légèrement écartés (stèle no 2), contrairement aux stèles de type B où ils sont rigoureusement parallèles. La main gauche conservée sur la stèle no 24 est légèrement orientée vers le bas, la main droite symétrique devrait donc se trouver non jointive

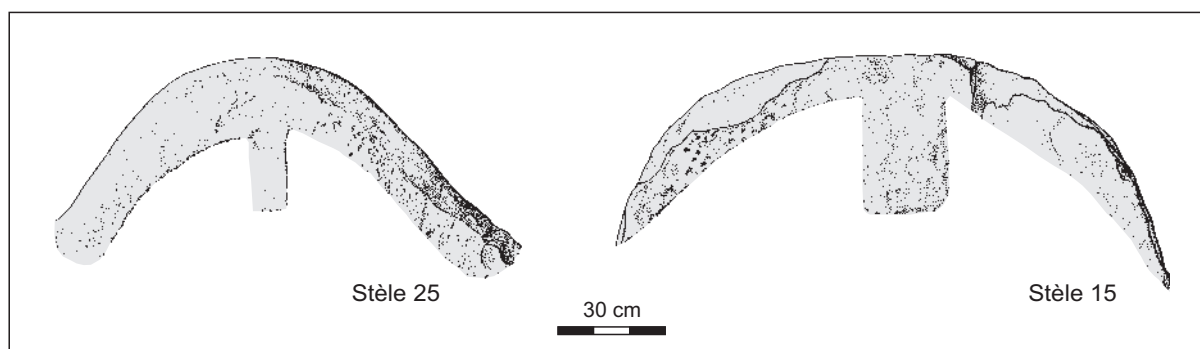


Fig. 7 - Représentation de coiffe et de nez.

plus à droite. Une telle disposition des mains rappelle certaines stèles d'Ukraine ou de Roumanie (Tritakia ou Hamangia).

Sur les stèles de style B, les bras sont parallèles aux bords droit et gauche de la stèle. Parfois très minces, par exemple sur les stèles no 21 et 23. Ils partent des épaules et s'articulent à angle droit avec les avant-bras, directement au dessus de la ceinture. Sur ces mêmes stèles, les mains sont schématiques, les cinq doigts tous identiques. Des lignes ou points piquetés sur les poignets suggèrent d'éventuels tatouages, ou bracelets, à moins qu'ils n'indiquent simplement le revers de la manche de la tunique. A noter, sur la stèle no 10, des points piquetés qui décorent les bras et avant-bras.

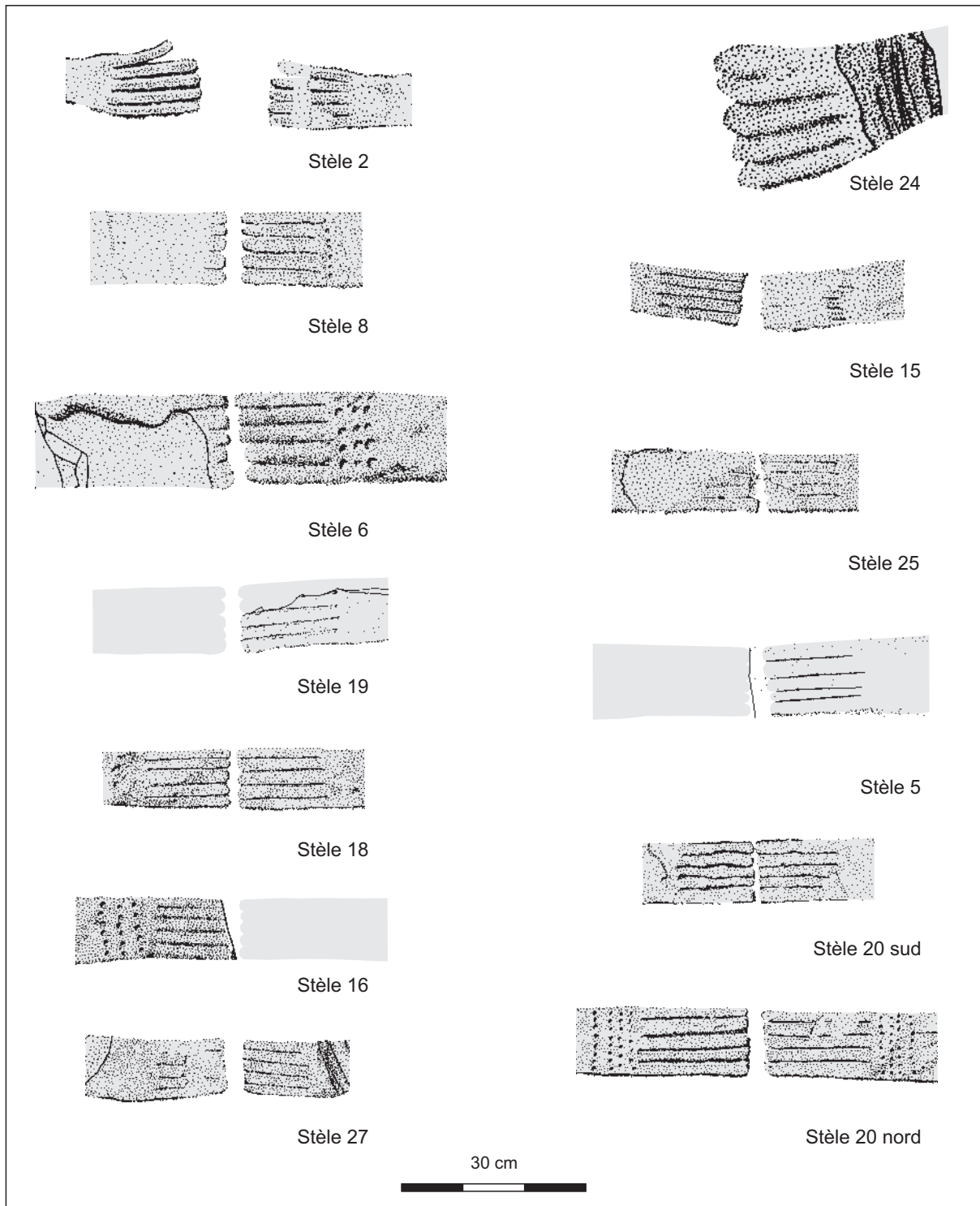


Fig. 8 - Représentations de mains.

9. ARMES ET PARURES

Pendentif en double spirale. L'objet représenté sur la stèle no 2 est unique parmi les effigies retrouvées au Petit-Chasseur (fig. 9). Il s'agit de deux séries de cercles concentriques (sept à huit), reliés par une boucle et suspendus par un cordon en V passant derrière les épaules. Une telle image correspond à des pendentifs en double spirale en cuivre, retrouvés dans les tombes de Stollhof (Autriche), ou de Malé Levàre (Slovaquie). La double spirale en cuivre, utilisée comme pendentif, est connue dans nos régions dès le Néolithique moyen. Un exemple provient de la station littorale de Font, au bord du lac de Neuchâtel dans le canton de Fribourg, mais ses dimensions sont beaucoup plus modestes que les objets autrichiens ou slovaques. Cette représentation est unique à Sion, mais elle est aussi présente sur la stèle constituant l'antenne sud-est de la tombe III de Saint-Martin de Corléans à Aoste. Sur cette pièce, les spirales sont représentées par deux séries de cinq cercles concentriques. Cet objet est aussi associé, sur la même effigie, à un poignard à pommeau de type Remedello.

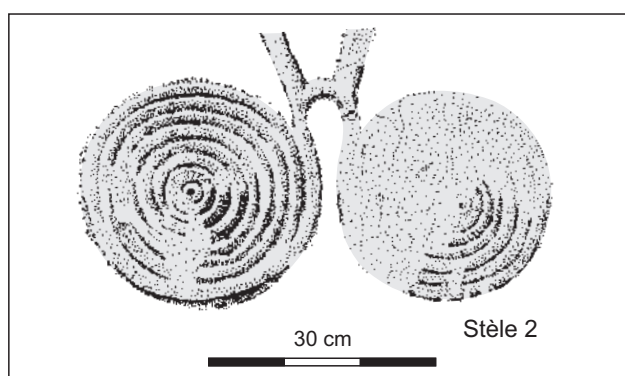


Fig. 9 - Représentation de double spirale.

Poignards. Les poignards explicites sont présents sur cinq stèles, quatre de style A et une de style B (fig. 10). Le modèle le plus complet figure sur la stèle no 2. Il est composé d'une lame à nervure centrale et à bords légèrement convexes, maintenue par un manche à pommeau en demi-lune, dont la partie proximale est bordée d'une ligne de points (rivets, ligature ?). Ce modèle d'arme se rapproche sans ambiguïté des poignards en cuivre de type Remedello, tels ceux découverts, par exemple, dans la nécropole de Spilamberto, en Italie du Nord dans la province de Brescia. Les autres représentations, bien que plus simples, sont conformes à ce modèle, avec comme variantes l'absence de nervure centrale ou de points sur le pommeau. Signalons pourtant le poignard de la stèle no 16, qui porte des lignes de points sur la partie proximale de la lame ainsi que sur le manche et le pommeau, qui pourrait rappeler le modèle en os découvert dans une tombe de Spilamberto. Le poignard figuré sur la stèle no 18, de style B, est de beaucoup plus petite taille, en outre sa lame est à bords sinueux et son manche sans pommeau. Un tel modèle pourrait très bien correspondre à une lame en silex tenue par un manche en matière organique (bois et fibres), connu par exemple à Charavines dans l'Isère, en contexte Néolithique final. Il pourrait aussi représenter une lame de cuivre emmanchée. A noter que ce poignard est placé sur une bourse, qui occupe le milieu de la stèle sous la ceinture, et non sur le flanc gauche ou droit, comme sur les stèles de type A.

Un autre indice de poignard est observable sur la stèle no 8, où deux pointes opposées dépassent des pagens accrochés à gauche et à droite sous la ceinture. Ces pointes, indiquent très probablement des poignards placés dans leur fourreau. Une représentation identique figure sur la stèle no 30 du site de Saint-Martin de Corléans à Aoste. Ici, deux poignards sont aussi insérés dans leur fourreau à décor de chevrons, placés sur les pagens de part et d'autre d'une bourse centrale. Dans ces exemples, les emmanchements ne sont pas visibles.

Haches. Les haches sont présentes sur une stèle de style A et une autre de style B (fig. 11). Sur la stèle no 14, le manche de la hache barre le torse en diagonale, la gaine et la pierre apparaissent en haut à gauche. La mauvaise conservation de la roche ne permet pas de reconstituer ni la longueur du manche, ni celle de la lame. Néanmoins, il est probable que le manche occupe environ les deux tiers disponibles sur la poitrine. Un trait oblique réservé semble indiquer un élément de suspension, dont le symétrique a disparu. Ce ruban, suspendu au cou du personnage, pouvait éventuellement soutenir la hache pas son manche, à moins qu'il ne retienne un pendentif en double spirale en cuivre, semblable à celui de la stèle no 2.

La deuxième hache, sur la stèle no 8 de style B, ne possède que le manche conservé. Il s'agit d'une bande réservée, en diagonale sur la poitrine, bordée de deux lignes de points. La similitude est frappante avec le manche de hache représenté sur la stèle no 30 d'Aoste. La hache d'Aoste est figurée avec une gaine elle aussi bordée de points. Le manche est court, mais sa taille est probablement limitée par la représentation d'un arc qui barre le torse en diagonale.

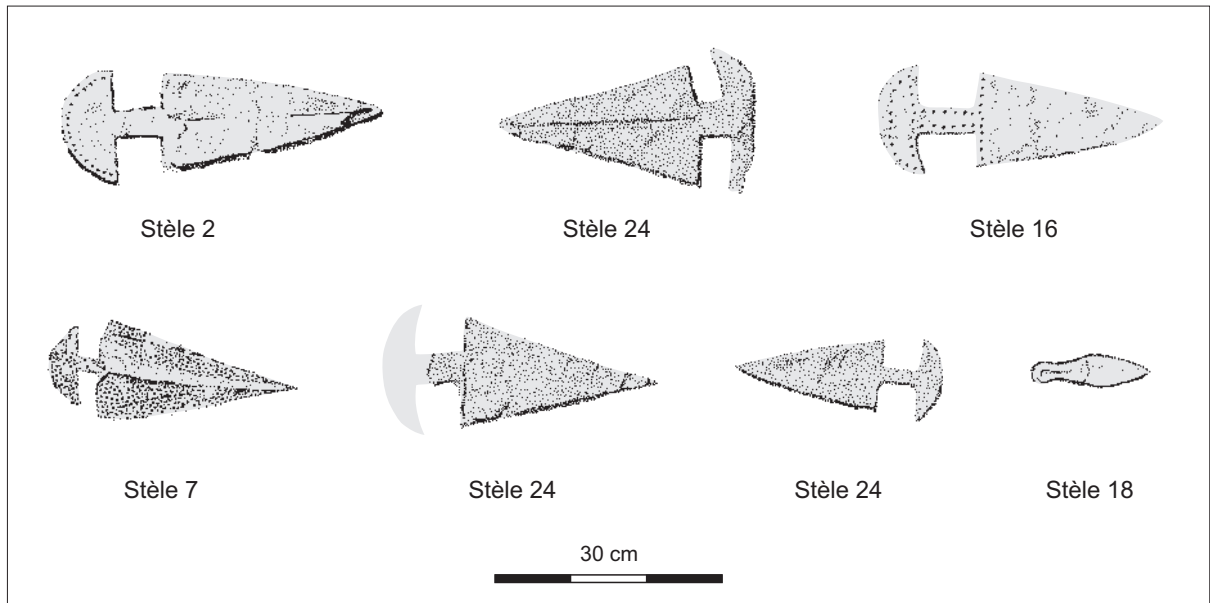


Fig. 10 - Représentations de poignards.



Fig. 11 - Représentations de haches.

Arcs et flèches. Les arcs et les flèches ne sont représentés que sur les stèles de style B. Il sont présents au nombre de quatre, sur les stèles no 1, 20 sud, 18 et 25 (fig. 12). Le rapprochement avec des modèles archéologiques n'est pas facile. Ces dernières années, plusieurs arcs ou fragments d'arcs néolithiques ont été découverts conservés en marge de glaciers. Aucun de ces objets ne correspond à l'image des arcs représentés sur les stèles de Sion, notamment celui de la stèle no 20, dont le dessin est le plus précis. Néanmoins, un type de pendeloque arciforme, en défense de suidé se retrouve fréquemment en contexte funéraire campaniforme. C'est le cas pour une pièce très finement ornée, récoltée parmi les inhumations campaniformes du dolmen

M VI, dont le modèle pourrait être un arc spécifique à cette culture (fig. 13). Sur cet objet, on distingue des incisions qui pourraient représenter des ligatures, inhabituelles sur les arcs en if retrouvés habituellement en contexte néolithique moyen ou final. L'hypothèse de la figuration sur la pendeloque et sur les stèles d'arcs courts à double courbure, de fabrication composite, n'est ainsi pas à exclure. Cette hypothèse avait déjà été proposée par Christian Strahm (Strahm 2002). Il faut rappeler que les arcs à double courbure (arcs composites ou « Reflexbogen ») sont généralement utilisés par les chasseurs ou guerriers montés à cheval, notamment dans l'est de l'Europe. Les arcs figurés sur les stèles de Sion, pourraient donc être des arcs courts, à double courbure, représentés dans leur état débandé, d'où la forme inhabituelle des extrémités de l'arc de la stèle 20 sud (fig. 14). Notons également que les brassards d'archer en pierre ou en défense de suidé font aussi partie du mobilier funéraire campaniforme et de celui du dolmen M VI en particulier.

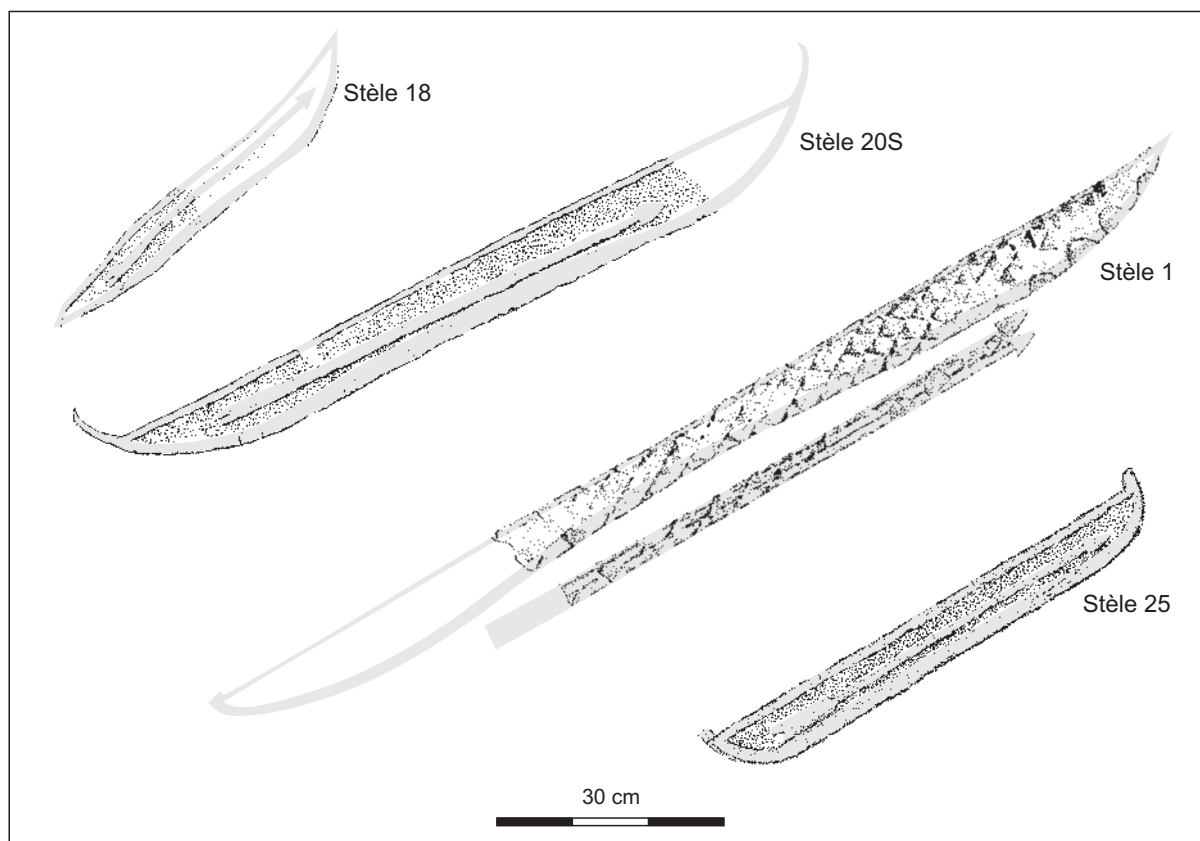


Fig. 12 - Représentations d'arcs et de flèches.

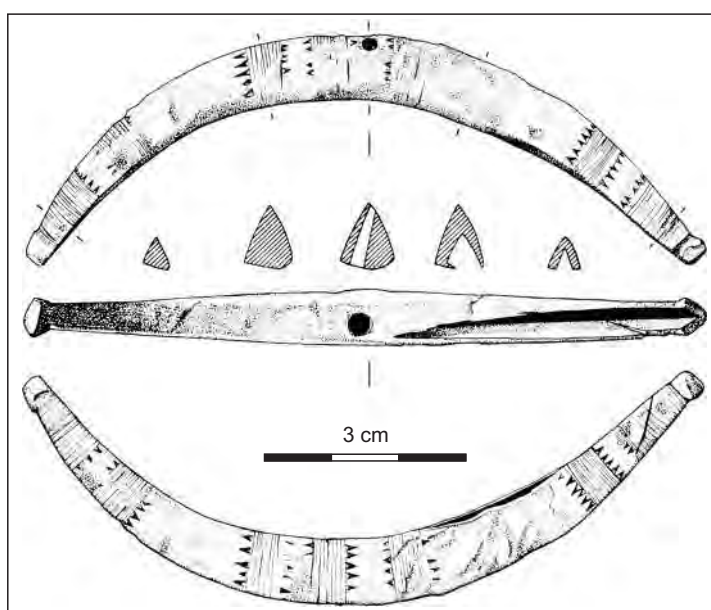


Fig. 13 - Pendeloque arciforme en défense de suidé retrouvée dans le dolmen M VI, sépulture campaniforme.

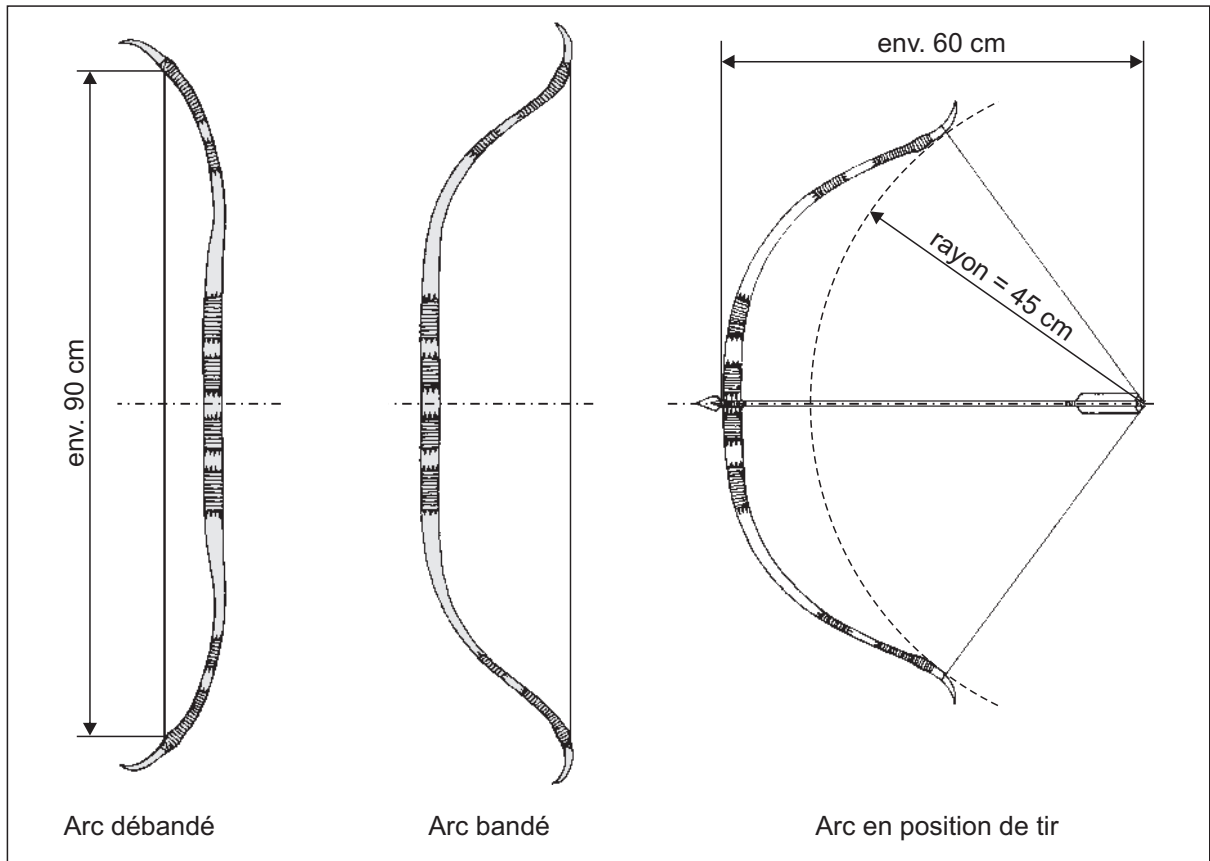


Fig. 14 - Reconstitution hypothétique d'un arc campaniforme.

Ceintures. Les ceintures sont présentes sur toutes les stèles, il s'agit vraisemblablement d'un élément de vêtement, ou plutôt de parure, incontournable de l'habillement néolithique final ou campaniforme. La position de la ceinture est toujours la même, c'est-à-dire sous les avant-bras. Sur les stèles de style B elle se trouve à l'articulation entre la tunique qui recouvre le torse et le vêtement qui couvre le bas du corps (jupe, pagne ou éventuellement pantalons). En revanche, sa largeur et son ornementation diffèrent grandement d'une stèle à l'autre. Une distinction importante existe parmi les ceintures représentées à Sion, c'est la présence ou non de boucles terminales aux extrémités droite et gauche de la ceinture (fig. 15). Ces boucles terminales ne sont présentes que sur les stèles dépourvues d'armes (arcs, poignards, haches), nous les avons donc attribuées aux effigies féminines, parmi d'autres critères tout aussi systématiques.

Un exemple d'une telle ceinture tissée en lin, retrouvée à Ledro (province de Trente, Italie du Nord), possède à son extrémité une boucle en tous points comparable aux représentations des stèles.

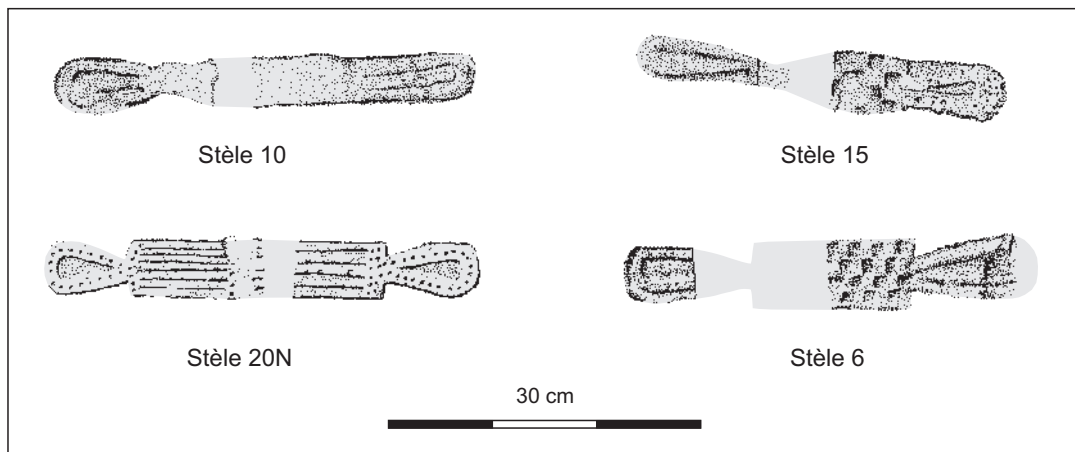


Fig. 15 - Représentations de ceintures à boucles terminales.

Bourses. Ce que nous appelons bourse est un accessoire demi-circulaire qui occupe le centre de la stèle sous la ceinture. Il s'agit probablement d'une sorte de sacoche, accrochée à la ceinture, d'où son nom de bourse, à défaut de mieux... L'ornementation des bourses est très variable, la seule constante notable est la présence fréquente d'une ligne de points en bordure, qui pourrait indiquer une couture ou ligature. La stèle no 18 possède comme particularité de porter un poignard sur la bourse, poignard probablement enserré dans son fourreau. Contrairement aux boucles de ceintures, les bourses sont systématiquement associées avec des effigies armées et des ceintures sans boucles terminales (lorsqu'il est possible de l'affirmer !). Il s'agit donc vraisemblablement d'un accessoire masculin.

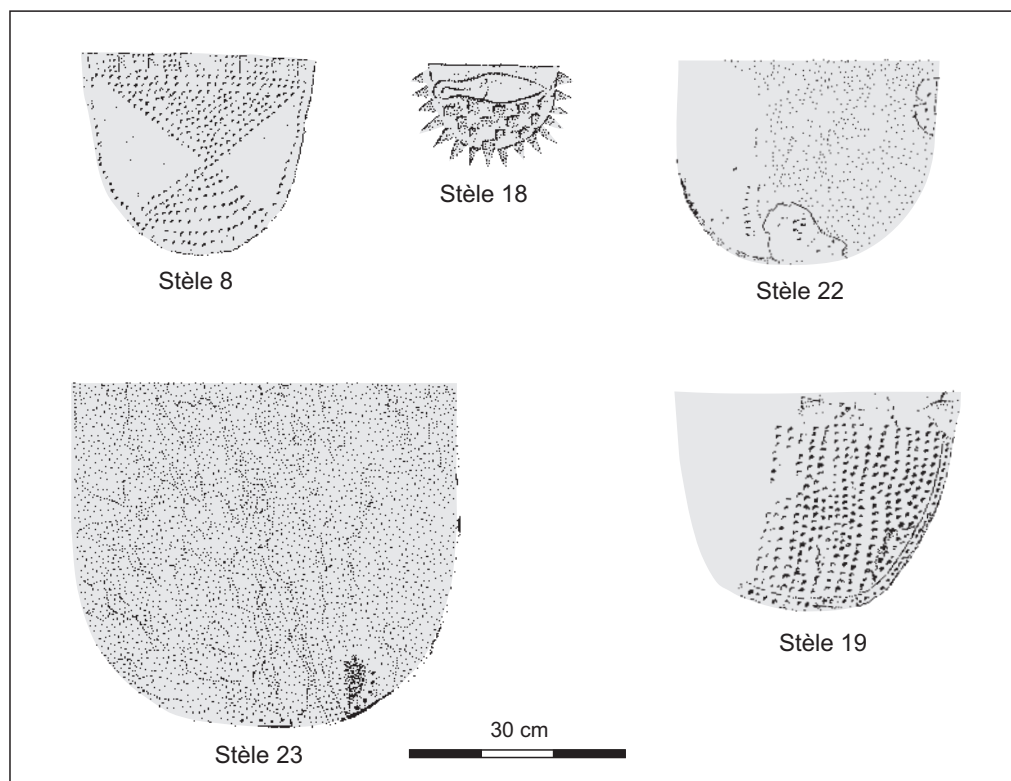


Fig. 16 - Représentations de bourses.

Pagnes. Le choix du terme « pagne » est tout aussi problématique que celui de « bourse ». Il s'agit d'un motif frangé rectangulaire, présent sur les flancs droit et gauche du bas du corps. Il n'apparaît que sur trois stèles de style B, toujours associé avec une bourse qu'il encadre (stèles no 8, 18 et 22). En revanche, la réciproque n'est pas valable pour les bourses, deux bourses n'étant pas accompagnées de pagnes (stèles no 19 et 23). En dehors de l'appellation « accessoire de vêtement », la fonction du pagne est inconnue. Dans le cas de la stèle no 8, le pagne est suspendu à la ceinture par le même type de motifs que la bourse, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit aussi d'une sorte de sac ou sacoche de ceinture. En outre, sur cette même stèle, un fourreau de poignard est accroché à la partie supérieure du pagne, d'une manière identique à la représentation de la stèle no 30 d'Aoste. Son association systématique avec la bourse, qualifiée de masculine, en fait un ornement attribuable aux hommes.

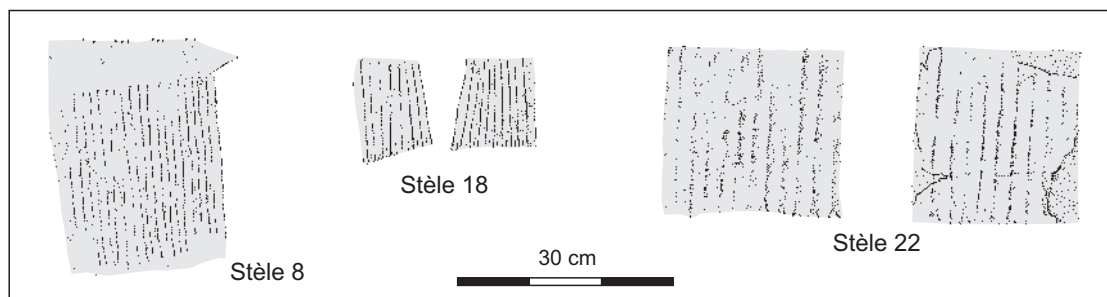


Fig. 16 - Représentations de pagnes.

Pectoraux. Trois stèles comportent un type d'objet que nous interprétons comme un pectoral ou un gorgerin en métal, vraisemblablement en cuivre (fig. 18). Ces objets consistent en un large collier en demi-lune, orné de bandes parallèles ou de points. Le modèle en est vraisemblablement un pectoral façonné dans une tôle de métal (cuivre, argent, etc.), dont un exemple en argent est connu dans la tombe de Villafranca Veronese (province de Vérone, Italie du Nord), attribué à la culture campaniforme. Deux des trois pectoraux représentés sur les stèles de Sion sont associés avec des ceintures à boucles terminales (stèles no 10 et 15). Le troisième est présent sur une stèle sans armes, mais dont la ceinture est sans boucles (stèle no 5). Il semble donc possible d'associer le pectoral métallique avec les effigies non armées, interprétées comme féminines.

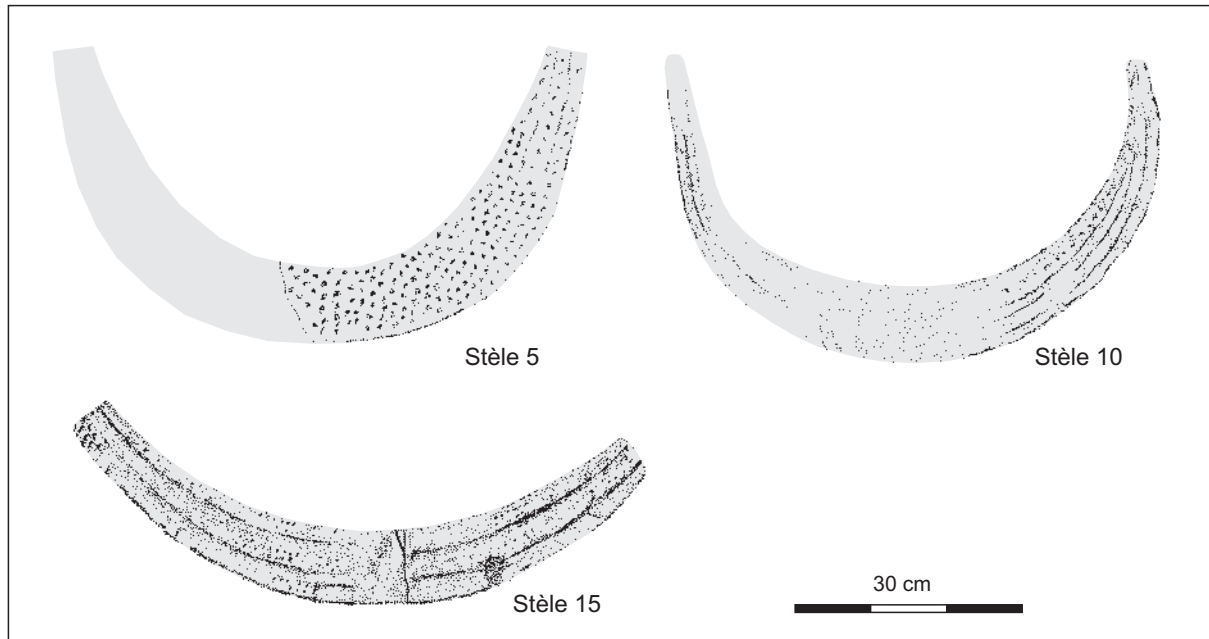


Fig. 18 - Représentations de pectoraux.

10. DÉCORS DE VÊTEMENTS ET ORNEMENTS

Les stèles du style B, d'époque campaniforme, portent toutes des décors géométriques très riches, illustrant probablement des ornements de vêtements, tissages, teintures, broderies, etc. La complexité de cette décoration est telle que certaines compositions de motifs gravés n'apparaissent qu'une ou deux fois parmi l'ensemble des stèles découvertes à Sion. A contrario, les motifs simples entrant dans la composition des surfaces décoratives sont relativement limités : neuf types de surfaces, quatre types de traits et cinq types de traitement différents des gravures (fig. 19). La complexité réside plutôt dans l'agencement des motifs entre eux, leur juxtaposition ou leur imbrication en damiers, en quinconce ou en superposition. L'art décoratif qui s'exprime ainsi sur ces dalles de pierre laisse penser que cette culture du décor devait aussi s'appliquer sur d'autres supports, hélas non conservés, par exemple des étoffes ou peaux.

Ainsi, il serait tentant de voir dans ces décors des codes vestimentaires en relation avec le statut particulier de la personne représentée. Nous avons donc cherché à retrouver des associations spécifiques de motifs, qui pourraient définir des groupes distincts, par exemple en relation avec le sexe ou la présence d'armes ou d'accessoires distinctifs. Cet exercice n'a pour le moment encore rien donné de concret, la raison en est probablement le nombre limité de dalles gravées conservées à Sion, mais aussi la grande richesse et variabilité des motifs décoratifs représentés. Les quelques règles et constantes observées sont assez triviales et dans la plupart des cas répondent à des contraintes plutôt géométriques que symboliques. Une seule observation est à signaler, au sujet d'un motif précis, dont un exemple d'ailleurs est connu sur un tissage récolté dans le lac de Ledro (Trentin). Il s'agit du motif de losanges imbriqués, qui se retrouve à Sion exclusivement sur des stèles attribuées au sexe féminin (stèles no 5, 6, 15 et 20 nord).

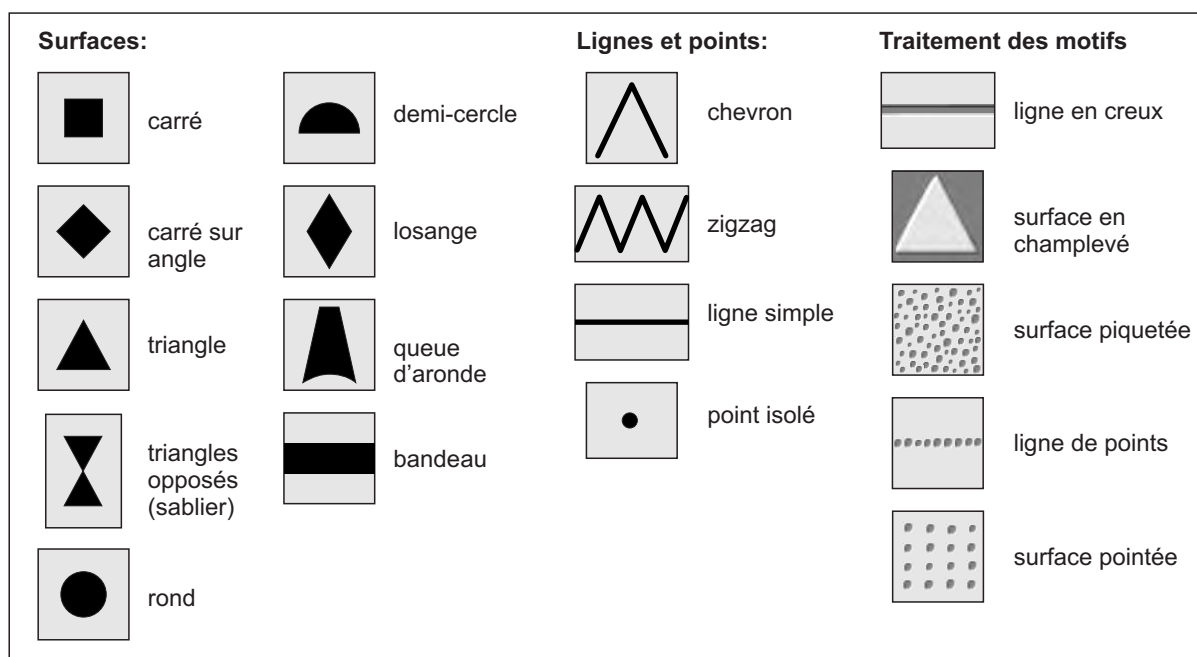


Fig. 19 - Analyse des décors. Motifs et traitements de base.

11. DISCUSSION SUR LE SEXE DES REPRÉSENTATIONS

L'hypothèse que les personnages représentés sur les stèles anthropomorphes de Sion soient de sexe masculin ou féminin a été proposée récemment par rapport à leur découverte et leur étude. Pendant les années qui ont suivi leur mise au jour, l'absence d'éléments sexuels évidents (sexe masculin ou poitrine) a incité les chercheurs à ne pas traiter de cette question, ou plutôt de n'attribuer à des effigies masculines que les stèles comportant des armes et de ne pas attribuer celles qui n'en avaient pas. En fait, les stèles sans armes étaient simplement supposées masculines.

Cette situation est assez paradoxale si on replace ces statues dans le contexte de l'Arc alpin du 3^e millénaire avant. J.-C., car de nombreux ensembles de stèles anthropomorphes possèdent des éléments indicatifs du sexe des effigies, notamment la représentation de seins qui s'oppose à la figuration d'armes. C'est le cas par exemple parmi les stèles de la région de la Lunigiana (Italie du Nord), des stèles du Trentin et de celles du sud de la France (Rouergue et Languedoc). A notre connaissance, ce n'est qu'en 2004 que la possibilité de personnages féminins représentés sur les pièces de Sion est évoquée par S. Favre et M. Mottet (Favre et Mottet 2004). Le critère déterminant étant la présence ou non d'armes sur l'effigie. A partir de cette hypothèse, il est intéressant de poser sur un tableau tous les éléments d'armes et de parures figurant sur les stèles du Petit-Chasseur et de chercher un regroupement de ces éléments, significatifs du sexe de la personne représentée (fig. 20).

D'après ce tableau, un certain nombre d'éléments apparaissent comme discriminants pour la définition du personnage ayant servi de modèle à la stèle. Les armes sont le critère principal, la double spirale en cuivre également, mais uniquement sur la stèle no 2 de style A. D'autres éléments sont aussi typiquement masculins, c'est le cas pour les bourses et les pagnes, fréquemment associés. En revanche, les stèles féminines se démarquent par l'absence de ces mêmes éléments, mais aussi par la présence de ceintures à boucles terminales et de pectoraux en métal, même si ce critère ne semble pas absolu dans le cas de la stèle no 5. Un autre point, déjà évoqué plus haut, est la présence sur le vêtement d'une décoration en losanges imbriqués, il ne s'agit pas forcément d'un critère sexuel spécifique, mais nous constatons sa présence exclusivement sur les stèles féminines.

Enfin, il faudrait tout de même moduler ce classement entre modèle masculin et modèle féminin, en raison de notre méconnaissance de la structure de la société du Néolithique final et de la culture campaniforme en particulier. Si le groupe des stèles « armées » et celui de celles « sans armes » se séparent aisément, il ne faut pas exclure que cette distinction corresponde à un statut social indépendant du sexe, par exemple relié à l'âge ou à l'appartenance à une classe ou caste particulière du groupe. Pourtant, la présence dans les dolmens, autant pendant le Néolithique final (monument M XII) que pendant l'occupation

campaniforme (dolmens M VI et M XI), de squelettes inhumés des deux sexes suggère plutôt une égalité homme/femme qui pourrait très bien s'exprimer également sur les stèles anthropomorphes.

No stèle	Poignard	Arc et flèches	Hache	Double spirale	Bourse	Pagne	Baudrier	Ceinture simple	Ceinture à boucles	Pectoral	Type de stèle / sexe
2	+	-	-	+	-	-	-	+	-	-	A ♂
16	+	?	?	?	-	-	-	+	-	?	A ♂
24	+	-	-	-	-	-	-	+	-	?	A ♂
7	+	-	-	-	-	-	-	-	-	?	A (♂)
14	?	?	+	(+)	-	-	-	+	-	-	A ♂
4	?	?	?	?	?	?	?	(+)	-	-	A ?
29	?	?	?	?	?	?	?	?	?	(-)	A ?
28	-	-	-	-	-	-	+	-	-	?	(A) ?
18	+	+	-	-	+	+	-	+	-	?	B ♂
8	(+)	-	+	-	+	+	-	+	-	-	B ♂
1 phase 1	?	+	-	-	?	?	-	?	?	-	B ♂
20S	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	B ♂
25	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	B ♂
22	-	?	?	?	+	+	?	(+)	(-)	?	B ♂
23	?	?	?	?	+	-	?	+	-	-	B ♂
19	?	?	?	?	+	-	?	?	?	?	B ♂
26	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	(B) ?
12	?	?	?	?	?	?	?	(+)	(-)	?	(B) ?
27	-	?	?	?	-	-	?	(+)	(-)	?	B ?
1 phase 2	?	-	-	-	-	-	+	?	?	-	B ?
3	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	B ?
9	?	?	?	?	(-)	(-)	?	?	?	?	B ?
11	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	B ?
13	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	B ?
17	-	-	?	?	-	-	?	?	?	?	B ?
21	-	-	-	-	-	-	-	?	?	-	B ?
5	-	-	-	-	-	-	-	+	-	+	B (♀)
10	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	B ♀
15	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	B ♀
20N	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	B ♀
6	-	-	-	-	-	-	(-)	-	+	?	B ♀

Fig. 20 - Tableau des critères pris en compte pour la détermination du sexe des personnages représentés sur les stèles anthropomorphes. Le signe + indique la présence de l'élément, le - son absence, le ? signale que la stèle est trop incomplète pour en décider.

12. CONCLUSIONS

La nécropole néolithique du Petit-Chasseur I à Sion est un site unique, en fonction de son histoire, de son évolution, de sa conservation et, a fortiori, des stèles gravées quelle a livré. Néanmoins, il existe sur le versant sud des Alpes, une zone funéraire et culturelle d'époque contemporaine qui a vu se dérouler des rituels, commandés par une idéologie et une symbolique religieuse comparables. La nécropole mégalithique de Saint-Martin de Corléans à Aoste, distante de celle de Sion d'une centaine de kilomètres seulement, apparaît depuis sa découverte en 1969 comme la réplique de celle du Petit-Chasseur. Certaines stèles anthropomorphes présentent même une facture des gravures qui pourrait être de la main du même artiste.

Malheureusement, le site archéologique d'Aoste n'a pas été fouillé et décrit avec la précision et la rigueur nécessaires, les rares publications déjà parues indiquent qu'il sera très difficile, voir impossible de comparer les deux sites avec les mêmes critères chronologiques ou architecturaux. En outre, les stèles découvertes à Aoste sont encore très mal documentées, les rares photographies parues ne permettent pas de se faire une idée de la finesse de leurs décors, contrairement à celles des Sion, dont l'étude et les dessins de Sébastien Favre constituent des archives d'une qualité exceptionnelles, accessibles pour tous les chercheurs qui s'intéressent à ces objets. Il est certain que le jour où des relevés de qualité des stèles anthropomorphes d'Aoste seront disponibles, l'ensemble des stèles de Sion sera à considérer sous un jour nouveau.

Au delà de ces regrets, il faut encore insister sur l'apport considérable du site du Petit-Chasseur pour la compréhension des cultures préhistoriques du troisième millénaire avant notre ère dans la haute vallée du Rhône. Nous avons ainsi une image de plus en plus précise, d'une société relativement hiérarchisée, où les relations sociales et les liens d'hérédité jouent assurément un rôle très important. Les informations récoltées pendant les fouilles, entre 1961 et 1988, n'ont certainement pas encore fini de susciter de nouvelles interprétations et d'enrichir nos connaissances sur les sociétés du Néolithique final dans l'Arc alpin.

13. CATALOGUE DES STÈLES

STÈLES DE TYPE A

Les stèles de cette catégorie se rattachent à la première phase d'utilisation de la nécropole du Petit-Chasseur, datée de 3000 à 2500 av. J - C. environ. Au plan stylistique, ces figurations anthropomorphes présentent un schématisme assez fruste, une décoration partielle de la surface ; les éléments anatomiques, bras et mains sont parfois figurés avec un certain réalisme, les doigts légèrement écartés ; les figurations d'armes ou de pendentifs en cuivre sont caractéristiques : pendentif à double spirale, poignard, hache. Les autres éléments du décor sont assez discrets : ceinture, baudrier ou collier.

Aucune des stèles de ce type n'a été retrouvée en position originale, toutes ont été réutilisées comme éléments architecturaux dans la construction de tombeaux (dolmens), et cela jusqu'à la période campaniforme, entre 2500 et 2200 av. J - C.

Lors de la description de chaque stèle, les éléments anatomiques, les parures et les armes sont orientés selon la position qu'ils occupent sur le corps humain figuré.

Stèle no 2

Statue-stèle anthropomorphe en marbre sériciteux. Les gravures sont réalisées par piquetage, en champlevé, au moyen d'un ciseau en pierre à pointe fine. Le relief des motifs atteint 2 à 5 mm d'épaisseur. Dimensions : hauteur 259 cm, largeur 118 cm, épaisseur 8-9 cm, poids env. 530 kg. Poids original estimé env. 740 kg, hauteur estimée env. 280 cm.

La stèle représente un personnage masculin. La tête n'est pas conservée, mais elle devait être plutôt petite. Deux bras minces sont repliés sur le bas-ventre, les mains jointes sont dessinées de manière assez réalistes. Un pendentif à double spirale imite un modèle en cuivre, de type Malé Levàre (Slovaquie) ou de type Stollhof (Autriche), il est suspendu au cou par un ruban en V. Les deux disques sont formés de sept ou huit cercles concentriques. Une ceinture non décorée barre le corps, au-dessous est représenté un poignard en cuivre, à lame triangulaire à nervure médiane et à pommeau en demi-lune, modèle de type Remedello (Italie du Nord). La figuration est complète, à l'exception de la tête, du bras et de l'épaule gauche cassés. L'ensemble de la figuration se distingue des stèles plus tardives par l'absence d'ornementation géométrique.

Cette stèle a été réemployée dans la construction du dolmen M I (dalle latérale ouest du coffre). Elle a été retrouvée couchée sur le flanc droit, la gravure disposée vers l'intérieur du coffre. La forme primitive de la stèle est en grande partie conservée, le bord droit est intact. Le bord gauche a été brisé à l'époque préhistorique. L'encoche à gauche en dessous de la ceinture est moderne (passage d'un canal d'irrigation), tandis que la cassure qui recoupe la tête et l'épaule gauche est due à la tranchée creusée en 1961.

Le parallèle le plus proche est la dalle nord-est de la tombe III de la nécropole dolménique de Saint-Martin de Corléans (Aoste, Italie du Nord). Malgré une facture plus grossière, elle présente aussi un pendentif à double spirale et un poignard gravé à droite sous la ceinture.

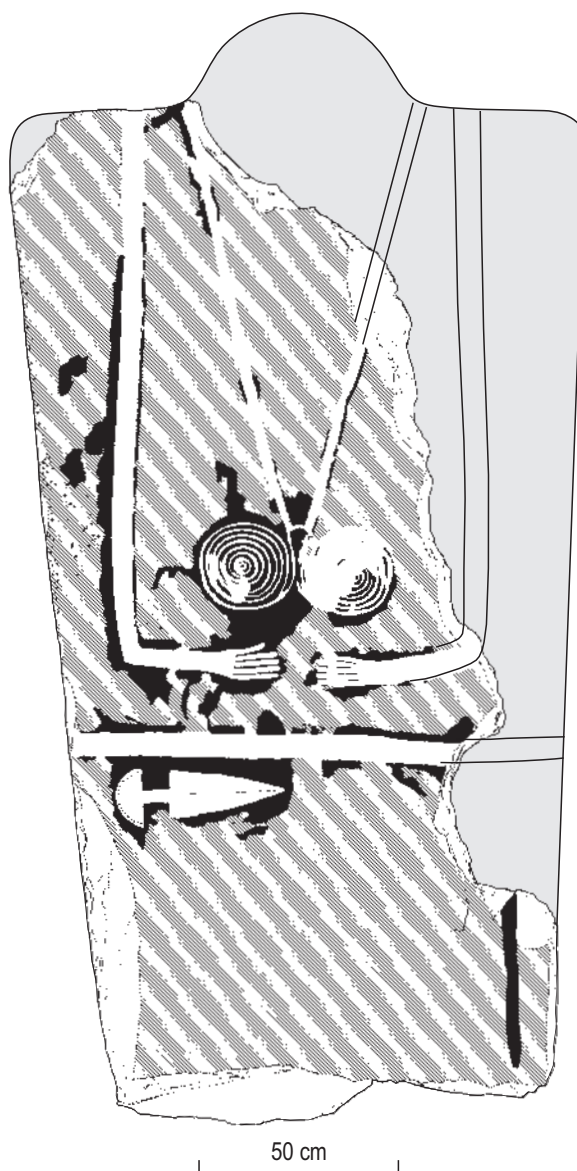


Fig. 21 - Stèle no 2, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.



Fig. 22 - Stèle no 2, dessin objectif. Dessin S. Favre.



Fig. 23 - Stèle no 2, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 16

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. Les motifs apparaissent en champlevé sur un fond couvert d'un piquetage uniforme. Ils comportent un détourage préliminaire, obtenu par percussion directe au moyen d'un ciseau en pierre. Les motifs ont un relief de 2 à 3 mm, le diamètre des impacts est de 2 à 3 mm. Dimensions : hauteur 86 cm, largeur 71 cm, épaisseur 5-6 cm, poids env. 80 kg. Poids original estimé env. 495 kg, hauteur estimée env. 275 cm.

La stèle représente un personnage masculin. L'avant-bras droit est conservé, avec sur la main trois lignes verticales de points (tatouage ou bracelet ?). Une large ceinture est décorée d'une ligne de chevrons gravés, en dessous figure un poignard triangulaire sans nervure et à pommeau en demi-lune de type Remedello. Le pommeau, le manche et la partie proximale de la lame sont décorés de lignes de points gravés en creux. A gauche, un deuxième poignard est disposé symétriquement, seule la pointe est conservée. Sous les poignards est figuré un deuxième bandeau décoré d'une ligne de chevrons. La figuration est incomplète, seuls un avant-bras et la ceinture indiquent la représentation anthropomorphe. L'ensemble de la stèle visible est uniformément piqueté, à l'exception des motifs cités ci-dessus. Aucune autre décoration n'est reconnaissable.

Cette stèle a été réemployée dans la construction du dolmen M V (dalle nord du coffre). Elle était plantée à l'envers (torse en bas), la gravure visible à l'extérieur du coffre. La surface de la dalle est très bien conservée. La stèle originale a été retaillée sur tous ses bords pour obtenir une dalle rectangulaire.

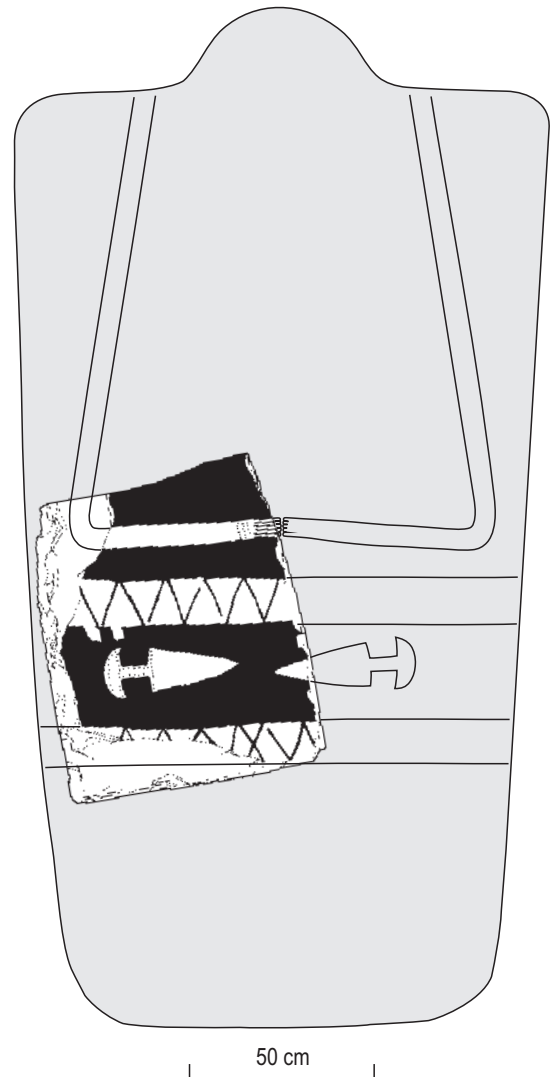


Fig. 24 - Stèle no 16, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

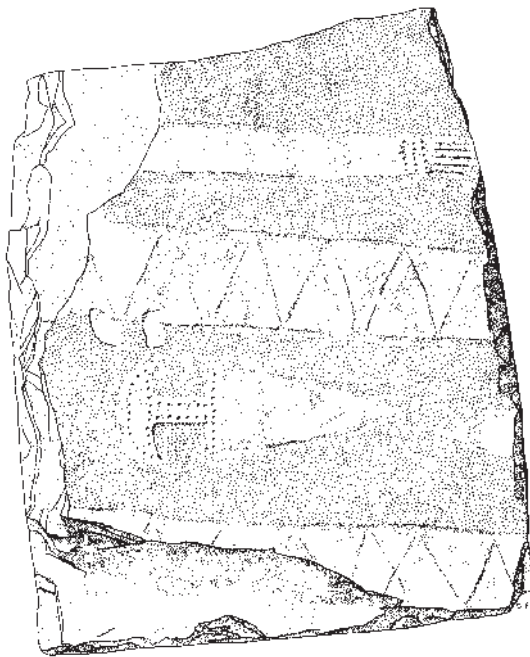


Fig. 25 - Stèle no 16, dessin objectif. Dessin S. Favre.



Fig. 26 - Stèle no 16, photo B. de Peyer.

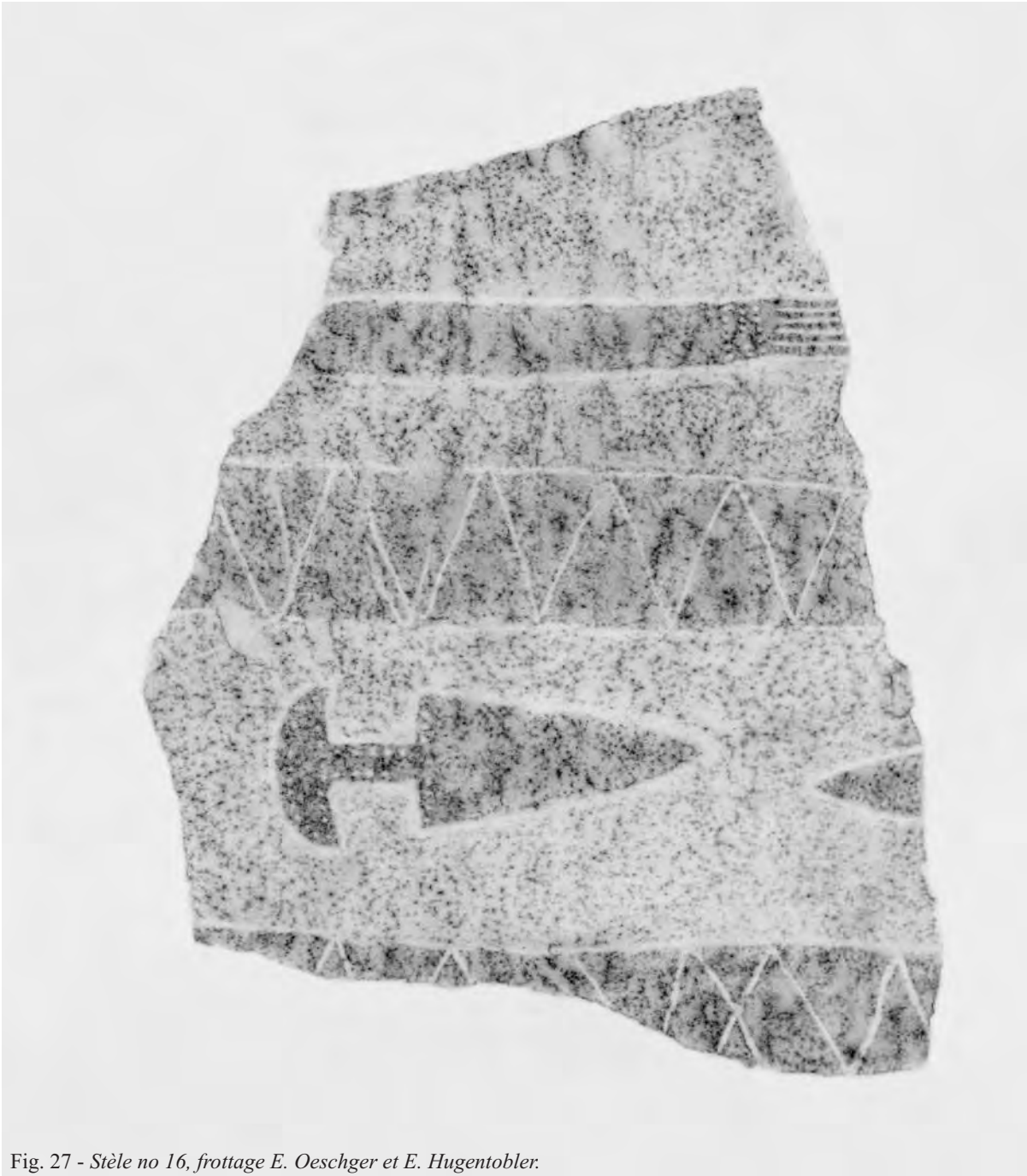


Fig. 27 - Stèle no 16, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 24

Statue-stèle anthropomorphe en marbre sériciteux gris beige compact, avec inclusions d'ardoise noire. Tous les motifs sont gravés en champlevé, une veine d'ardoise a été utilisée pour délimiter la partie proximale de la lame du poignard de droite. Dimensions : hauteur 193 cm, largeur 94 cm, épaisseur 10-11 cm, poids env. 435 kg. Poids original estimé env. 545 kg, hauteur estimée env. 230 cm.

La stèle représente un personnage masculin. Seule une main, dessinée avec un certain réalisme, est visible à gauche. Au-dessus de la ceinture, à gauche, figure un poignard à lame triangulaire, à bords convexes, nervure centrale et pommeau en demi-lune. La ceinture est traitée sous la forme d'une bande légèrement oblique, gravée en champlevé et ornée d'une ligne de chevrons. Sous la ceinture sont encore représentés trois poignards, dont un à nervure centrale et pommeau en demi-lune, deux autres à lame lisse dont un à pommeau conservé. Ces objets évoquent des poignards en cuivre de type Remedello (nord de l'Italie). Le style des gravures diffère quelque peu d'un poignard à l'autre, il est donc probable qu'elles aient été réalisées à des moments et par des artisans différents. La figuration est incomplète, il manque les épaules et la tête. L'ensemble de la figuration se distingue des stèles plus tardives par l'absence d'ornementation géométrique.



Fig. 28 - Stèle no 24, photo B. de Peyer.

La stèle a été réemployée dans la construction du dolmen M XI (antenne servant au calage de la dalle est du coffre). Elle était plantée en position normale, la gravure orientée vers l'intérieur du monument. La partie supérieure a été brisée à l'époque préhistorique, l'angle supérieur gauche présente une cassure moderne. Les deux bords conservés de la stèle ont été arrondis par piquetage, la base originelle est brute. La surface supérieure, très érodée, présente de nombreuses cupules dues au ravinement par la pluie et le vent. La partie inférieure, enterrée à l'origine, possède une surface plus régulière.



Fig. 29 - Stèle no 24, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.



Fig. 30 - Stèle no 24, dessin objectif.
Dessin S. Favre.



Fig. 31 - Stèle no 24, frottage E. Oeschger et E Hugentobler.

Stèle no 7

Stèle gravée en marbre gris. Le bord droit est travaillé par un piquetage régulier, il présente un arrondi très soigné, présent jusqu'au niveau d'implantation d'origine de la pièce dans le sol. Les motifs sont travaillés par piquetage simple, sans champlévé, au moyen d'un ciseau en pierre à pointe fine. C'est la seule stèle du site qui ne comporte pas une représentation anthropomorphe. Dimensions : hauteur 189 cm, largeur 124 cm, épaisseur 6-8 cm, poids env. 335 kg.

On distingue deux gravures isolées : une surface ovale (disque solaire ?) et un poignard triangulaire. Le poignard, de forme classique, possède une nervure médiane et un pommeau en demi-lune. La technique de réalisation du poignard diffère de celle des stèles nos 2, 16 et 24, mais le type de piquetage est identique à celui utilisé pour le collier de la dalle nord du M VI (stèle no 29). La dalle ne semble pas avoir été brisée. L'ensemble de la figuration se distingue des stèles plus tardives par l'absence d'ornementation géométrique.

Cette stèle a servi d'élément architectural dans la construction du dolmen M VI (antenne servant au calage de la dalle ouest du coffre). Elle a été trouvée en position primaire. Les gravures étaient tournées vers l'intérieur du coffre. Il est difficile de dire si les gravures ont été réalisées avant sa mise en place dans l'architecture du dolmen ou après son installation. Le bord gauche est brut, il présente une fracture naturelle. Cette cassure ancienne indique que la dalle ne provient pas d'une stèle réemployée qui aurait été brisée dans le sens de la longueur. La roche se désagrège facilement, la face arrière de la dalle, tournée vers l'extérieur du monument, est très délitée.



Fig. 32 - Stèle no 7, dessin d'interprétation des gravures.



Fig. 33 - Stèle no 7, dessin objectif.
Dessin S. Favre.

Stèle no 14

Statue-stèle anthropomorphe en schiste calcaire gris. Les motifs sont gravés en champlévé, le piquetage est effectué avec un percuteur en pierre, d'une manière analogue à la stèle no 2. Les impacts atteignent 3 à 4 mm de diamètre. Dimensions : hauteur 186 cm, largeur 154 cm, épaisseur 7-8 cm, poids env. 490 kg. Poids original estimé env. 520 kg, hauteur estimée env. 210 cm.

La stèle représente un personnage masculin. Deux bras minces, aux coudes arrondis, se rejoignent sur le ventre. Un collier est marqué par une large ligne arrondie, non travaillée. Sur la partie gauche du personnage, un motif en V apparaît qui peut être interprété comme un ruban où pouvait être accroché un pendentif à double spirale, actuellement effacé. La poitrine est barrée de droite à gauche par ce qui semble être un manche de hache, dont la lame est visible tout à gauche. Il est aussi possible que le motif en V soit un élément de suspension destiné à retenir la hache

par son manche. Une ceinture décorée d'un zigzag gravé est représentée au-dessous des avant-bras. La figuration est incomplète, la tête et la partie supérieure des épaules manquent. L'ensemble de la figuration se distingue des stèles plus tardives par l'absence d'ornementation géométrique.

Cette stèle a été retrouvée gisant sur le sol, au sud-ouest du dolmen M V, la face gravée dirigée vers le haut. Elle provient certainement de la destruction partielle ou totale d'un dolmen, dans la mesure où sa partie supérieure a été retaillée pour lui donner une forme quadrangulaire propre aux dalles nord et sud des chambres funéraires. La surface est fortement délitée. Une partie des motifs n'est plus visible, les gravures sont érodées et très émoussées. La base est taillée grossièrement, probablement d'origine. Les bords droit et gauche sont travaillés par piquetage. La partie supérieure a été volontairement cassée, puis soigneusement régularisée. La dalle est fendue en deux dans le sens de la hauteur, probablement suite à son abandon.



Fig. 34 - Stèle no 14, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.



Fig. 35 - Stèle no 14, dessin objectif. Dessin S. Favre.

Stèle no 4

Statue-stèle anthropomorphe en schiste cristallin gris-vert. Les rares gravures sont probablement réalisées par piquetage à l'aide d'un outil en pierre. La texture feuilletée de la roche se prête mal à la conservation des gravures, la surface de la dalle est trop érodée pour y distinguer les dimensions des piquetages. Dimensions : hauteur 253 cm, largeur 146 cm, épaisseur 15 cm, poids env. 1020 kg.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. Les éléments décoratifs comprennent un arc de cercle grossier dans la partie supérieure, qui figure peut-être un collier, et quelques traits horizontaux dans la partie médiane, qui pourraient correspondre aux bras ou à une ceinture. La figuration est incomplète, en particulier la

partie supérieure où devait se trouver la tête du personnage. L'ensemble de la figuration se distingue des stèles plus tardives par l'absence d'ornementation géométrique.

Cette stèle a servi d'élément architectural dans la construction du dolmen M I (dalle est du coffre). Elle était disposée sur le flanc gauche, la gravure orientée vers l'extérieur du coffre. La partie supérieure, avec la tête, a été retaillée. Le bord droit, soigneusement travaillé, n'a pas été retouché, en revanche le bord gauche est en grande partie rectifié, à l'exception d'une zone médiane probablement d'origine. La partie inférieure droite a été totalement retaillée en arc de cercle pour aménager un accès à la chambre sépulcrale. Une encoche moderne entame le bord inférieur gauche (passage d'un canal d'irrigation).

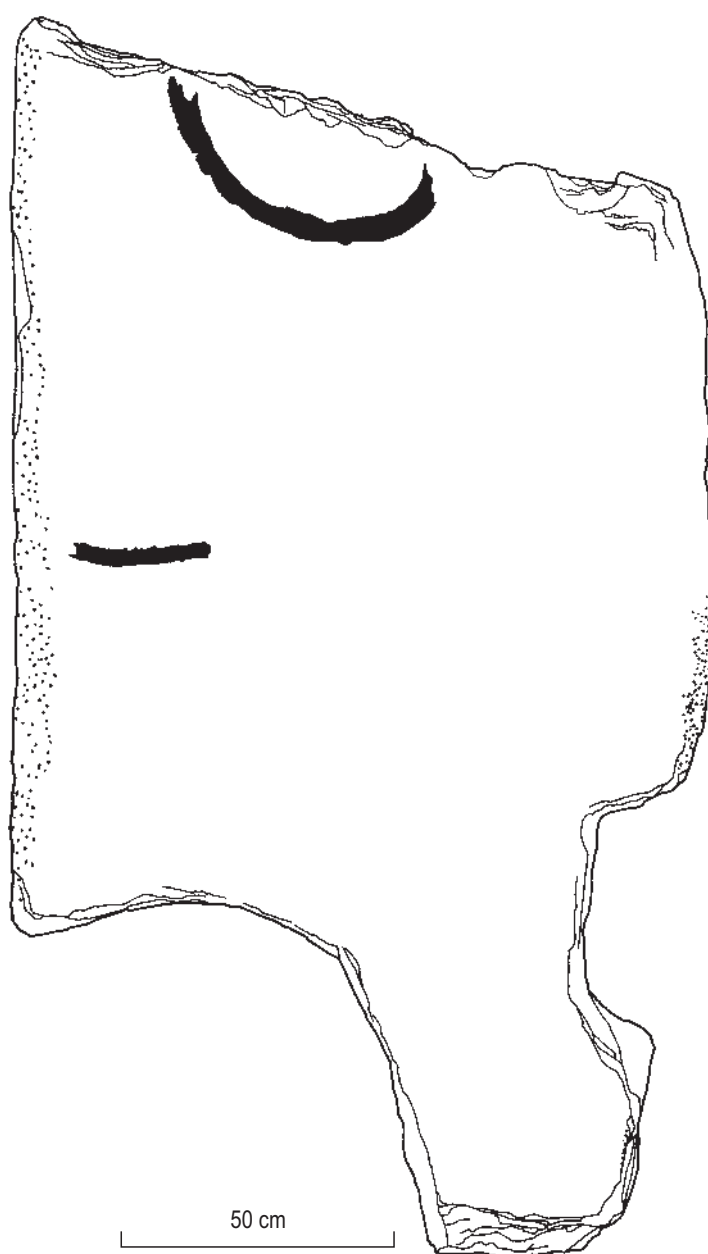


Fig. 36 - Stèle no 4, dessin d'interprétation des gravures.

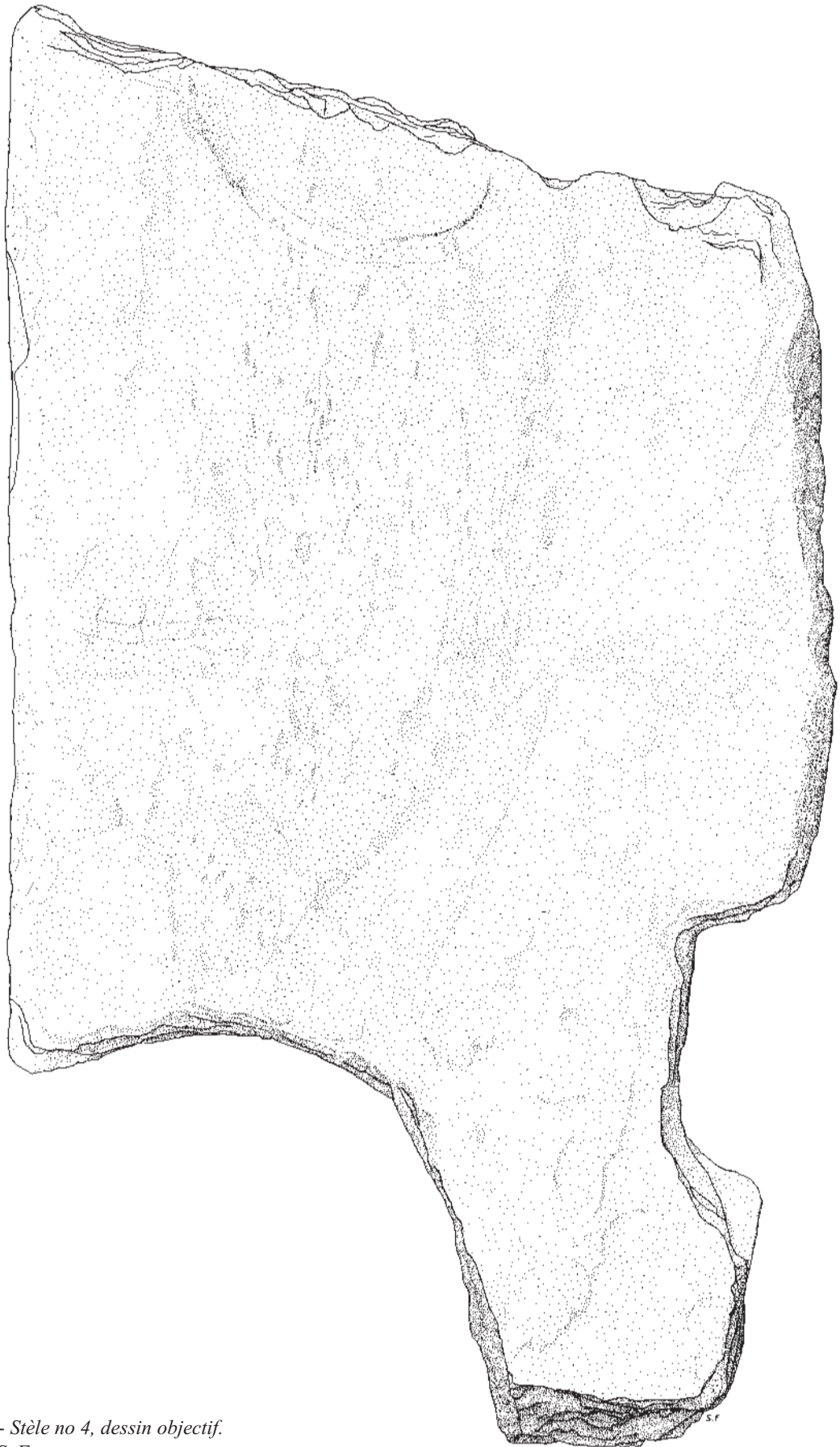


Fig. 37 - Stèle no 4, dessin objectif.
Dessin S. Favre.

Stèle no 29

Statue-stèle anthropomorphe en calcaire du lias. La seule gravure conservée est constituée de quelques points grossièrement gravés. Il s'agit de la seule stèle anthropomorphe réutilisée dans le dolmen M VI. Dimensions : hauteur 256 cm, largeur 177 cm, épaisseur 19-33 cm, poids env. 2570 kg.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. La stèle comporte une tête en forme de simple protubérance peu marquée, les épaules sont anguleuses. Quelques points gravés très grossièrement marquent l'emplacement

d'un collier en arc de cercle. La figuration est probablement complète, bien que la découpe de la tête et des épaules soit très irrégulière. L'ensemble de la figuration se distingue des stèles plus tardives par l'absence d'ornementation géométrique.

Cette stèle a été réemployée dans la construction du dolmen M VI (dalle nord du coffre). Elle était couchée sur le flanc droit, la gravure orientée vers l'intérieur du coffre. Le litage de la roche, oblique par rapport à la surface de la dalle, a certainement été un handicap pour la taille régulière du contour de la stèle. La surface est très érodée.

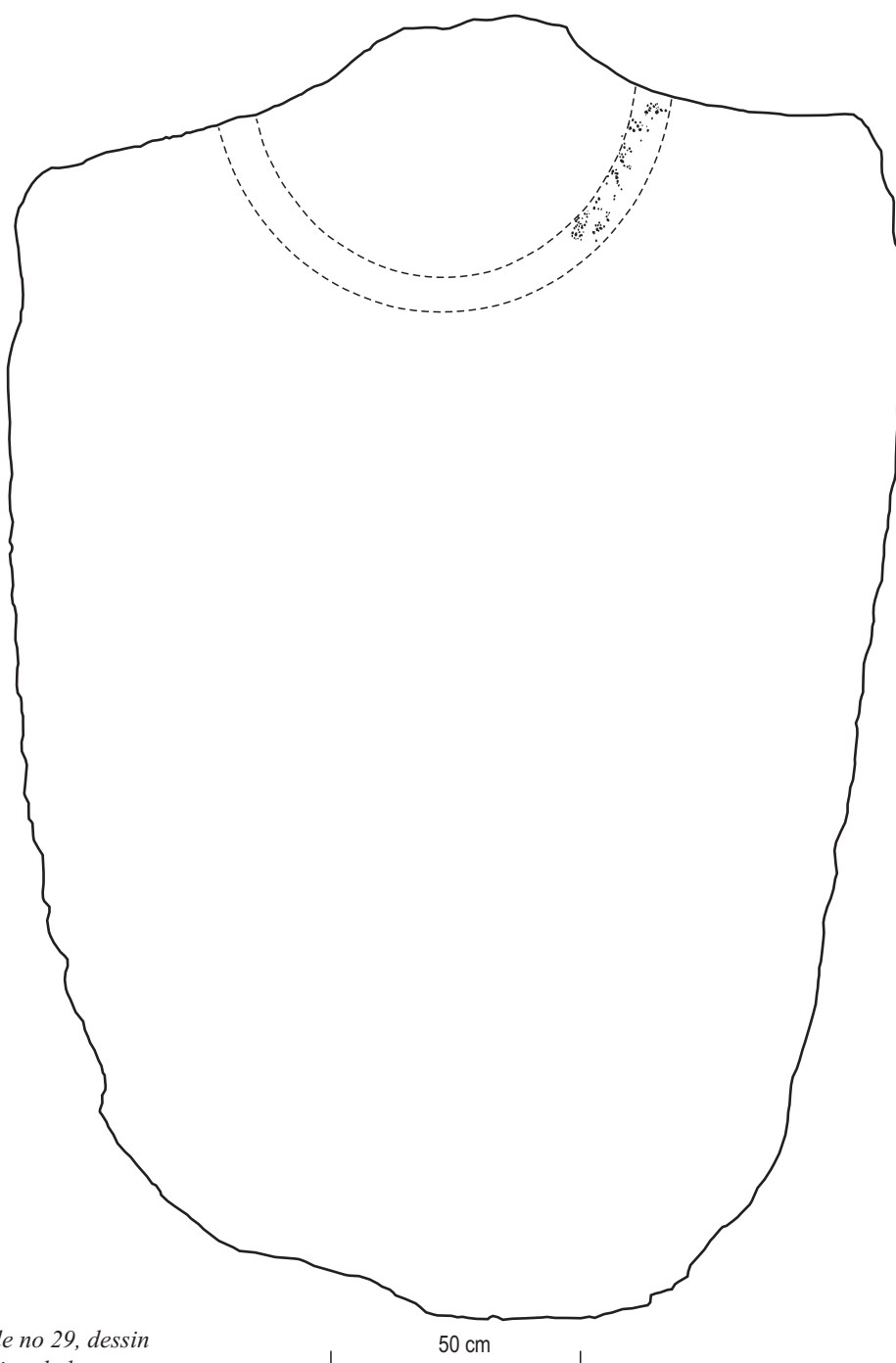


Fig. 38 - Stèle no 29, dessin d'interprétation de la gravure.



Fig. 39 - Stèle no 29, photographie de la face arrière, non gravée.

STÈLES DE TYPE B

Les stèles de ce type se rattachent à la seconde phase d'utilisation de la nécropole du Petit-Chasseur, datée de 2500 à 2200 av. J - C. environ. Les ornements vestimentaires, les bijoux et dans une moindre mesure les armes sont fréquents. Les arcs et les flèches remplacent les poignards triangulaires. Par opposition au style du type A, plus sobre, la technique décorative utilise des motifs géométriques beaucoup plus complexes, ordonnés en registres et qui couvrent une part importante de la surface de la stèle. Les motifs se composent de triangles, de losanges, de carrés, organisés en lignes, en chevrons ou en damiers. Les stèles de type B sont datées de la culture campaniforme, entre 2500 et 2200 av. J - C. ou, éventuellement, au début de l'âge du Bronze ancien vers 2000 av. J - C.

Lors de la description de la pièce, les éléments anatomiques, les parures et les armes sont orientés selon la position qu'ils occupent sur le corps humain figuré.

Stèle no 18

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. Les gravures sont réalisées par piquetage, au moyen d'un ciseau en pierre à pointe fine. Les motifs sont travaillés en creux et en champlévé. Dimensions : hauteur 101 cm, largeur 56 cm, épaisseur 6-9 cm, poids env. 105 kg. Poids original estimé env. 115 kg, hauteur estimée env. 115 cm.

La stèle représente un personnage masculin. Les bras et les mains sont présentés de manière très schématique. Un arc grossièrement dessiné est disposé en bandoulière, il enserme une unique flèche. La ceinture est décorée de deux rangs de demi-cercles opposés. Sous la ceinture pend une bourse semi-circulaire, décorée d'un damier de carrés et entouré d'une frange de triangles. Dans la partie supérieure, figure un poignard à lame lancéolée. De part et d'autre des motifs à franges verticales représentent probablement un pagne. La figuration est incomplète. La partie supérieure de la tête a été brisée à l'époque préhistorique, la cassure franche, bien visible, relie les deux épaules. Tout le reste du pourtour correspond au bord original de la stèle. Le torse est couvert d'un croisillon de lignes obliques, formées de carrés gravés en creux. Au bas du pagne et de la bourse, une bande piquetée irrégulière termine la partie décorée. L'ensemble des motifs et du décor est relativement maladroit.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction de la ciste M IX (dalle est du coffre). Elle était couchée sur le flanc gauche, la gravure orientée vers l'intérieur du coffre. La surface de la dalle, fortement altérée, témoigne d'un long séjour en position primaire, avant son réemploi.

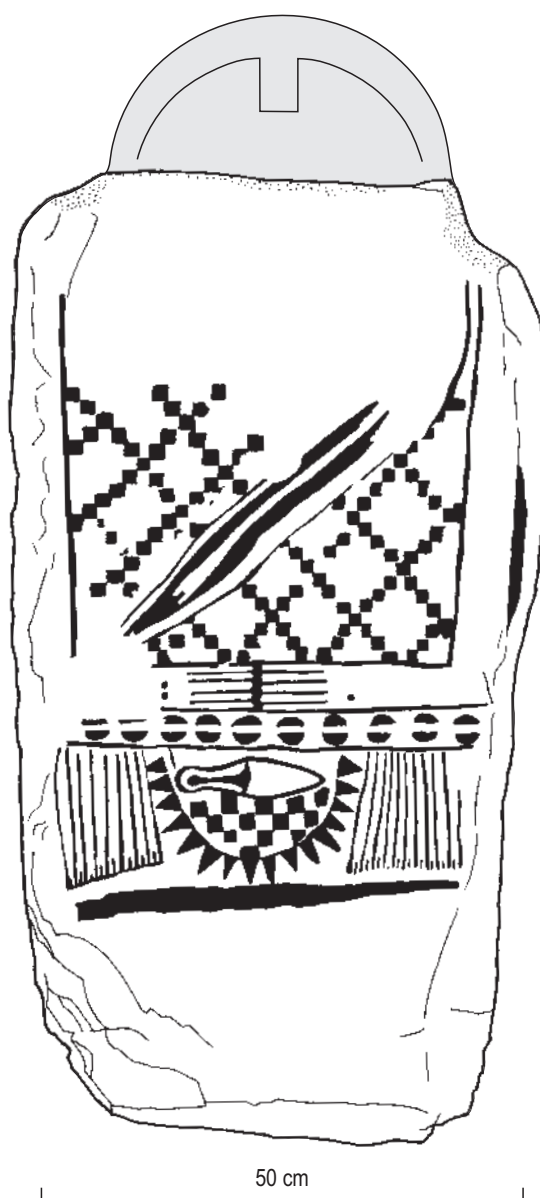


Fig. 40 - Stèle no 18, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

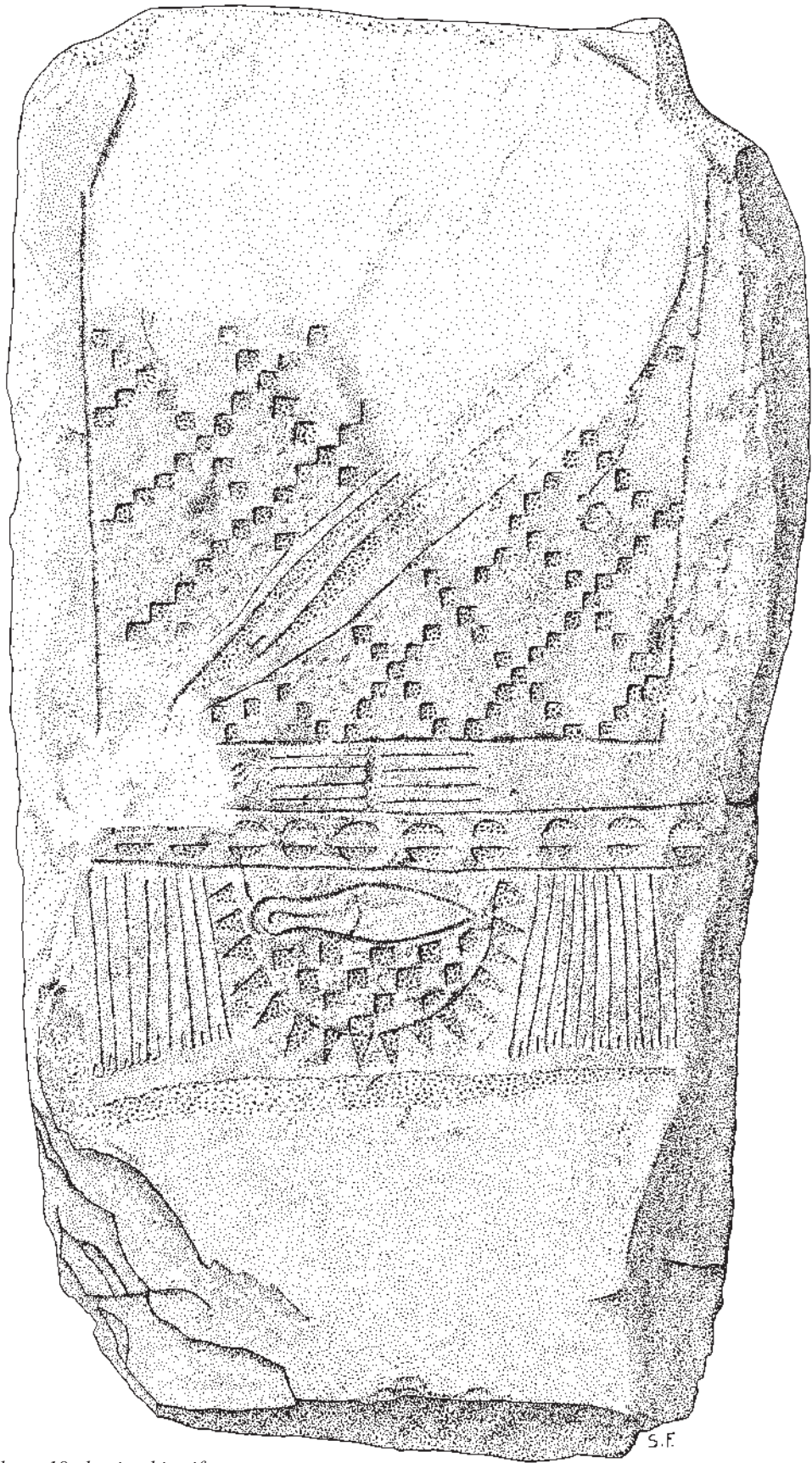


Fig. 41 - Stèle no 18, dessin objectif.
Dessin S. Favre.



Fig. 42 - Stèle no 18, photo B. de Peyer.



Fig. 43 - Stèle no 18, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 8

Statue-stèle anthropomorphe en quartzite schisteux, très feuilleté, dont le plan de clivage n'est pas parallèle à la surface de la dalle. Les gravures sont réalisées par piquetage au moyen d'un ciseau en pierre à pointe fine, les motifs sont travaillés en creux et en champlevé. Dimensions : hauteur 163 cm, largeur 80 cm, épaisseur 6-7 cm, poids env. 190 kg. Poids original estimé env. 285 kg, hauteur estimée env. 185 cm.

La stèle représente un personnage masculin. La partie inférieure de la tête, au-dessous du niveau des épaules, est couverte d'un piquetage uniforme. Le large collier à trois rangs est formé d'une fine bande en champlevé ornée d'une ligne de points, sous laquelle sont disposées deux guirlandes de triangles garnis de points. Un manche de hache, bordé de deux lignes de points, barre le torse en diagonale, la lame de la hache n'est pas conservée. Seuls les avant-bras sont encore préservés, les mains opposées sur le ventre ; une ligne de points verticaux orne le poignet de la main gauche. La ceinture est marquée par un large bandeau de trois rangées de carrés et rectangles disposés en damier.

Trois pièces sont suspendues à la ceinture, par des attaches ornées de points. A droite, un rectangle orné de franges verticales peut correspondre à un pagne, il est surmonté par un motif pointu horizontal interprétable comme le fourreau d'un poignard ; dans l'axe de la stèle, figure une bourse en forme de demi-cercle, décorée de deux triangles piquetés, opposés par le sommet, et d'une bordure de points. A gauche de cet élément, un triangle horizontal en réserve, dirigé vers le centre de la stèle, pourrait figurer l'extrémité encore visible d'un second fourreau de poignard, symétrique au précédent. La figuration est incomplète : la tête a été brisée au moment de son réemploi, la partie gauche du corps est retaillée grossièrement ; à droite, le bord d'origine est conservé au-dessous de l'avant-bras ; plus haut, la stèle est brisée en oblique. Le torse est décoré d'un damier de carrés en creux et en champlevé, ces derniers sont eux-mêmes formés de cinq petits carrés réservés, disposés en quinconce. La partie inférieure de la stèle, totalement piquetée, ne présente pas d'autre décor.

Cette stèle a été retrouvée en réemploi près du dolmen M VI (dalle sud d'un coffre funéraire adventice, construit contre la façade sud de la chambre principale). Elle était couchée sur le flanc gauche, la gravure visible à l'extérieur du coffre.

Dans la nécropole dolménique de Saint-Martin de Corléans, à Aoste (Italie du Nord), la stèle no 30 comporte un décor très semblable, autant par les motifs que par la facture.

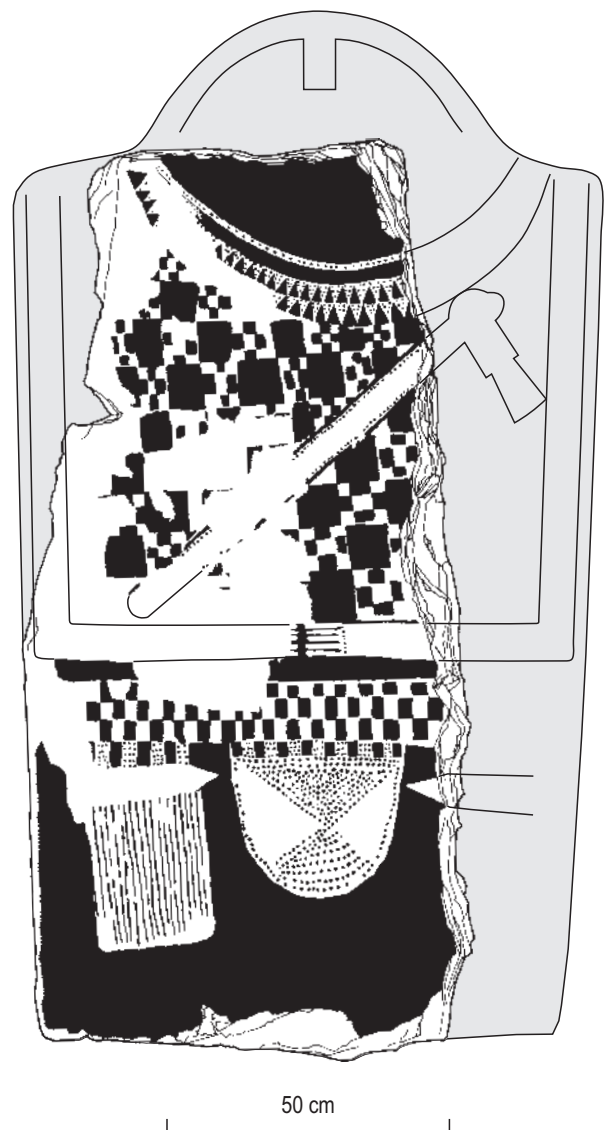


Fig. 44 - Stèle no 8, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

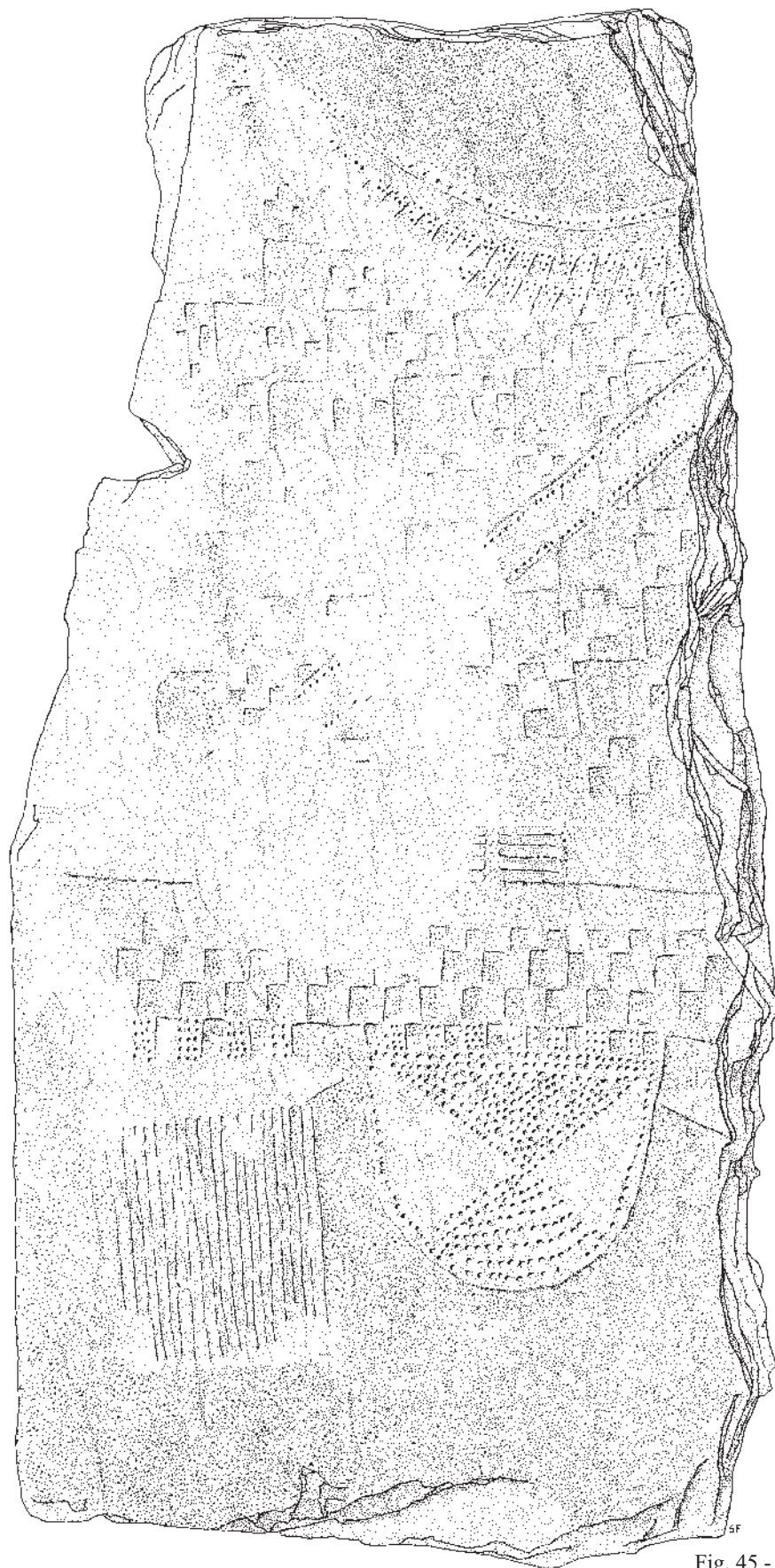


Fig. 45 - Stèle no 8, dessin objectif. Dessin S. Favre.



Fig. 46 - Stèle no 8, photo B. de Peyer.



Fig. 47 - Stèle no 8, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 1

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. Les gravures sont réalisées par piquetage, avec un outil en pierre dont l'impact est de 3 à 5 mm. Quelques traces de polissage sont visibles. Les motifs, d'une étonnante précision, ont été gravés à partir d'un dessin initial tracé à la pointe sèche.

Les motifs de la phase 1 sont traités en champlévé (à l'exception du décor), tandis que ceux de la phase 2 sont en creux. Il s'agit d'une des deux stèles du site du Petit-Chasseur qui comporte deux phases de gravures, la seconde étant la stèle no 27. Dimensions : hauteur 128 cm, largeur 103 cm, épaisseur 6-7 cm, poids env. 290 kg. Poids original estimé env. 510 kg, hauteur estimée env. 220 cm.

La première phase représente un personnage masculin, la seconde est indéterminée. La première phase de gravure possède pour seul élément anatomique : un nez rectangulaire. Les bras et les mains ne sont pas visibles. À la base du cou, un collier est figuré par un rang de perles rondes, avec un point en creux au centre. Un arc et trois flèches sont disposés en bandoulière sur la poitrine. Une ceinture est encore visible dans la partie inférieure conservée. Décor : le torse est recouvert d'un réseau quadrillé de petits carrés gravés en creux.

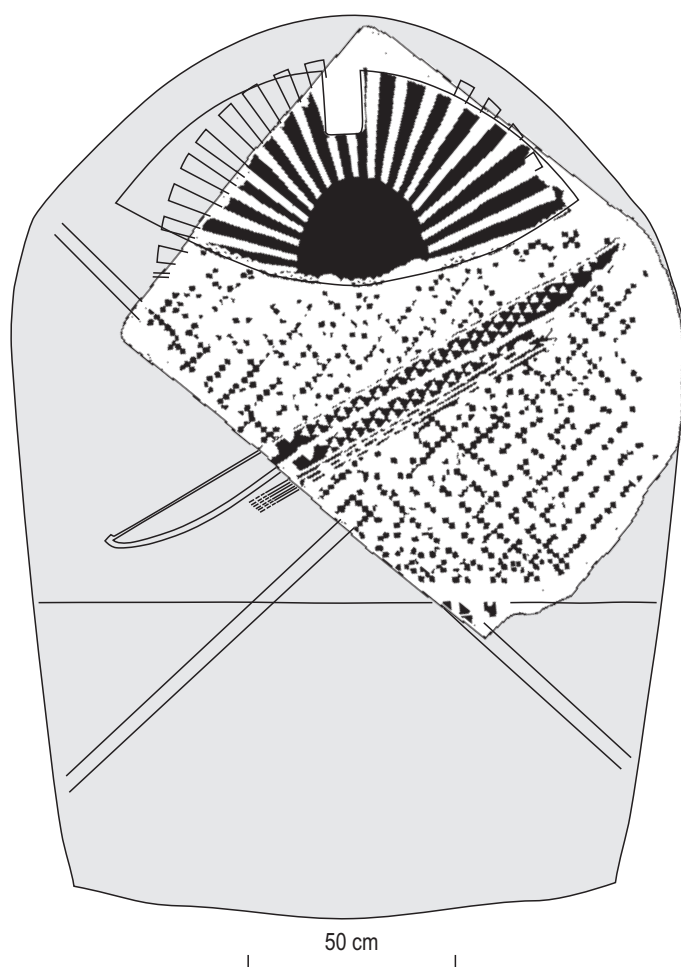


Fig. 48 - Stèle no 1, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

Lors de la seconde phase de gravure, la tête est remplacée par un motif rayonnant (soleil). Des bandes gravées en creux sont disposées radialement autour d'un demi-cercle réservé. Deux baudriers sont croisés en diagonale sur la poitrine, ils sont représentés par une double ligne de motifs en demi-cercles, gravés en creux et opposés deux à deux par leur base. La figuration est incomplète, la stèle anthropomorphe d'origine est reconnaissable grâce à l'emplacement de la tête. Pour son réemploi, la stèle a été retaillée obliquement. Décor : le torse est divisé en quatre triangles par les baudriers croisés en X, la partie supérieure comporte un réseau de triangles orientés sommet vers le haut, tandis que le champ de gauche est orné d'un réseau quadrillé de carrés en creux, semblable à celui de la phase 1, mais légèrement décalé.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction du dolmen M I (dalle nord du coffre). Elle a été découverte plantée verticalement, la face gravée orientée vers l'intérieur du coffre, le motif solaire vers le haut. La dalle, grossièrement rectangulaire, présente à l'un de ses angles un arrondi parfaitement régulier, qui correspond à la seule zone encore intacte du bord primitif de la stèle.

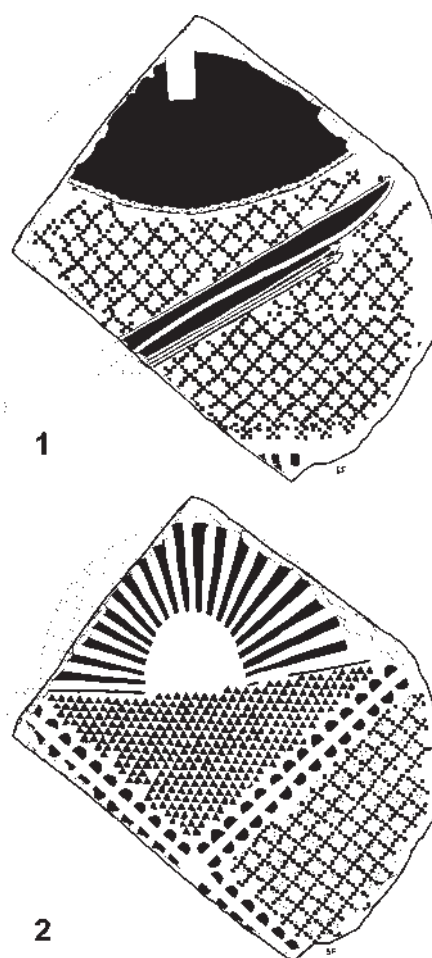


Fig. 49 - Stèle no 1, phases de gravures 1 et 2.

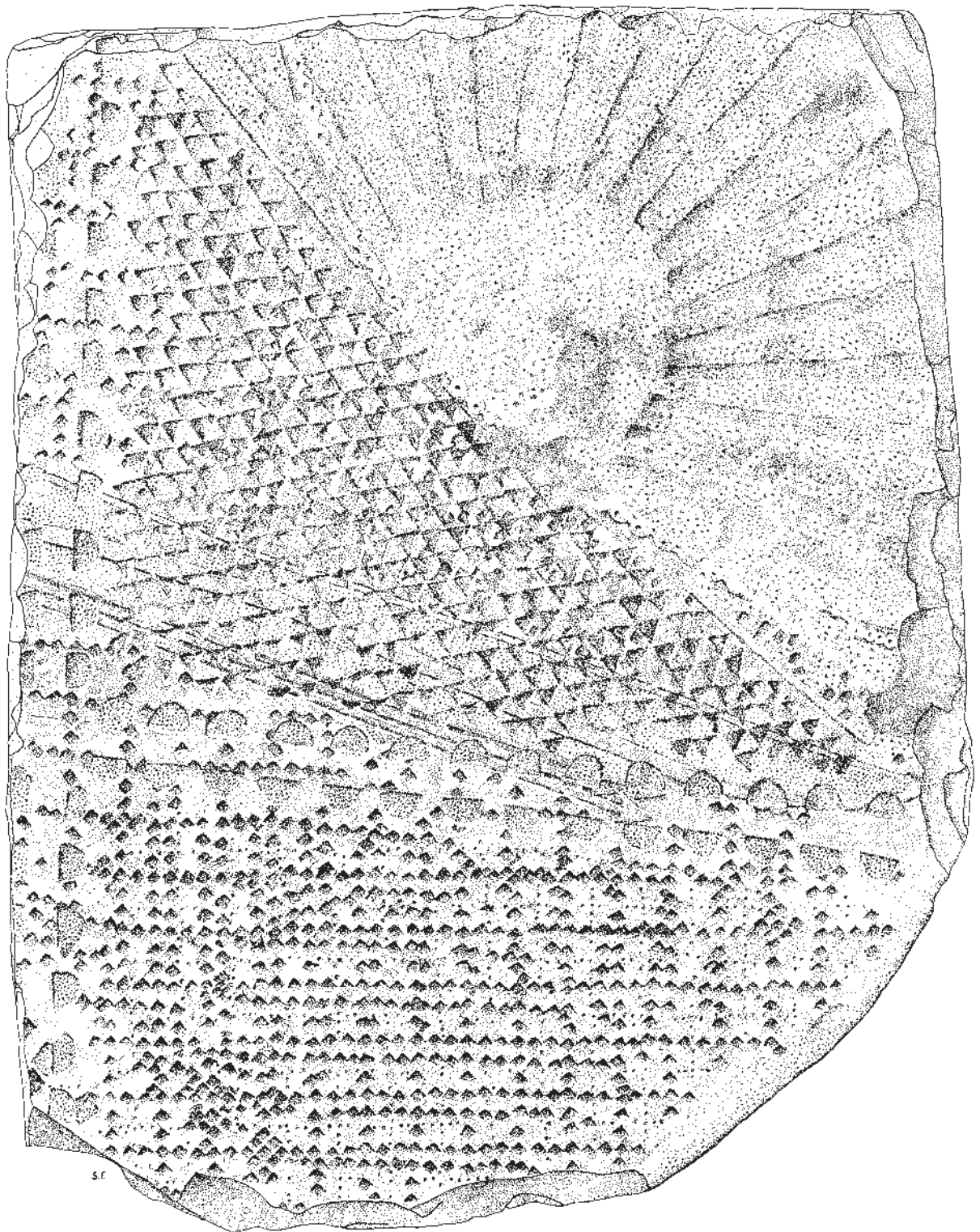


Fig. 50 - Stèle no 1, dessin objectif. Dessin S. Favre.



Fig. 51 - Stèle no 1,
photo B. de Peyer.

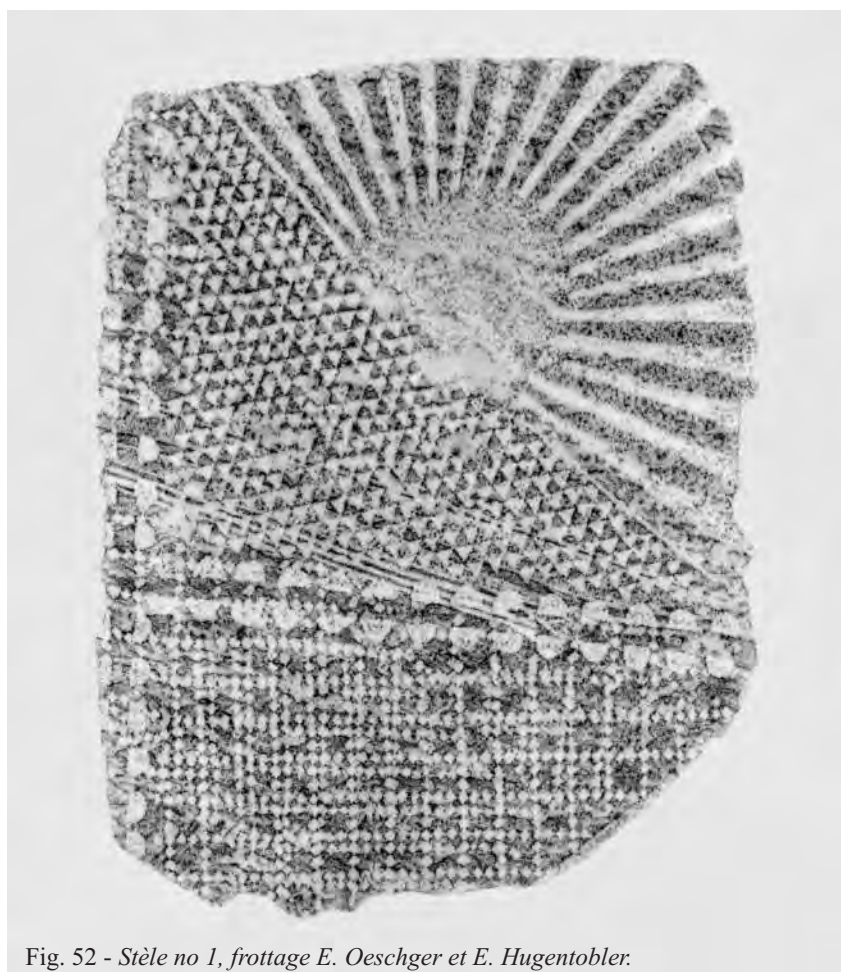


Fig. 52 - Stèle no 1, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 20

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. La plupart des gravures semblent avoir été effectuées avec un percuteur en pierre. Les impacts sont généralement de petites dimensions, de 2 à 3 mm de diamètre. Presque tous les points sont obtenus par coups successifs répétés. Les motifs sont travaillés en creux et en champlevé. Sur le torse on distingue de fines incisions, régulièrement espacées, qui ont servi de lignes de construction. Il s'agit de la seule dalle découverte au Petit-Chasseur qui possède des gravures sur les deux faces, une effigie masculine d'un côté et un personnage féminin de l'autre. Vraisemblablement, il s'agit de deux utilisations successives de la même dalle. Dimensions : hauteur 153 cm, largeur 123 cm, épaisseur 10 cm, poids env. 430 kg. Poids original estimé env. 510 kg, hauteur estimée env. 190 cm.

Face nord : la stèle représente un personnage féminin. L'emplacement de la tête est couvert d'un piquetage uniforme. Le collier est formé de trois motifs : un rang de perles rondes, figurées par des cercles pointés, surmonte deux décors réalisés en champlevé ; le premier est un bandeau orné d'une double ligne de points, le second une guirlande de queues d'aronde décorées de points. Au centre du collier, une plaque rectangulaire est ornée d'une croix de Saint-André. Les bras sont représentés de manière très schématique, les avant-bras repliés sur le ventre, les mains opposées et les poignets parés de quatre lignes verticales de points. La ceinture est constituée de cinq fines bandes horizontales interrompues par des lignes de points verticales (ligatures ?), elle est terminée à chaque extrémité par une boucle décorée de points. La figuration est incomplète, la partie sommitale, à l'emplacement des deux têtes, a été brisée pour ajuster la dalle aux dimensions du coffre. Des fragments de la stèle ont été retrouvés dans les fossés de fondation du monument. Près des épaules, le torse est couvert de chevrons. Au-dessous, deux registres de décors sont disposés en alternance : des losanges jointifs, gravés en creux, et des lignes de points en zigzag. La zone sous la ceinture est décorée d'un damier de losanges concentriques pointés. Près de la base, une ligne de queues d'aronde, à base concave et ornées de points, termine le décor et renvoie à l'un des motifs du collier.

Face sud : la qualité d'exécution des motifs tend à se dégrader de la partie droite de la représentation vers la gauche : sur le torse, à droite, le quadrillage de mise en place des motifs est bien parallèle au bras, mais l'artiste n'a pas réajusté l'axe des lignes verticales lors de la progression du travail vers la gauche. De même, sous les bras, la précision de la ligne de carrés diminue vers la gauche.

Sur cette face la stèle représente un personnage masculin. L'emplacement de la tête est couvert d'un piquetage uniforme. Le collier est formé d'une bande

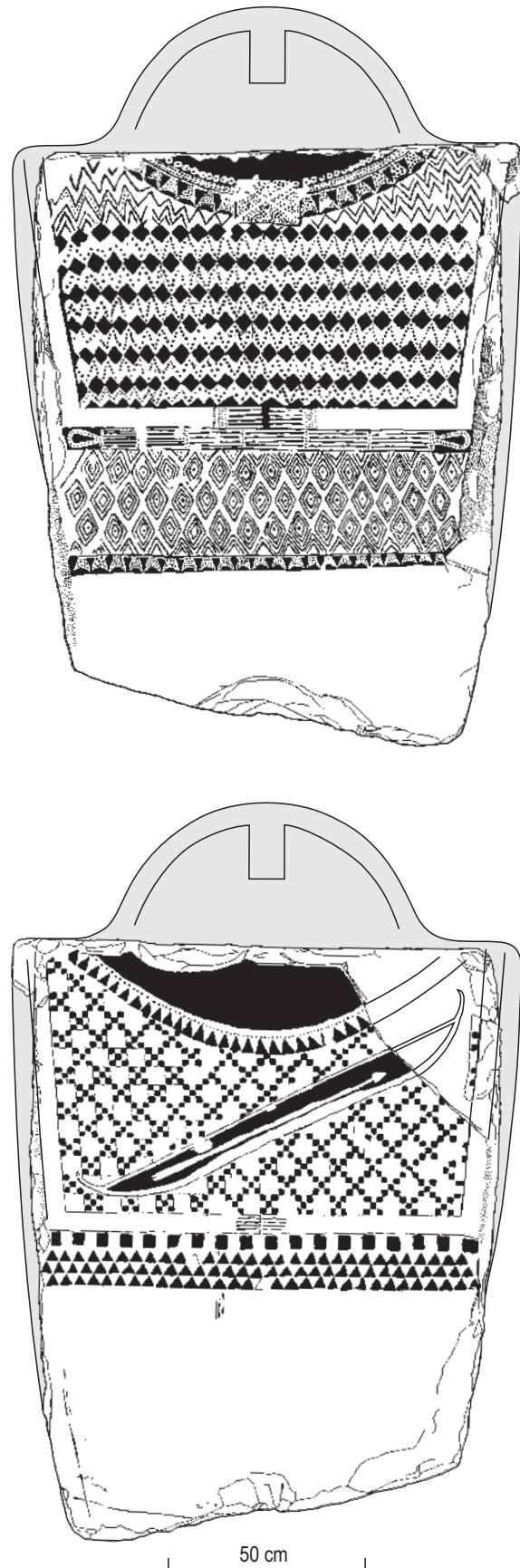


Fig. 54 - Stèle no 20, hypothèse de reconstitution de la pièce originale, face nord (en haut) et face sud (en bas).

en champlevé, ornée d'une ligne simple de pointillés et d'une guirlande de triangles, sommet vers le haut. Sur le torse, un arc court débandé est disposé en bandoulière, accompagné d'une flèche placée entre la corde et l'arc. Les bras sont schématiques, les avant-bras repliés sur le ventre et les mains opposées. Sous les avant-bras, une simple ligne de carrés pourrait indiquer la ceinture. Le torse est uniformément recouvert d'un croisillon oblique, formé de carrés gravés en creux. Au-dessous de la ceinture, trois lignes superposées de triangles gravés, sommet vers le haut, forment un damier.

La stèle a été réutilisée dans la construction du dolmen M XI (dalle nord du coffre). Elle était plantée en position anatomique, l'effigie féminine orientée à l'extérieur du coffre. Sur les deux faces, il existe une grande différence d'usure de la roche, entre la partie inférieure, primitivement enterrée, et la partie supérieure gravée, couverte de petites cupules d'érosion dues à l'action de la pluie.

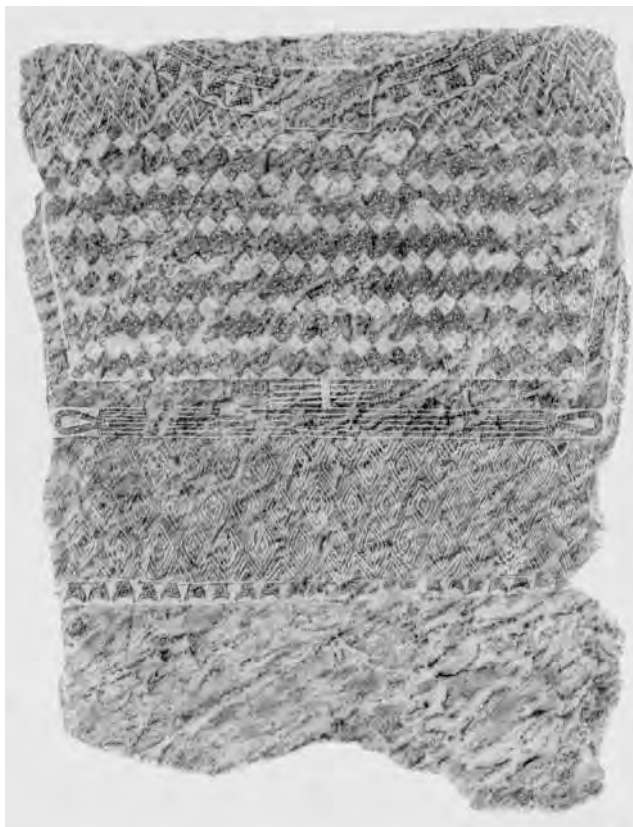


Fig. 55 - Stèle no 20, face nord, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.



Fig. 56 - Stèle no 20, face nord, photo B. de Peyer.



Fig. 57 - Stèle no 20, face sud, photo B. de Peyer.

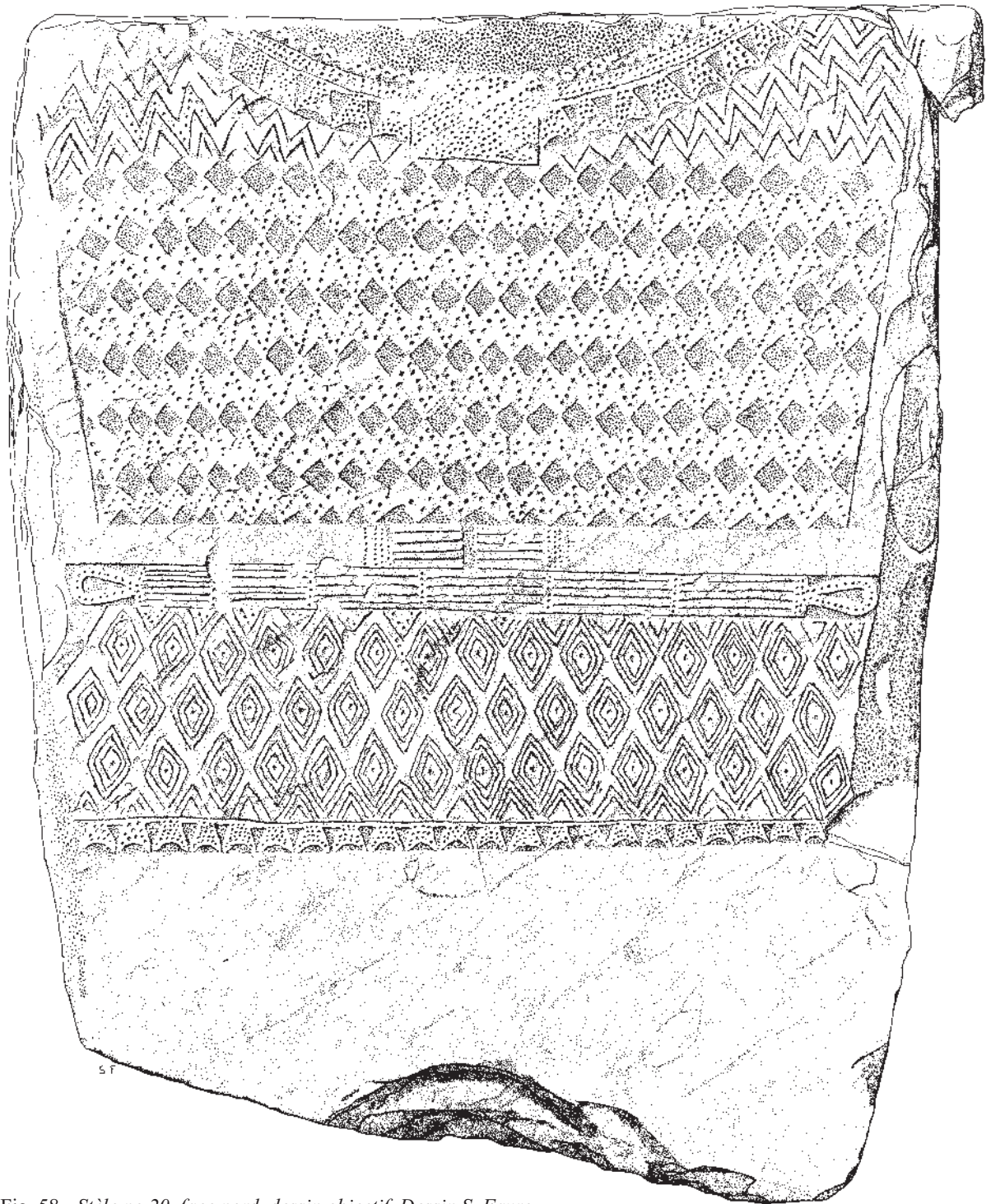


Fig. 58 - Stèle no 20, face nord, dessin objectif. Dessin S. Favre.

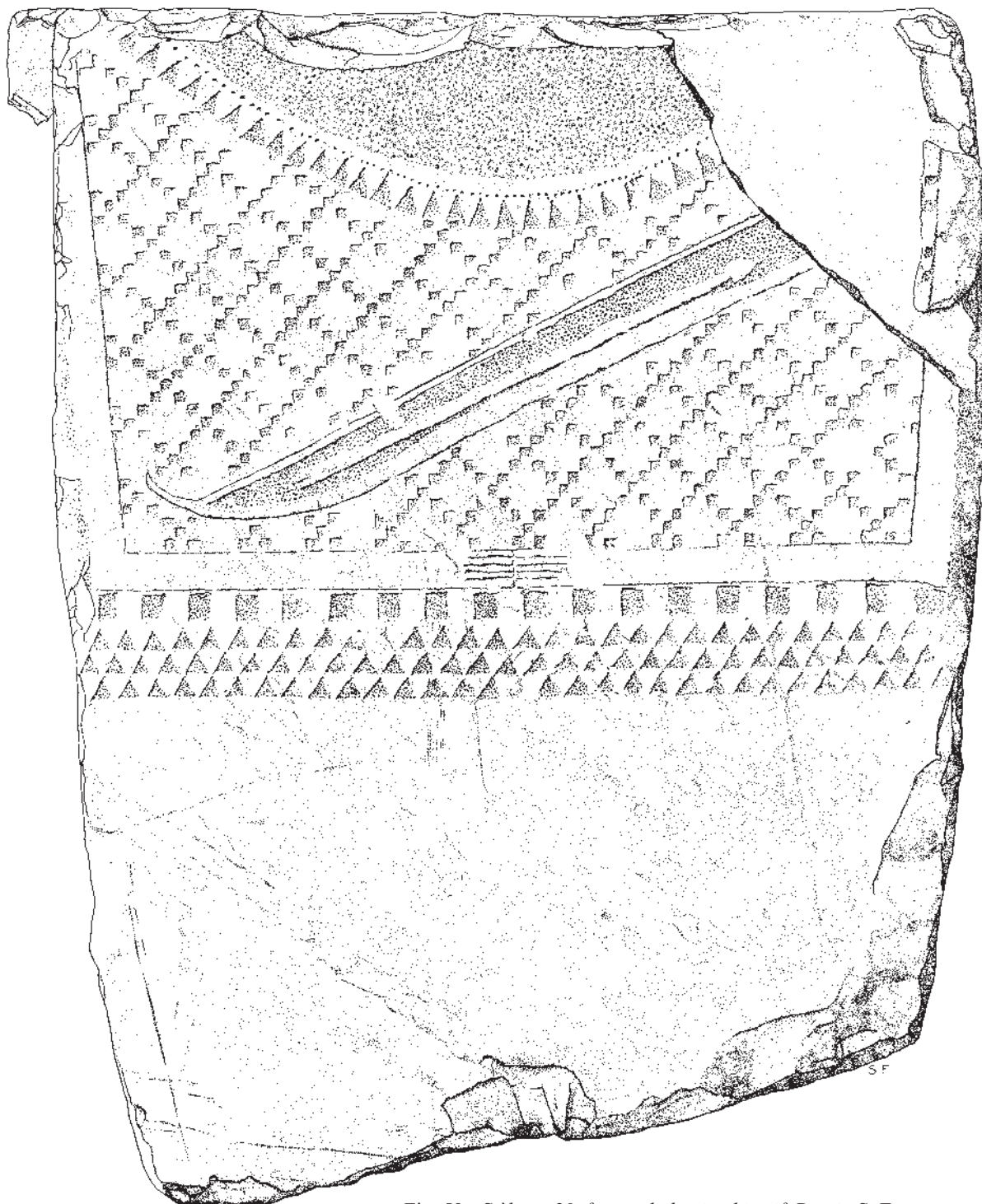


Fig. 59 - Stèle no 20, face sud, dessin objectif. Dessin S. Favre.



Stèle no 25

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. Les gravures sont réalisées par piquetage, au moyen d'un ciseau en pierre à pointe fine. Les motifs sont travaillés en creux et en champlévé. Il s'agit, avec la stèle no 15, d'une des deux stèles retrouvées complètes sur le site du Petit-Chasseur. Dimensions : hauteur 157 cm, largeur 86 cm, épaisseur 10-11 cm, poids env. 315 kg. Poids original estimé env. 316 kg.

La stèle représente un personnage masculin. La tête est surmontée d'une coiffe, un nez rectangulaire est placé au sommet du visage. À la base du cou, un collier est figuré par un rang de perles sphériques. Les bras sont allongés le long du corps, les avant-bras repliés à l'horizontale et les mains jointes. Un arc court, avec sa corde et une flèche, est disposé en bandoulière sur le torse. La ceinture, s'il s'agit bien d'une ceinture, est constituée de deux lignes de motifs en demi-cercles, opposés deux à deux par leur base. La figuration est complète, à l'exception de l'épaule gauche qui présente une cassure moderne. Dans le bas de la stèle, apparaissent les restes d'une ancienne phase de gravure, qui appartient éventuellement à une première figuration non identifiable. Il s'agit d'une surface couverte d'un damier de losanges et de triangles pointillés.

Le torse est décoré de lignes de losanges gravés superposées. Sous ce qui doit correspondre à la ceinture, un large bandeau est orné de lignes de triangles superposés formant un damier.

Cette stèle a été réutilisée pour servir d'élément architectural dans le dolmen M XI. Couchée sur le flanc droit, la face gravée à l'extérieur, elle constituait la dalle sud d'un coffre adventice construit sur le devant du dolmen. Ce coffre constituait une sorte d'autel, de construction plus tardive, attribué au Bronze ancien.

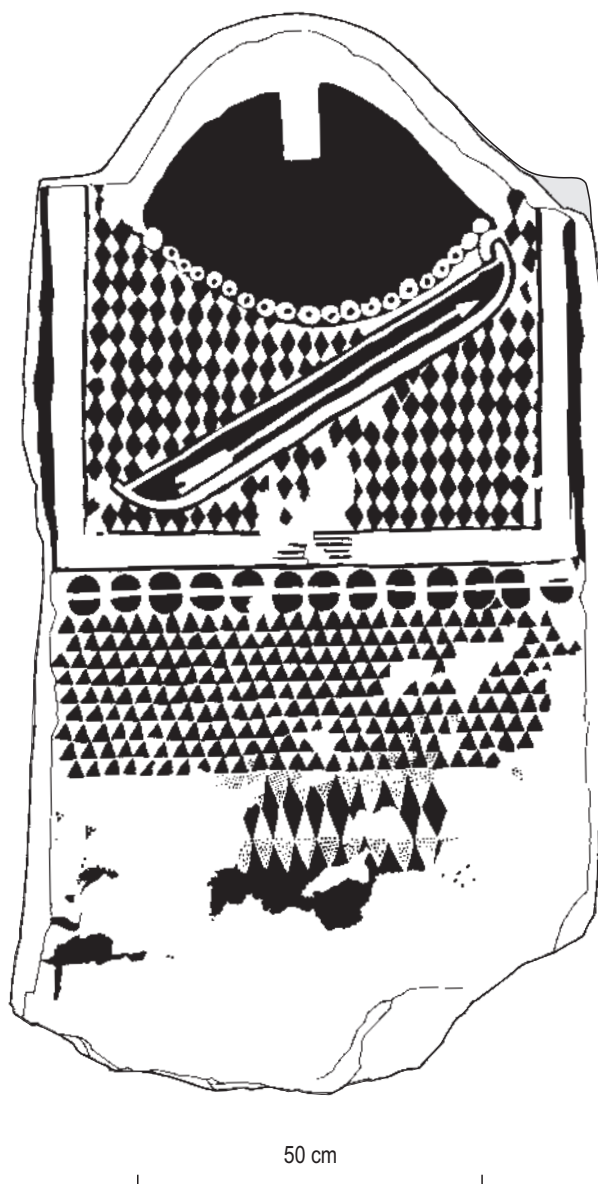


Fig. 61 - Stèle no 25, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

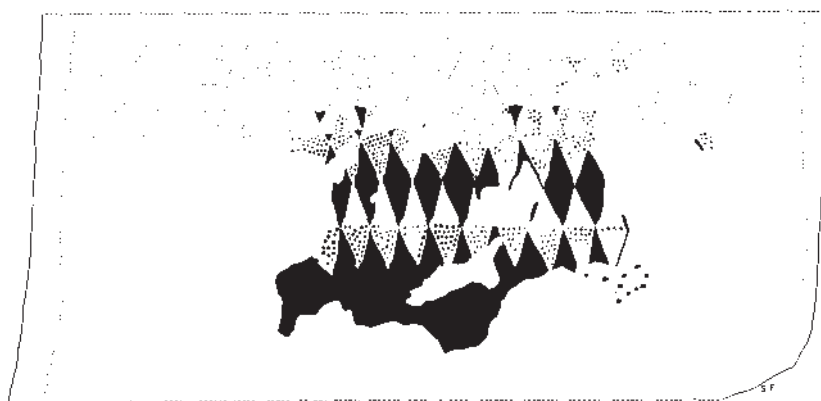


Fig. 62 - Stèle no 25, interprétation de la première phase de gravure.

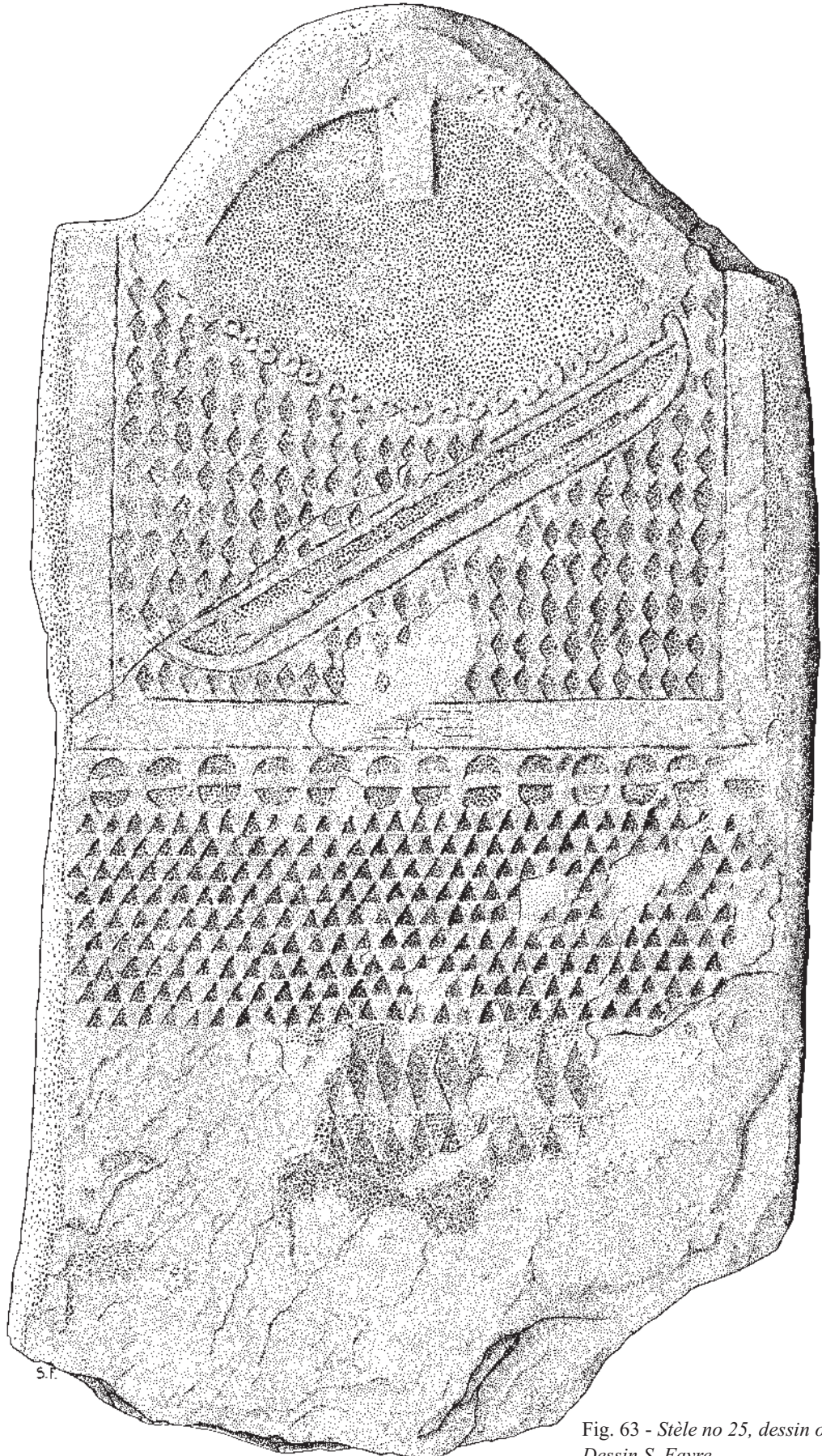


Fig. 63 - Stèle no 25, dessin objectif.
Dessin S. Favre.



Fig. 64 - Stèle no 25, photo B. de Peyer.



Fig. 65 - Stèle no 25, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 22

Statue-stèle anthropomorphe en marbre sériciteux. La gravure est particulièrement fine, les piquetages peut-être réalisés avec un outil en métal ou en silex (impacts de 1 mm en moyenne). Certains points, situés sur les chevrons dans la partie inférieure de la stèle, sont obtenus par pression et mouvement de rotation. La mise en place des motifs s'est faite sur la base d'un tracé de construction préliminaire, un réseau de lignes horizontales, verticales et obliques, gravées avec un outil en pierre dure (silex, cristal de roche...). Dimensions : hauteur 169 cm, largeur 137 cm, épaisseur 18 cm, poids env. 1020 kg. Poids original estimé env. 1425 kg, hauteur estimée env. 250 cm.

La stèle représente un personnage masculin. Seuls sont encore visibles une partie de l'avant-bras droit et le coude. Les autres éléments ont disparu ; la fragilité de la roche, très schisteuse, a entraîné la désquamation de la surface d'origine. La ceinture est partiellement conservée : deux lignes de carrés gravés en creux en alternance et, dans les carrés réservés, des croix de Saint-André marquées par des lignes de points. Sous la ceinture, au centre, est suspendue une bourse ornée de lignes verticales de points. Disposés symétriquement à sa droite et à sa gauche deux motifs définissent un pagne : des franges verticales aux extrémités bifides et, plus à l'extérieur, des lignes en zigzag décorées en alternance de points. Contrairement à ce qui est observé sur la plupart des stèles, les flancs de la stèle ne s'élargissent pas vers les épaules, le bord droit est presque vertical et le gauche converge vers le haut. La figuration est incomplète, en grande partie retaillée. Aucun décor n'est conservé au niveau du torse hormis, sur le flanc droit, quelques carrés disposés en damier près du coude. Sous la bourse et le pagne, un motif couvrant est formé de lignes espacées de losanges. A la jonction avec le pagne, ce motif fait place à une ligne de losanges tracés avec des points.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction du dolmen M XI (dalle sud du coffre). Elle était plantée verticalement dans sa position anatomique, gravure orientée à l'extérieur du coffre. La surface de la stèle est très dégradée, en particulier la partie supérieure, complètement délitée. Au-dessous de la ceinture, des fragments de la surface d'origine sont encore en place, d'autres détachés par le gel ont été retrouvés à la base de la dalle.

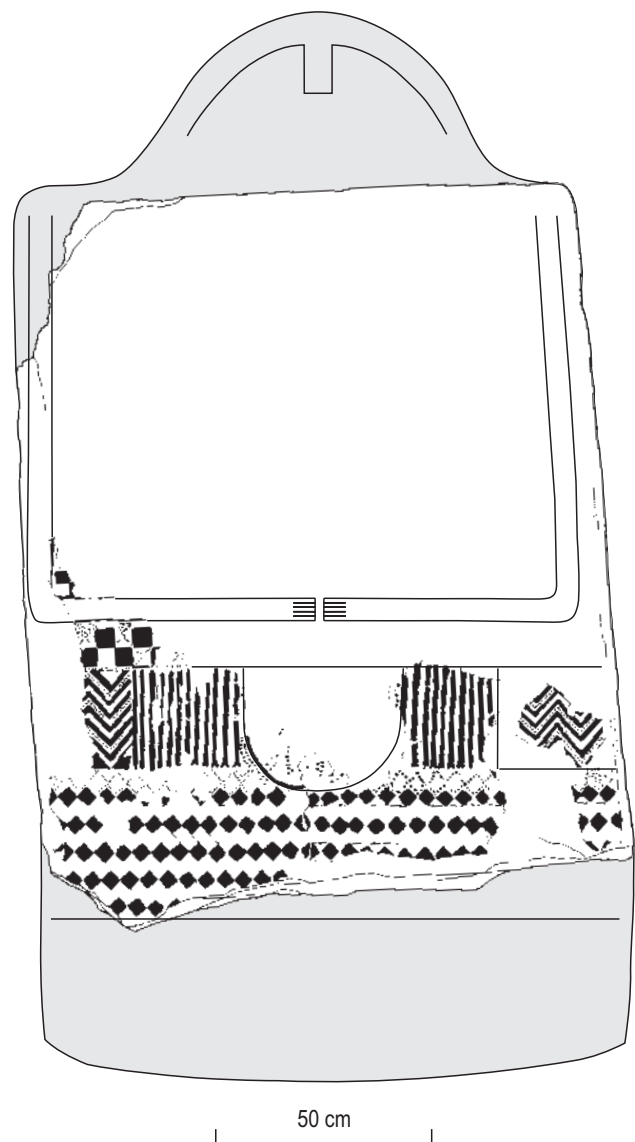


Fig. 66 - Stèle no 22, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.



Fig. 67 - Stèle no 22, dessin objectif. Dessin S. Favre.

Stèle no 23

Statue-stèle anthropomorphe en marbre sériciteux. La technique de gravure est d'une extrême finesse. Les motifs entament à peine la surface de la dalle et se détachent nettement en clair sur le fond plus sombre de la roche. La mise en place du décor a probablement été faite sur la base de traits de construction, dont il ne reste aucune trace. Dimensions : hauteur 349 cm, largeur 177 cm, épaisseur 13 cm, poids env. 1656 kg. Poids original estimé env. 1850 kg, hauteur estimée env. 380 cm.

La stèle représente un personnage masculin. Un piquetage uniforme et régulier définit le visage ; les bras et avant-bras sont très fins, les mains non visibles. Au cou est suspendu un collier formé de deux lignes simples de points et d'une guirlande de trois lignes de triangles gravés en creux, sommet vers le haut. La ceinture est très étroite, matérialisée par une double ligne de points ; au-dessous, deux alignements de carrés décalés, entièrement gravés, pourraient aussi appartenir à la ceinture. Ils se superposent à une plage de franges verticales qui barre toute la stèle. Au centre, sous la ceinture, on distingue les traces d'une bourse en demi-cercle, traitée par piquetage et bordée d'une ligne de points. La figuration est pratiquement intacte, le sommet de la tête a été en partie retaillé lors de la récupération de la dalle dans le monument. Sur le flanc gauche l'échancrure semi-circulaire correspond au trou aménagé dans la dalle pour accéder à la chambre funéraire. Le décor très riche accumule une série de registres de motifs en creux et en champlevé. Sur le torse, un damier de grands motifs de carrés et de triangles opposés, les carrés sont formés de cinq petits carrés gravés disposés en quinconce, les triangles sont traités par des registres de points. Ce motif se prolonge jusqu'au-dessus des avant-bras, où apparaît une ligne de triangles, sommet vers le bas, une ligne de losanges et une seconde ligne de triangles, sommet vers le haut ; enfin, une ligne de points borde l'avant-bras. Sous la ceinture, une large bande est décorée avec des lignes de losanges. Le dernier motif observé est formé de bandes verticales, terminées en queues d'aronde.

Cette stèle a été réemployée dans la construction du dolmen M XI (dalle est du coffre). Elle était couchée sur le flanc gauche, la gravure orientée vers l'extérieur du coffre. La surface d'origine est fortement délitée, seuls ont été bien conservés les motifs gravés sur le flanc gauche, celui-là même qui était enfoui dans le sol et protégé par un cairn et des sédiments, après la construction du monument funéraire.



Fig. 68 - Stèle no 23, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

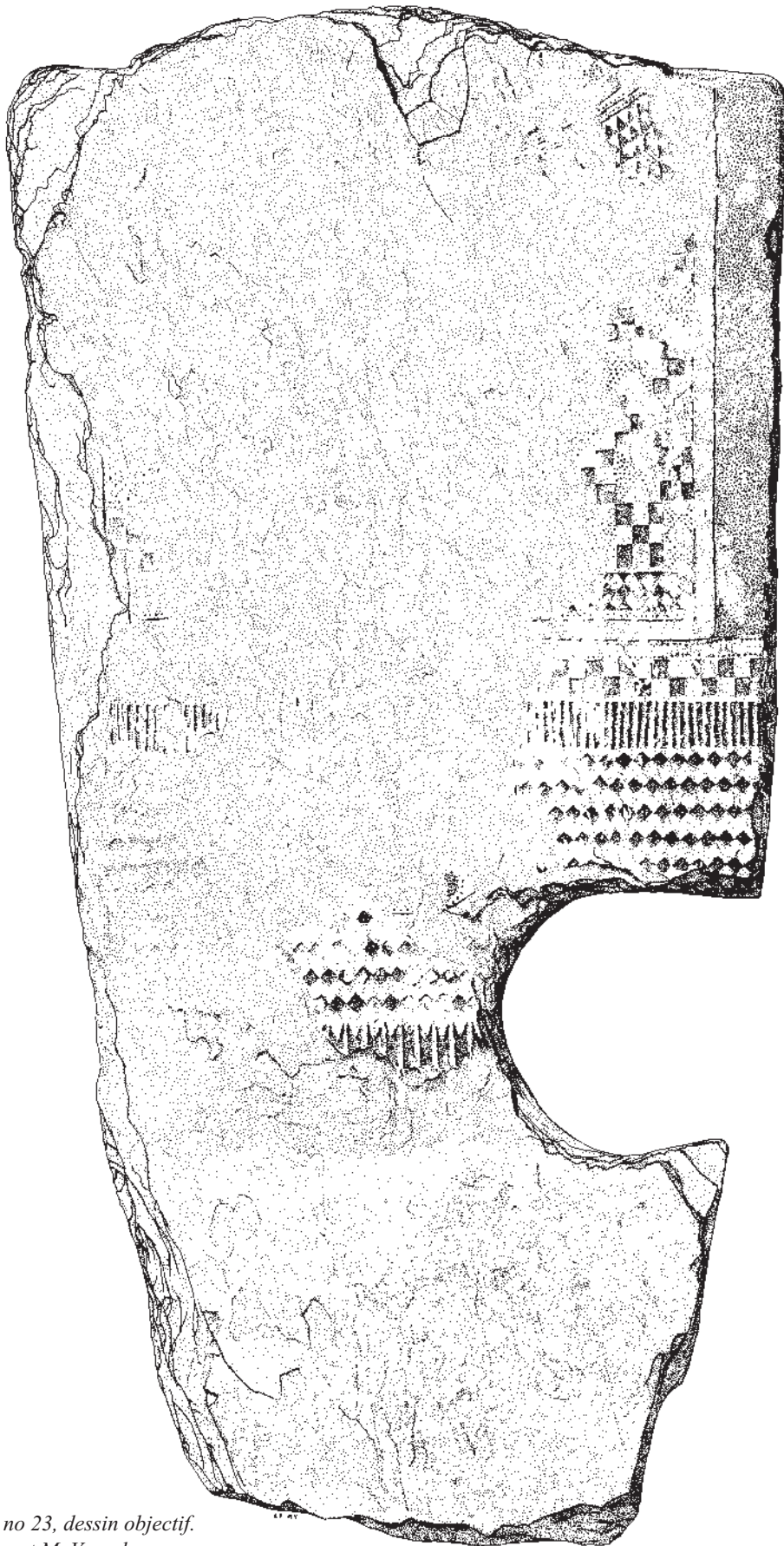


Fig. 69 - Stèle no 23, dessin objectif.
Dessin S. Favre et M. Voronkov.

Stèle no 19

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. Deux types de piquetages ont été réalisés : les motifs présentent des impacts fins, de 1,5 à 2 mm de diamètre, tandis que la zone qui entoure la bourse est plus grossièrement travaillée, avec des impacts de 3 à 4 mm. Les bords de certains motifs paraissent avoir été affinés par polissage. Dimensions : hauteur 66 cm, largeur 73 cm, épaisseur 6-7 cm, poids env. 65 kg.

La stèle représente un personnage masculin. Seule la partie centrale de la représentation est conservée au-dessous de la main gauche. La ceinture est formée d'une ligne de triangles couverts de points, sommet vers le bas. Une bourse est suspendue à la ceinture par de petites attaches (carrés décorés de points). La bourse est décorée de lignes verticales de points, une frange de points en délimite les bords. La figuration est incomplète. Tous les bords ont été retaillés, seule la partie basale est intacte. Trois écailles, retrouvées parmi les pierres de calage de la ciste, ont pu être recollées. Un de ces fragments appartient au bord gauche d'origine de la stèle, il porte des traces de piquetages qui indiquent la position du bord. Le fragment conservé ne comporte pas d'autre décor, hormis une surface uniformément piquetée sous la ceinture et autour de la bourse.

La stèle a été réutilisée dans la construction de la ciste M III (dalle nord du coffre). Elle était disposée sur le flanc gauche, la face gravée orientée vers l'intérieur du coffre. La surface de la dalle est intacte, les gravures sont bien conservées.

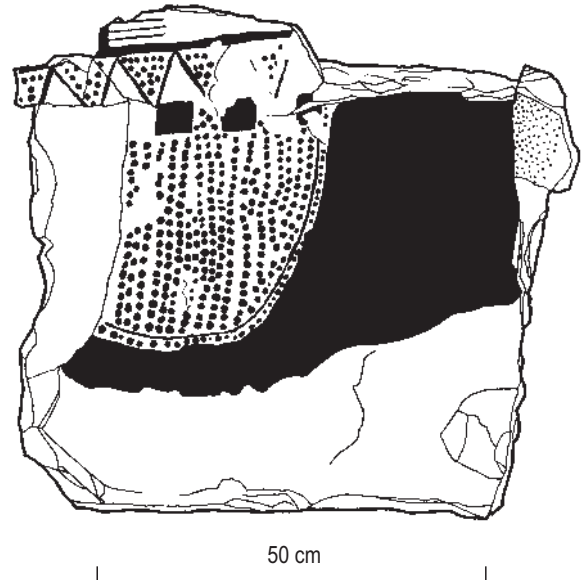


Fig. 70 - Stèle no 19, dessin d'interprétation de la gravure.

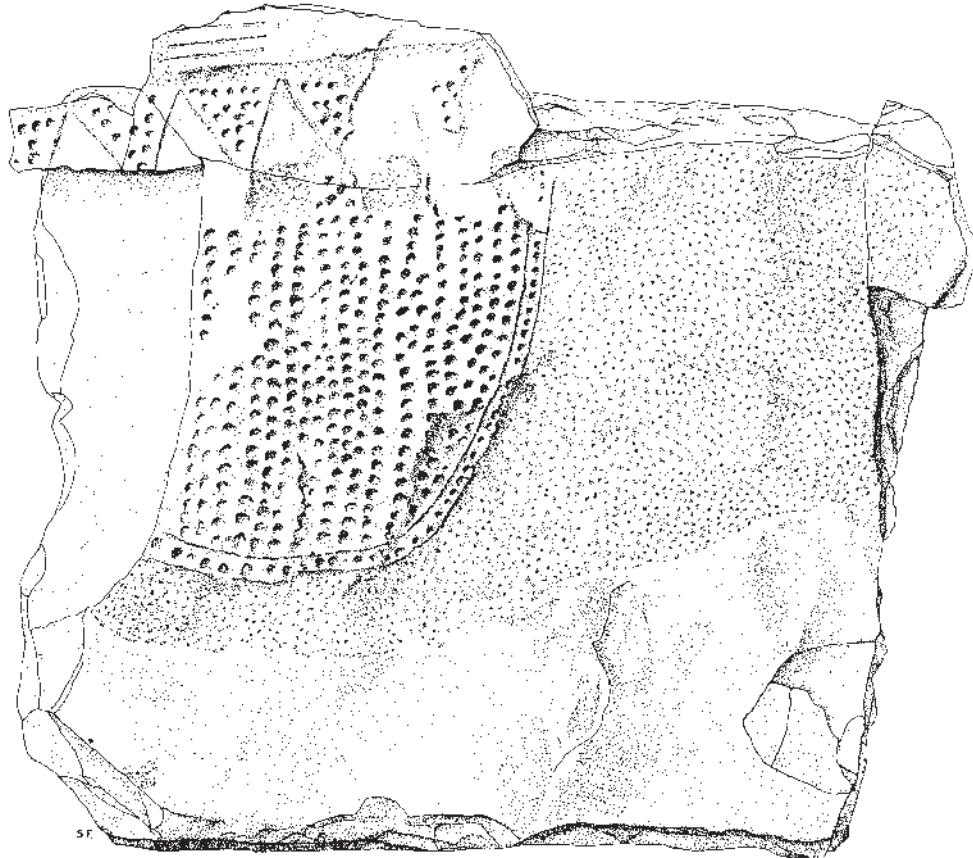


Fig. 71 - Stèle no 19, dessin objectif. Dessin S. Favre.

Stèle no 27

Statue-stèle anthropomorphe en marbre sériciteux. La gravure a été obtenue à l'aide d'un outil en pierre très affûté (impact régulier en étoile de 1-2 mm de diamètre). Il est probable que les lignes des doigts aient été soulignées par un léger polissage. Cette stèle comporte deux phases de gravure, la seconde phase vient compléter le décor en recouvrant certains registres décoratifs. Dimensions : hauteur 91 cm, largeur 44 cm, épaisseur 5-6 cm, poids env. 40 kg. Poids original estimé env. 165 kg, hauteur estimée env. 165 cm.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. La zone occupée habituellement par la ceinture comporte tout d'abord un bandeau réservé. La figuration est incomplète, les seuls éléments anatomiques sont les mains jointes, au rendu très schématique. La partie du torse visible en dessus et en dessous des mains est recouverte par un piquetage régulier. Sous la ceinture, un large registre est constitué de lignes verticales parallèles, il est souligné par une surface piquetée irrégulière.

Dans une seconde phase, un décor couvrant est disposé en plusieurs registres superposés : au-dessus des avant-bras un damier de triangles pointe en haut, sous les mains une ligne de losanges gravés, soulignée par une ligne de triangles, qui s'intercalent entre les pointes des losanges. La zone réservée de la ceinture est cette fois ornée d'une ligne de triangles, pointe en haut.

Au-dessous, deux derniers registres sont limités par deux lignes gravées horizontales. Il s'agit d'une ligne simple de losanges gravés, les espaces vides entre les losanges sont ornés par des groupes de trois points. Plus bas, un autre registre, également limité par une ligne horizontale, est rempli d'une surface inorganisée de points. Cette deuxième phase de travail semble ne représenter qu'un complément ou une correction d'une seule et même ornementation.

Ce fragment de stèle a été retrouvé parmi les pierres de blocage de la porte du dolmen M XI ; disposé sur la tranche, gravure visible vers le haut, il reposait directement sur la stèle no 26. Les cassures ne sont apparemment pas en relation avec une récupération architecturale. La surface est en bon état et les gravures bien lisibles. Tous les bords présentent des cassures brutes, à l'exception de l'extrémité inférieure qui doit correspondre à la base de la stèle d'origine.

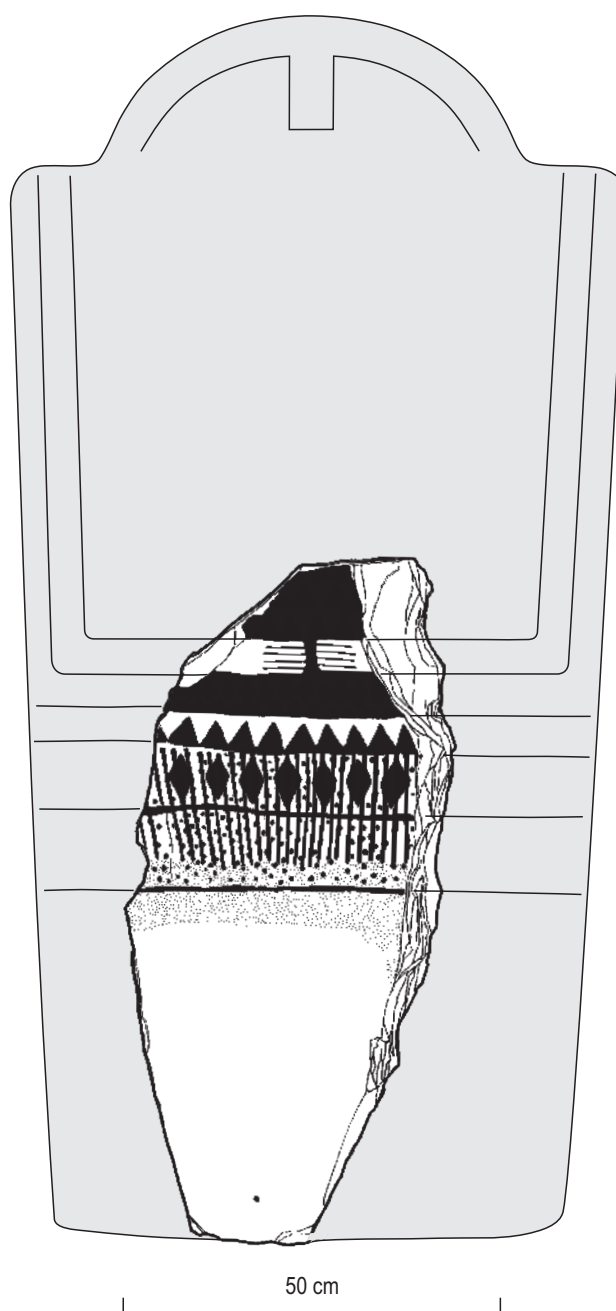


Fig. 72 - Stèle no 27, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

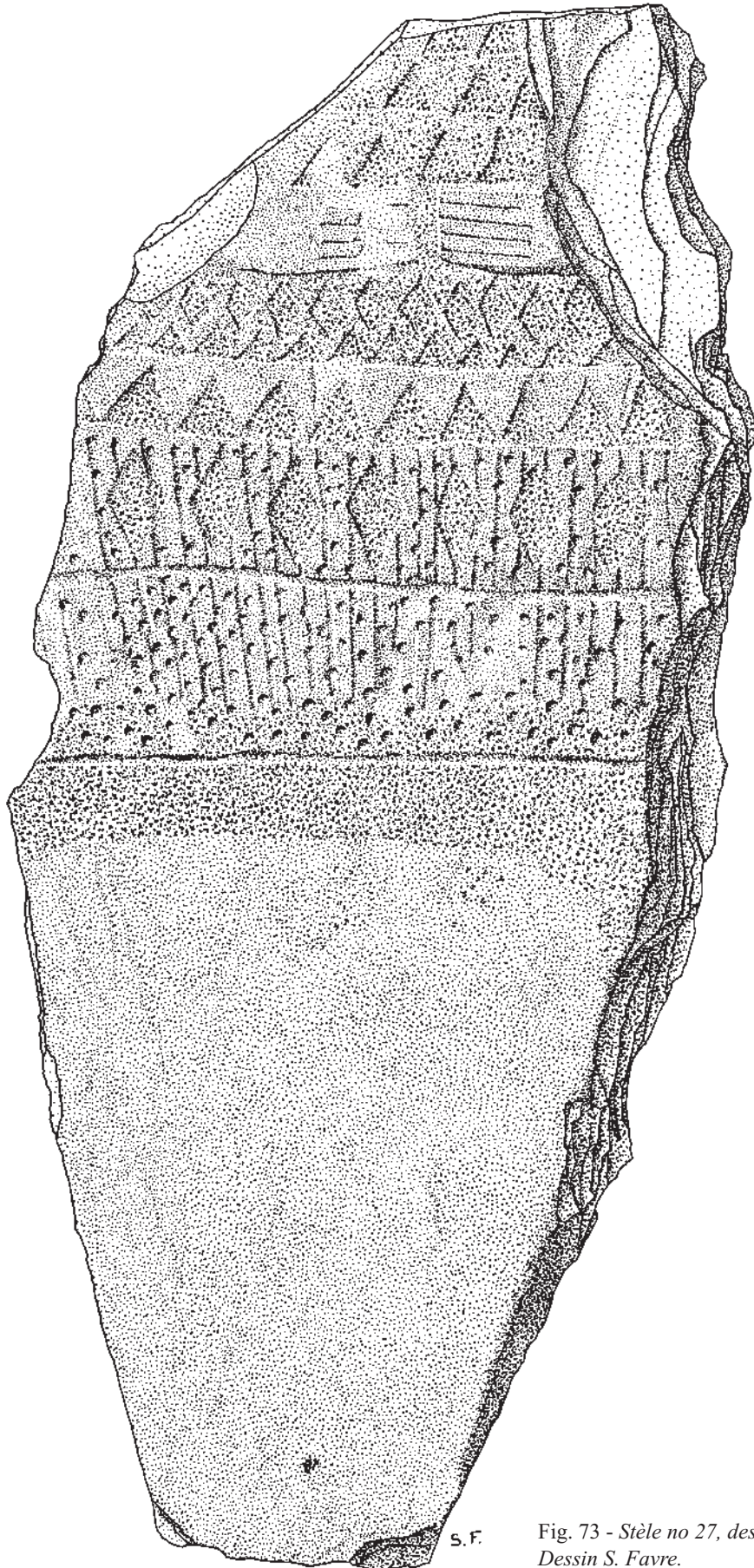


Fig. 73 - Stèle no 27, dessin objectif.
Dessin S. Favre.

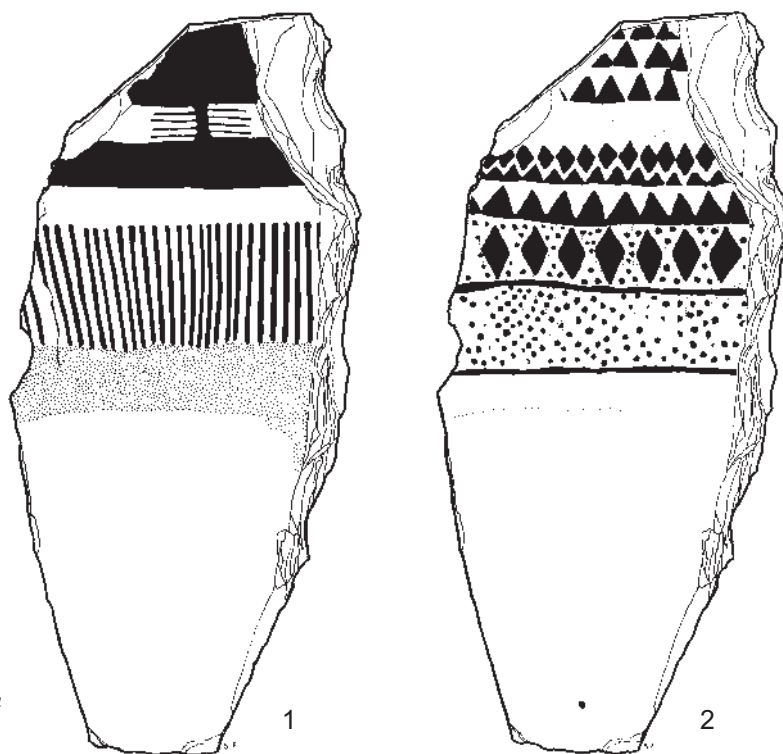


Fig. 74 - Stèle no 27, interprétation des deux phases de gravures.



Fig. 75 - Stèle no 27, photo B. de Peyer.



Fig. 76 - Stèle no 27, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 3

Statue-stèle anthropomorphe. Probablement en schiste calcaire gris. Les gravures sont réalisées par piquetage, avec un outil en pierre. Elles sont trop altérées pour pouvoir préciser l'aspect des impacts. Dimensions : hauteur 104 cm, largeur 105 cm, épaisseur 7-8 cm, poids env. 170 kg.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. Aucun objet n'est visible dans la partie inférieure conservée. La figuration est incomplète, la partie supérieure de la stèle a été brisée au-dessus de la ceinture. La décoration comprend une large bande ornée de quatre lignes superposées de losanges ; les motifs sont gravés en creux avec, au centre, un disque réservé. Vers le bas, la zone est limitée par une ligne horizontale, partiellement visible, et par une ligne d'arcs de cercles jointifs, concavité tournée vers le haut.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction du dolmen MI (dalle sud du coffre). Elle était plantée en position anatomique, la gravure visible à l'extérieur du coffre. Les bords latéraux ont été rectifiés grossièrement au moment de sa réutilisation dans le monument. La base a été laissée brute.

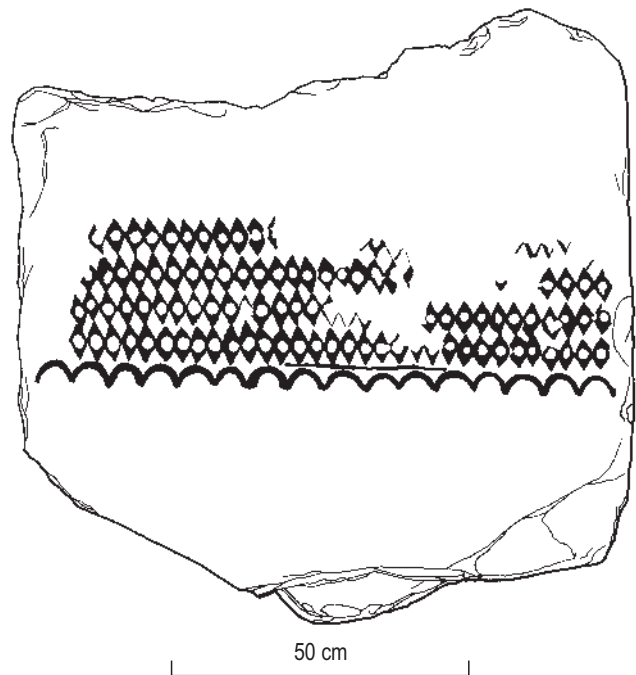


Fig. 77 - Stèle no 3, dessin d'interprétation de la gravure.

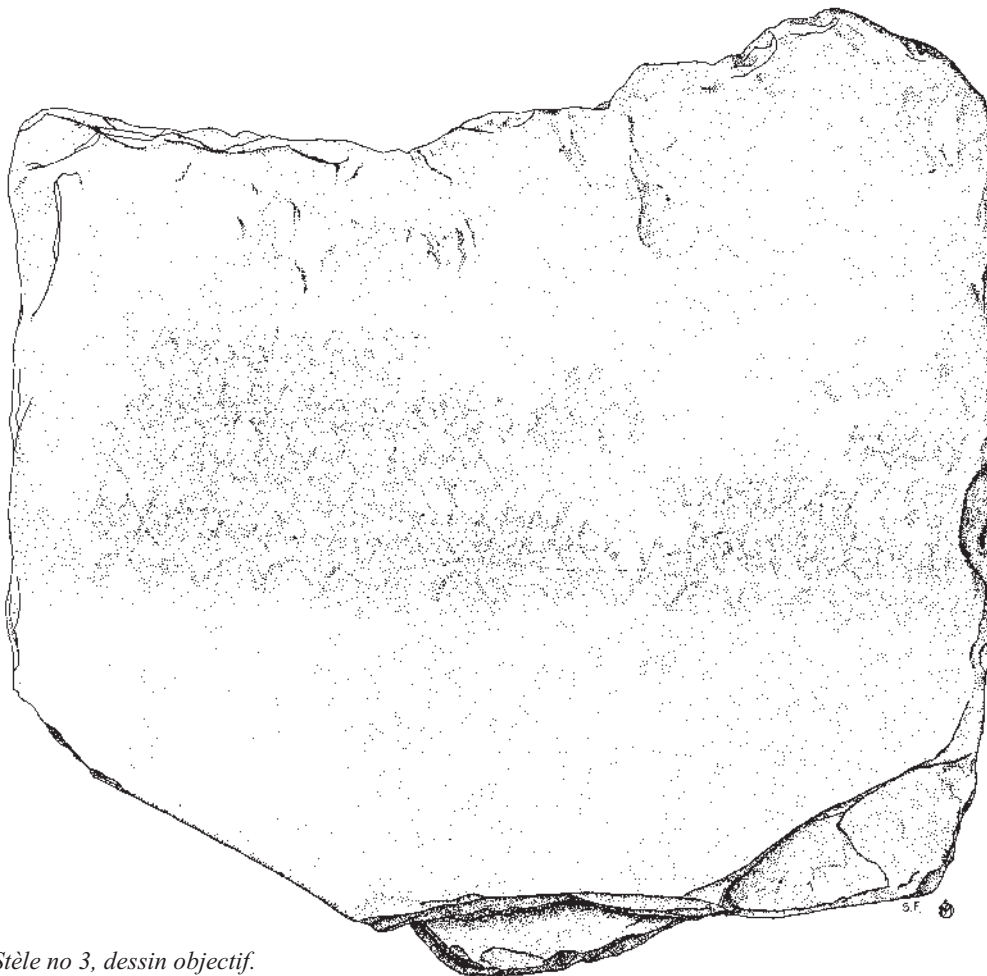


Fig. 78 - Stèle no 3, dessin objectif.
Dessin S. Favre et J - F. Saint-Martin.

Stèle no 9

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. Les gravures, très émoussées, se laissent difficilement déchiffrer. Les percussions assez grossières, 3-4 mm de diamètre, ont été exécutées au percuteur de pierre. Dimensions : hauteur 95 cm, largeur 64 cm, épaisseur 6-7 cm, poids env. 85 kg.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. Aucun élément anthropomorphe n'est conservé. La figuration est incomplète, seule la partie inférieure gauche de la stèle est conservée. Le seul décor visible consiste en trois lignes de losanges gravés en creux, surmontant une ligne de triangles.

Cette stèle a été utilisée dans la construction de la ciste M VII (dalle est du coffre). Elle était disposée sur le flanc droit, la gravure à l'extérieur du coffre. La partie supérieure a été brisée en dessous de la ceinture, le coté droit retaillé de manière grossière.



Fig. 79 - Stèle no 9, dessin d'interprétation de la gravure.

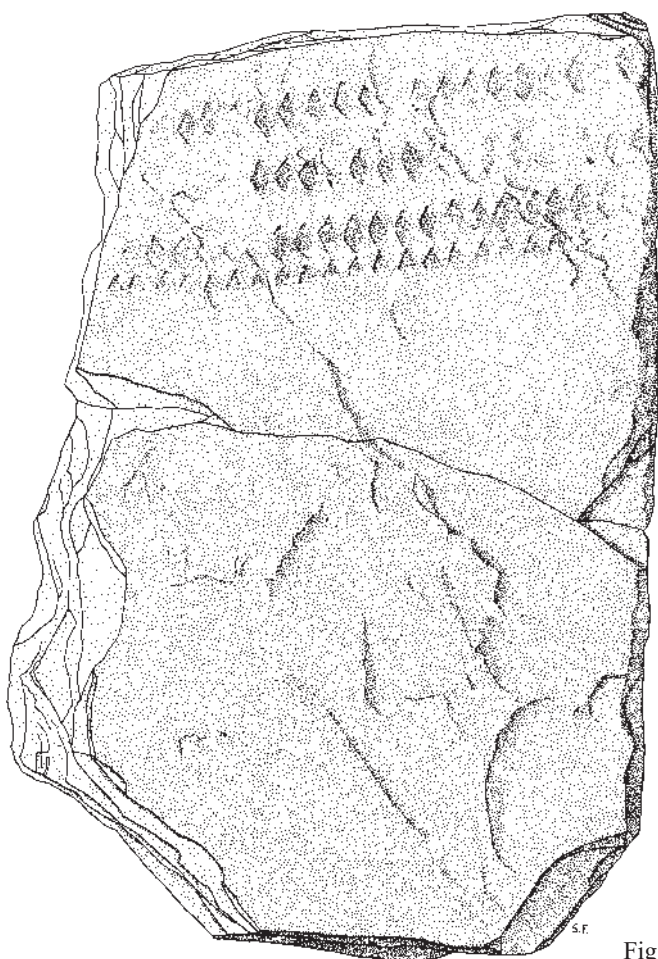


Fig. 80 - Stèle no 9, dessin objectif. Dessin S. Favre.

Stèle no 11

Statue-stèle anthropomorphe en schiste calcaire gris. La gravure est soignée et précise, faite à l'aide d'un outil très pointu laissant des impacts très fins (métal ?). Diamètre des impacts entre 1 et 2 mm. Dimensions : hauteur 74 cm, largeur 87 cm, épaisseur 7-9 cm, poids env. 95 kg.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. La gravure ne comporte aucun élément anatomique visible. Seuls trois traits verticaux gravés en creux, à l'extrême gauche de l'effigie, pourraient faire penser à un élément de ceinture. On pourrait aussi y voir des tatouages ou un bracelet attaché à la main droite, dont les doigts manquants se trouvaient dans la partie disparue. La figuration est incomplète, seule la partie inférieure est conservée. Les décors préservés appartiennent à la zone comprise sous la ceinture et sous les avant-bras. Il s'agit d'une ligne de triangles gravés, sommet en haut, et d'un motif en dents de scie de même orientation.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction de la ciste M VIII (antenne servant au calage de la dalle ouest du coffre). Elle était plantée verticalement, la face gravée orientée vers l'intérieur. La surface est très irrégulière, ondulée mais bien conservée. Les bords gauche et droit

sont bruts, mais il est difficile de dire s'il s'agit des bords primitifs de la stèle. Le bord droit est probablement d'origine, mais il est très possible que le bord gauche soit cassé.

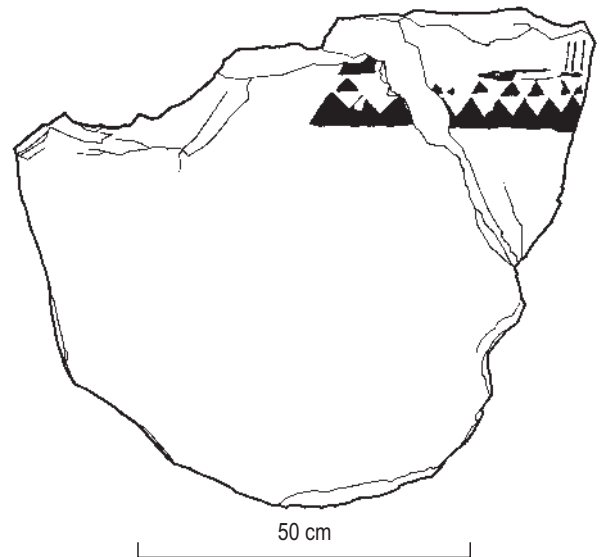


Fig. 81 - Stèle no 11, dessin d'interprétation de la gravure.

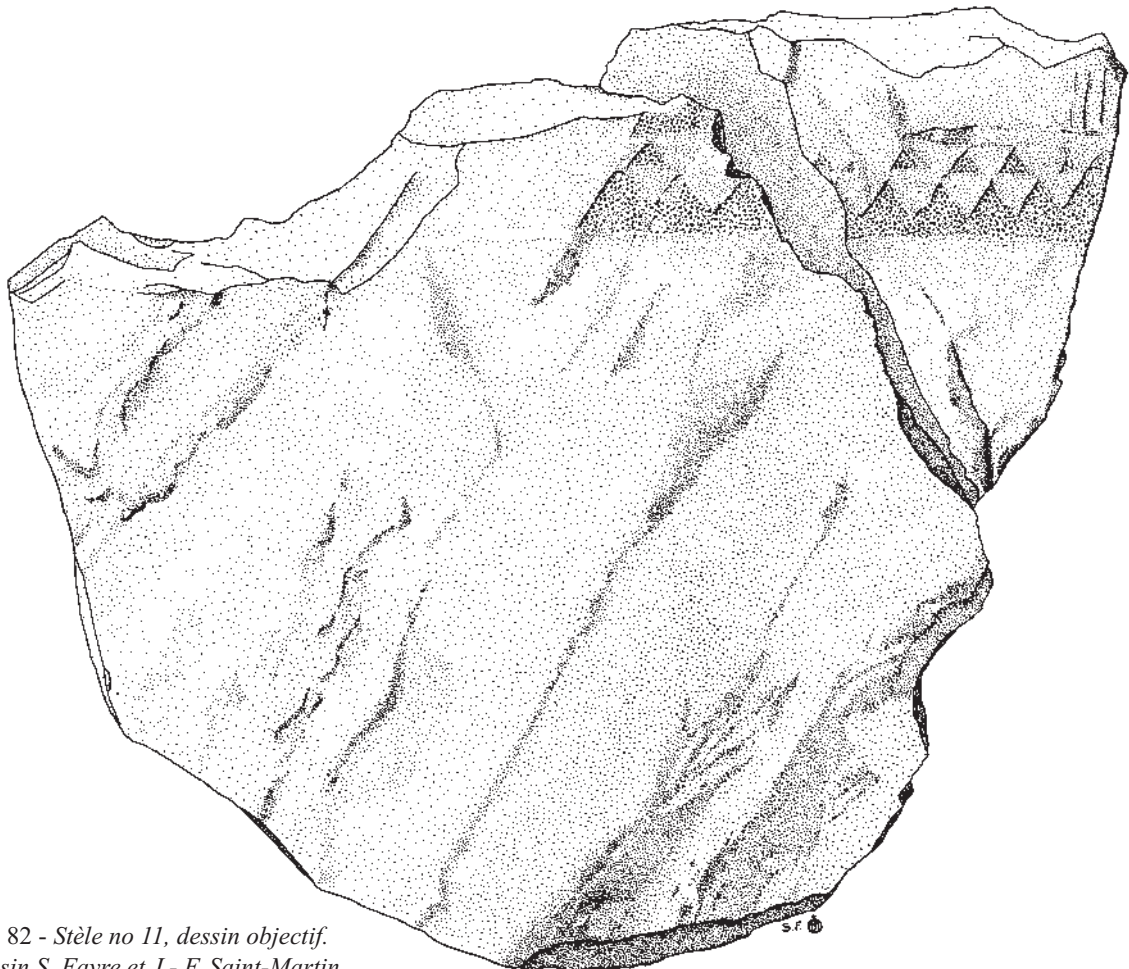


Fig. 82 - Stèle no 11, dessin objectif.
Dessin S. Favre et J - F. Saint-Martin.

Stèle no 13

Statue-stèle anthropomorphe en schiste calcaire gris foncé. Le piquetage est très superficiel, les impacts ont éclairci la surface patinée de la roche sans vraiment l'entamer. Les percussions, très fines, ont moins de 2 mm de diamètre. Dimensions : hauteur 99 cm, largeur 85 cm, épaisseur 6-7 cm, poids env. 90 kg.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. Aucun élément anthropomorphe n'est visible. La figuration est incomplète, seule la partie inférieure de la stèle est conservée. Les rares décors conservés se situent vraisemblablement sous la ceinture : deux lignes horizontales de losanges finement gravés de points. Un triangle est présent tout à droite.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction de la ciste M VIII (antenne servant au calage de la dalle est du coffre). Disposée verticalement la face gravée vers l'intérieur, elle se trouvait dans une position similaire à la stèle no 11, qui lui faisait face. Les bords gauche, droit et la base sont travaillés par piquetage, il s'agit probablement des bords d'origine de la stèle.

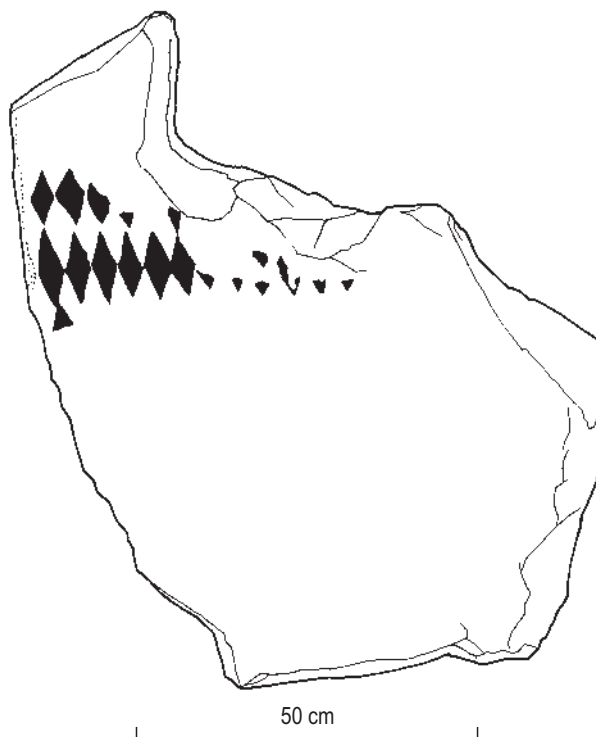


Fig. 83 - Stèle no 13, dessin d'interprétation de la gravure.

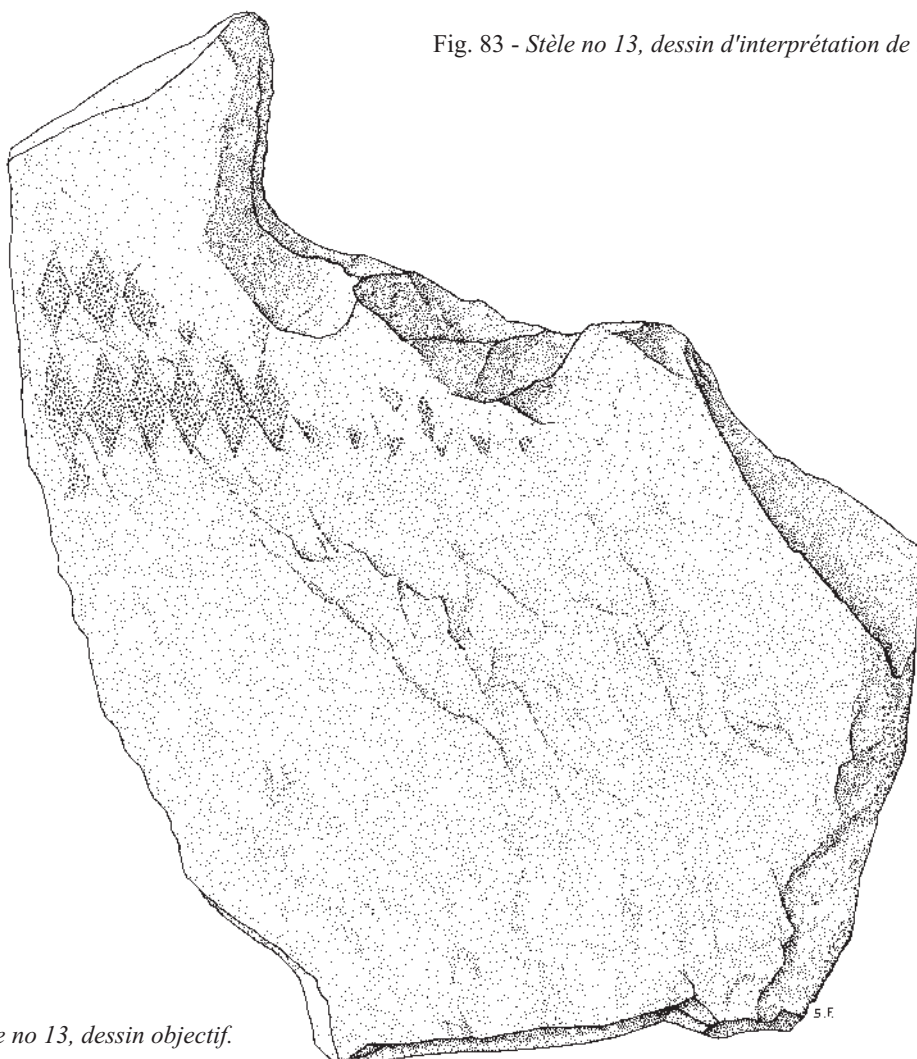


Fig. 84 - Stèle no 13, dessin objectif.
Dessin S. Favre.

Stèle no 17

Statue-stèle anthropomorphe en schiste calcaire gris. Toute la surface de la stèle, prévue pour être visible à l'origine, a été soigneusement traitée au percuteur de pierre, afin de mieux faire ressortir les motifs gravés. Relativement irréguliers, ces derniers ont probablement été exécutés sans lignes directrices préalables. Les tracés linéaires portent des impacts de piquetages bien marqués, de 2 à 3 mm de diamètre. Dimensions : hauteur 226 cm, largeur 128 cm, épaisseur 7-8 cm, poids env. 354 kg. Poids original estimé env. 705 kg, hauteur estimée env. 305 cm.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. Le bras gauche est partiellement conservé, les mains ne sont pas visibles. Le bras préservé semble être légèrement convergent vers le haut, à la manière des stèles du type A. Néanmoins, le style du décor situé en dessous de la ceinture est assurément à attribuer au type B. La figuration est incomplète, la tête et les épaules ne sont pas conservées. Le bord gauche de la stèle, régulièrement travaillé, a conservé son allure originelle. La moitié inférieure du bord droit semble aussi intacte, même s'il s'agit d'une cassure franche, sans piquetage. Le torse présente une surface unie couverte de piquetages, ainsi que les bras. La ceinture est indiquée par une unique ligne sous l'avant-bras. Sous la ceinture se développe une double ligne de chevrons, qui surmonte des lignes horizontales de chevrons concentriques.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction du dolmen M V (dalle est du coffre). Elle était posée sur le flanc droit, la surface gravée orientée vers l'intérieur du coffre. Une large fracture observable en bas à gauche de l'effigie a été provoquée en 1962 par la pelle mécanique. La texture irrégulière et feuilletée de la surface rend difficile la lecture des motifs.



Fig. 85 - Stèle no 17, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.



Fig. 86 - Stèle no 17, dessin objectif. Dessin S. Favre.

Stèle no 21

Statue-stèle anthropomorphe en marbre sériciteux. Les gravures, presque totalement effacées, ont été faites au percuteur de pierre, les impacts ont environ 1,5 mm de diamètre. Dimensions : hauteur 314 cm, largeur 163 cm, épaisseur 14 cm, poids env. 1550 kg. Poids original estimé env. 1780 kg, hauteur estimée env. 360 cm.

La stèle représente un personnage de sexe indéterminé. Sous la tête, un collier est formé de trois registres : une guirlande de perles en champlevé (disques pointés), deux guirlandes de triangles, sommet vers le haut, et une ligne simple. Les bras et les avant-bras n'ont pas de décor, ni les mains opposées sur le ventre. La figuration est incomplète, la tête a été brisée lors de la réutilisation de la dalle dans le monument. L'ensemble du torse est couvert d'un damier de carrés gravés en creux avec, près de l'épaule droite, quelques triangles superposés, le sommet vers le bas. Sous la ceinture, non identifiable, un minimum de huit lignes de triangles gravés, sommet vers le haut, sont organisées en damier,

Cette stèle a été réutilisée dans la construction du dolmen M XI (dalle ouest du coffre). Elle était couchée sur le flanc droit, la face gravée orientée à l'extérieur du coffre. L'épaule gauche présente une cassure moderne. La surface de la dalle est fortement érodée, les gravures ne sont reconnaissables que par endroits.

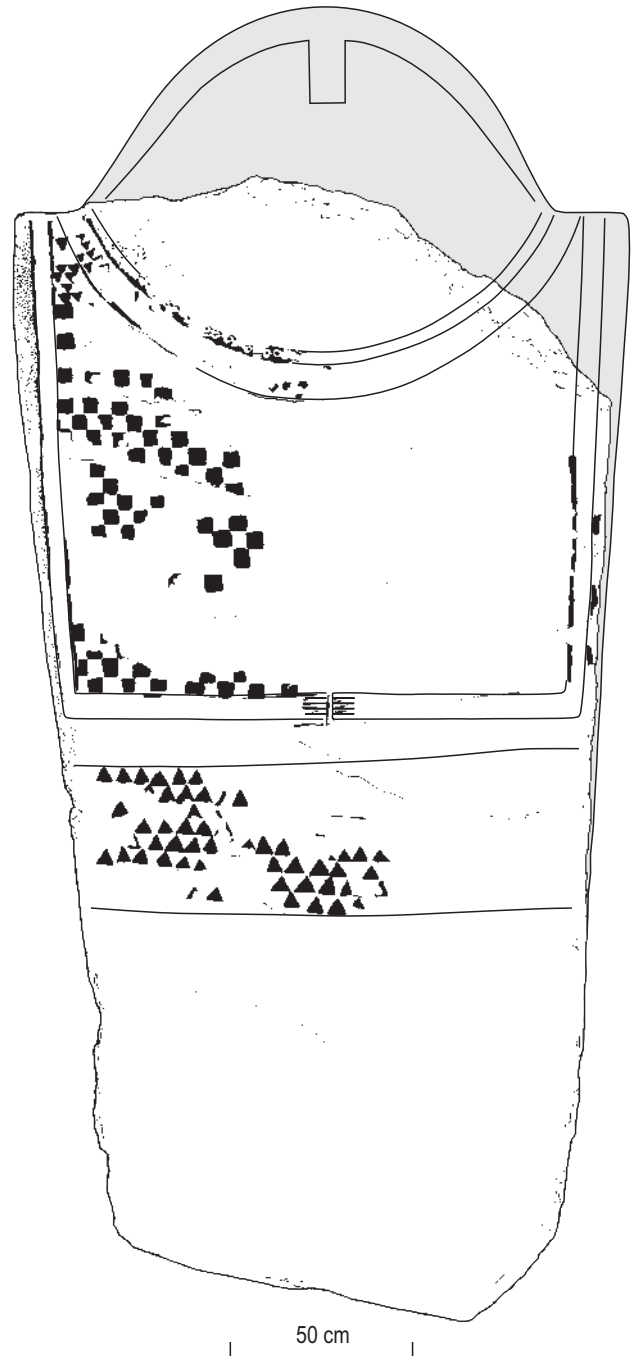


Fig. 87 - Stèle no 21, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.



Fig. 88 - Stèle no 21, dessin objectif. Dessin S. Favre et M. Voronkof.

Stèle no 5

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. Les gravures sont réalisées par piquetage, au moyen d'un ciseau en pierre à pointe fine. Les motifs sont travaillés en creux et en champlévé, selon deux techniques différentes : la percussion directe et la percussion indirecte posée, à l'aide d'une pointe acérée ou tranchante. C'est la plus petite stèle retrouvée sur le site. Dimensions : hauteur 67 cm, largeur 41 cm, épaisseur 6 cm, poids env. 32 kg. Poids original estimé env. 80 kg, hauteur estimée env. 105 cm.

La stèle représente probablement un personnage féminin. Cette stèle présente tous les éléments figuratifs des représentations anthropomorphes de type B : bras fins et longs repliés sur le ventre, mains opposées aux doigts très stylisés, pectoral couvert de gros points gravés en creux, terminé sur l'épaule par trois bandes également obtenues par piquetage. La figuration est incomplète, la tête et la partie inférieure de la stèle manquent. La stèle a été recouverte lors de son réemploi dans le monument. La fraction en demi-cercle située au-dessus du pectoral est uniformément gravée de points. Le torse est divisé en cinq registres horizontaux successifs (points, triangles désordonnés, triple ligne de chevrons, double ligne de triangles orientés



Fig. 89 - Stèle no 5, photo B. de Peyer.

sommets vers le bas). Sous le bras encore visible, une bande horizontale, probablement la ceinture, est formée de losanges concentriques, disposés côte à côte et entourés de points. Au-dessous, un bandeau de gros points gravés en creux.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction la ciste M II (dalle nord du coffre). Elle était couchée sur le flanc gauche, la gravure visible à l'extérieur de la tombe. La partie droite a été brisée pendant la préhistoire, mais après sa réutilisation dans la tombe. Seul le coté gauche correspond au bord primitif, l'original ayant été cassé en deux dans le sens de la longueur.

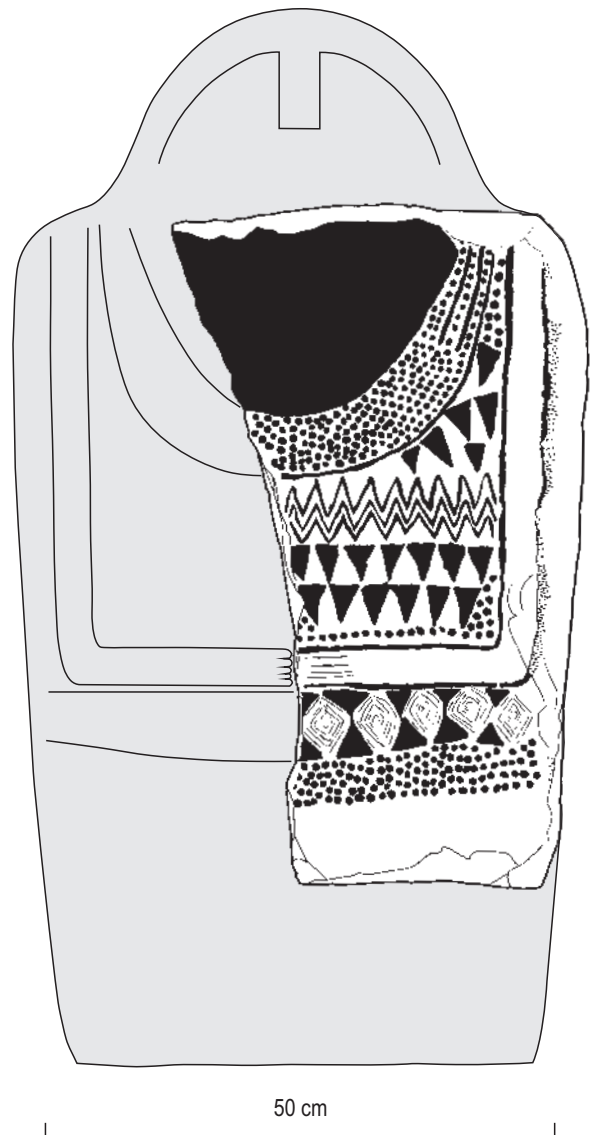


Fig. 90 - Stèle no 5, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

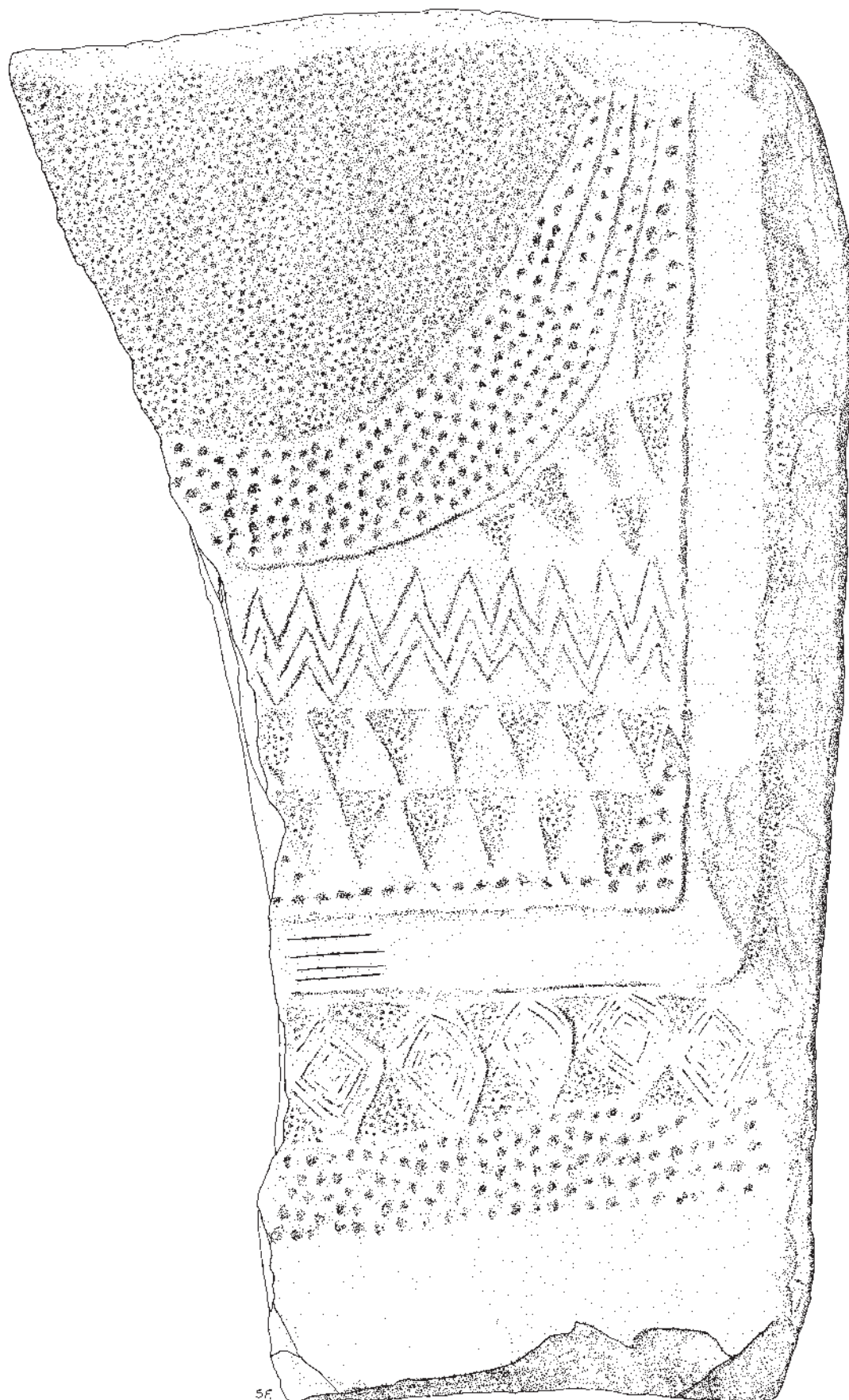


Fig. 91 - Stèle no 5, dessin objectif. Dessin S. Favre.

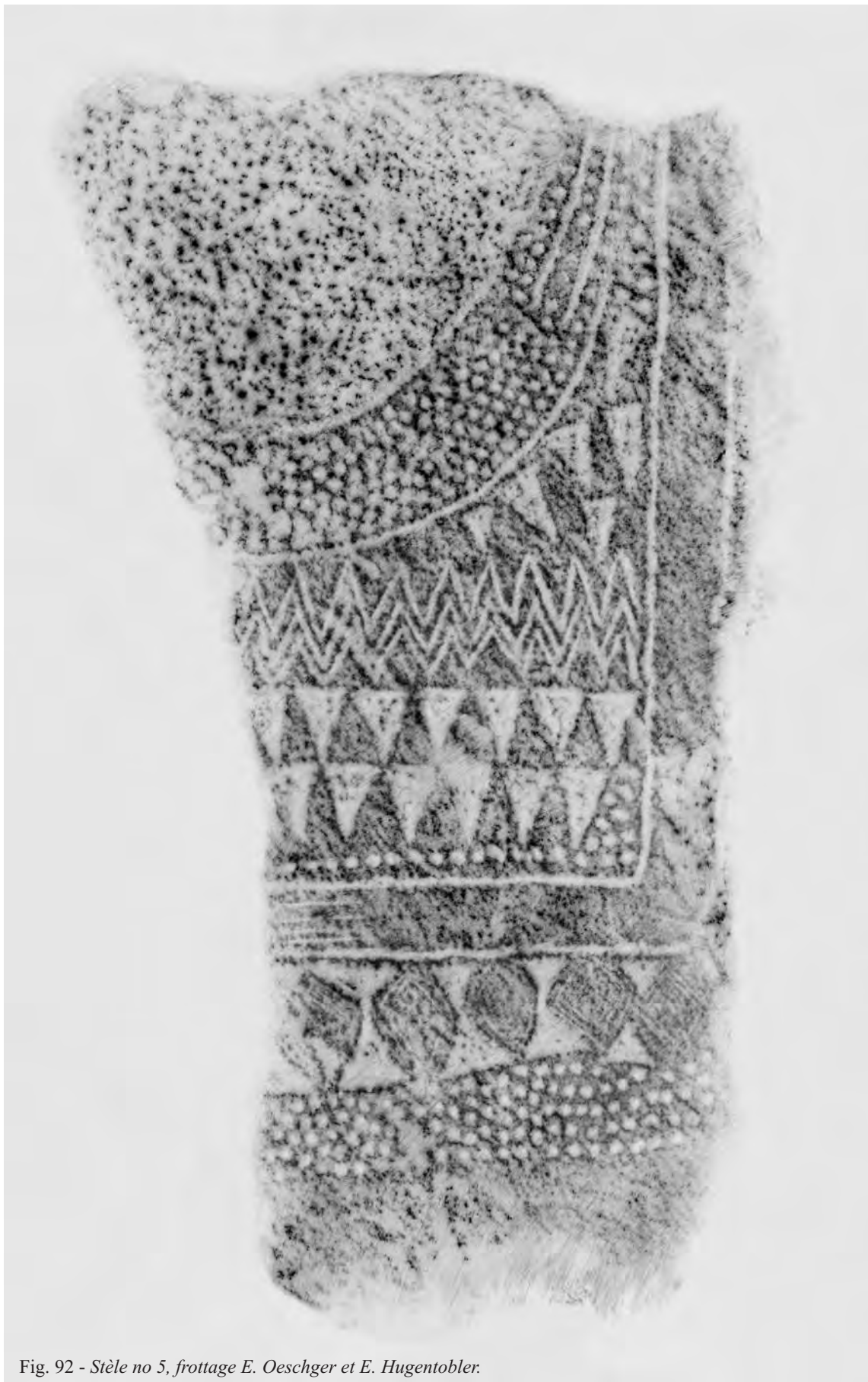


Fig. 92 - Stèle no 5, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 10

Statue-stèle anthropomorphe en marbre sériciteux. La gravure, extrêmement usée, est difficile à lire ; elle est formée d'impacts arrondis de 3 à 5 mm de diamètre, obtenus au moyen d'un percuteur de pierre. Les motifs sont très réguliers, en creux et en champlévé. Cette régularité a dû nécessiter un réseau de lignes de construction, dont il ne reste aucune trace. Dimensions : hauteur 166 cm, largeur 98 cm, épaisseur 7-8 cm, poids env. 265 kg. Poids original estimé env. 285 kg, hauteur estimée env. 175 cm.

La stèle représente un personnage féminin. La partie inférieure de la tête, au-dessous du niveau des épaules, est couverte d'un piquetage uniforme. Elle couvre une surface très étendue. Un large pectoral est formé de quatre minces bandes en champlévé, la première est ornée d'une ligne de points, le tout surmontant une guirlande de triangles en réserve décorés de points. Les bras sont rehaussés par une ligne de points, les mains ne sont plus visibles car, dans la partie médiane de la stèle, un délitage superficiel a fait disparaître les gravures. La ceinture sans décor, présente une boucle à chaque extrémité. La figuration est incomplète, la tête a été brisée au moment de sa récupération dans la ciste M VIII. Le torse est couvert d'un damier de carrés gravés. Près des coudes, à gauche et à droite, sept chevrons sont disposés verticalement. Sous la ceinture, quatre lignes de carrés en réserve décorés d'un point forment un damier ; au-dessous, un large bandeau uni est réalisé par piquetage et, plus bas encore, une dernière bande étroite. A l'origine, la totalité de la surface de la dalle a été piquetée très finement.



Fig. 93 - Stèle no 10, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.



Fig. 94 - Stèle no 10, photo B. de Peyer.



Fig. 95 - Stèle no 10, dessin objectif.
Dessin S. Favre.



Fig. 96 - Stèle no 10, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 15

Statue-stèle anthropomorphe en marbre sériciteux. Les gravures sont réalisées par piquetage, au moyen d'un ciseau en pierre à pointe fine. Les motifs sont travaillés en creux et en champlévé. Il s'agit d'une des deux stèles retrouvées complètes sur le site du Petit-Chasseur. Elle n'a jamais été réutilisée dans un monument. Dimensions : hauteur 154 cm, largeur 110 cm, épaisseur 4-5 cm, poids env. 165 kg. Poids original estimé env. 170 kg.

La stèle représente un personnage féminin. Un nez rectangulaire est le seul élément anatomique qui marque le visage, uniformément gravé. Le cou est paré d'un pectoral orné de points, s'interrompant dans la partie médiane à l'emplacement de ce qui pourrait être une perle. Deux bras très stylisés sont repliés sur le ventre. Au-dessous, la cein-

ture est formée de carrés en damier et se termine par une boucle à chaque extrémité. La figuration est pratiquement complète, avec des bords soigneusement travaillés et une base brute. Les épaules sont brisées, antérieurement à l'abandon de la stèle par les préhistoriques. Le torse est décoré de trois registres de losanges concentriques et de chevrons. Sous la ceinture trois lignes de triangles, avec leur sommet vers le bas. En dessous, la partie droite de la stèle dévoile un damier de triangles, plus gros, disposés obliquement. Ce motif semble antérieur aux lignes de triangles.

La stèle gisait sur le sol à côté de la ciste M X, brisée en quatre morceaux, la face gravée tournée vers le haut. La surface est très érodée ce qui rend difficile la lecture des motifs.



Fig. 97 - Stèle no 15,
*hypothèse de reconstitution
de la pièce originale.*



Fig. 98 - Stèle no 15, dessin objectif. Dessin S. Favre.

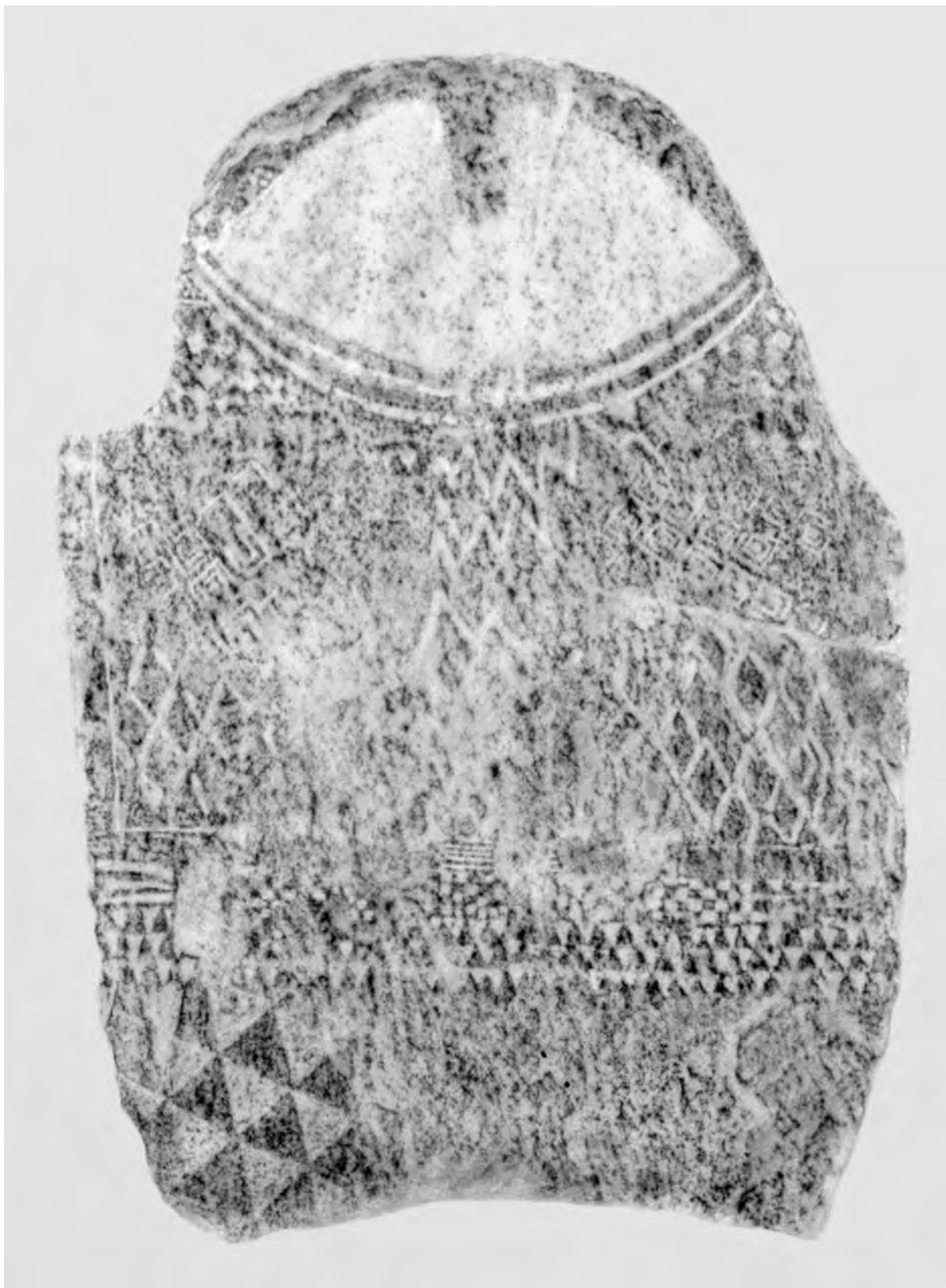


Fig. 99 - Stèle no 15, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

Stèle no 6

Statue-stèle anthropomorphe en marbre gris. Les gravures sont profondes, réalisées par piquetage au moyen d'un ciseau en pierre à pointe fine. Les motifs sont travaillés en creux et en champlévé, on distingue mal l'impact des coups. Dimensions : hauteur 113 cm, largeur 86 cm, épaisseur 9-10 cm, poids env. 185 kg. Poids original estimé env. 355 kg, hauteur estimée env. 190 cm.

La stèle représente un personnage féminin. Sur l'avant-bras gauche, le poignet est souligné par trois lignes verticales de points. La ceinture, décorée d'un damier de quatre lignes de carrés gravés, se termine par une boucle à chaque extrémité. La figuration est incomplète, seules une fraction du torse, la zone des bras, la ceinture et la zone située sous la ceinture sont conservées. La partie encore visible du torse est décorée d'une quadruple ligne de chevrons, surmontant une ligne de losanges en champlévé, ornés chacun de points, une même ligne de losanges est reproduite sous la ceinture. Enfin, une double ligne de losanges concentriques termine la partie décorée de la surface. Sous ce dernier décor, la surface de la dalle est couverte en quasi totalité d'un piquetage régulier.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction de la ciste M II (dalle ouest du coffre). Elle était plantée en position verticale, la gravure orientée à l'intérieur de la tombe. Le bord gauche correspond au contour d'origine de la stèle. Les bords droit et supérieur présentent des cassures très récentes : un fragment du bord droit, avec une partie de la boucle de la ceinture, a été retrouvé à proximité, dans une canalisation moderne.

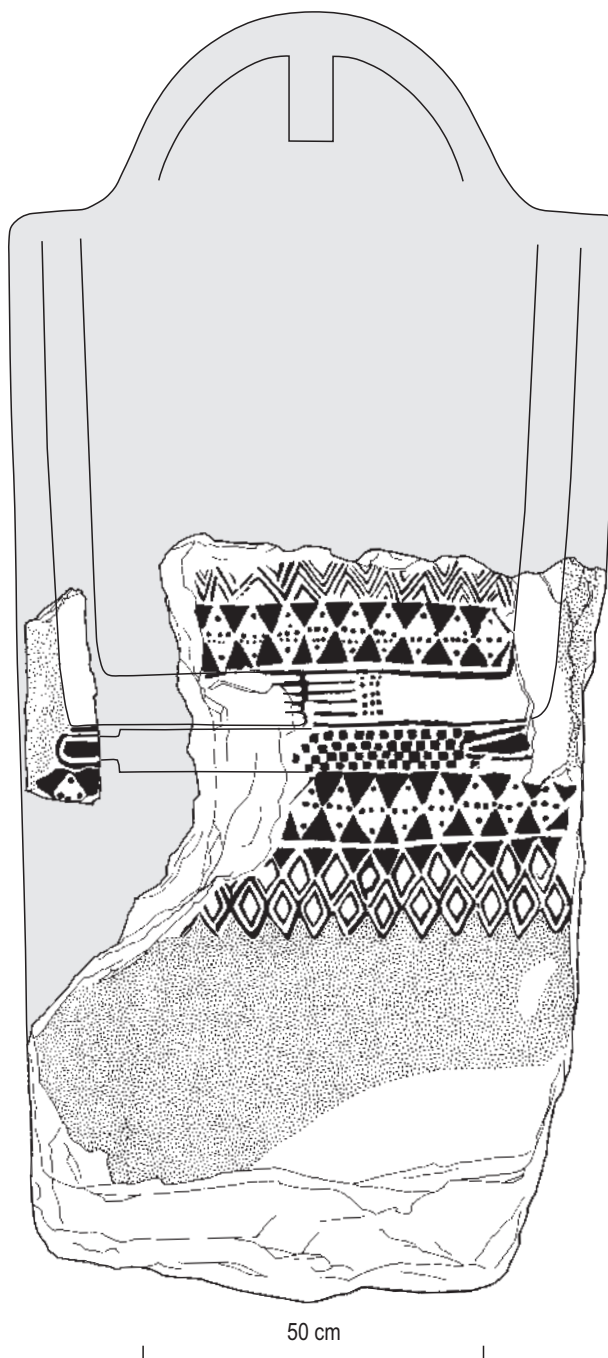


Fig. 100 - Stèle no 6, hypothèse de reconstitution de la pièce originale.

Fig. 101 - Stèle no 6, photo B. de Peyer.

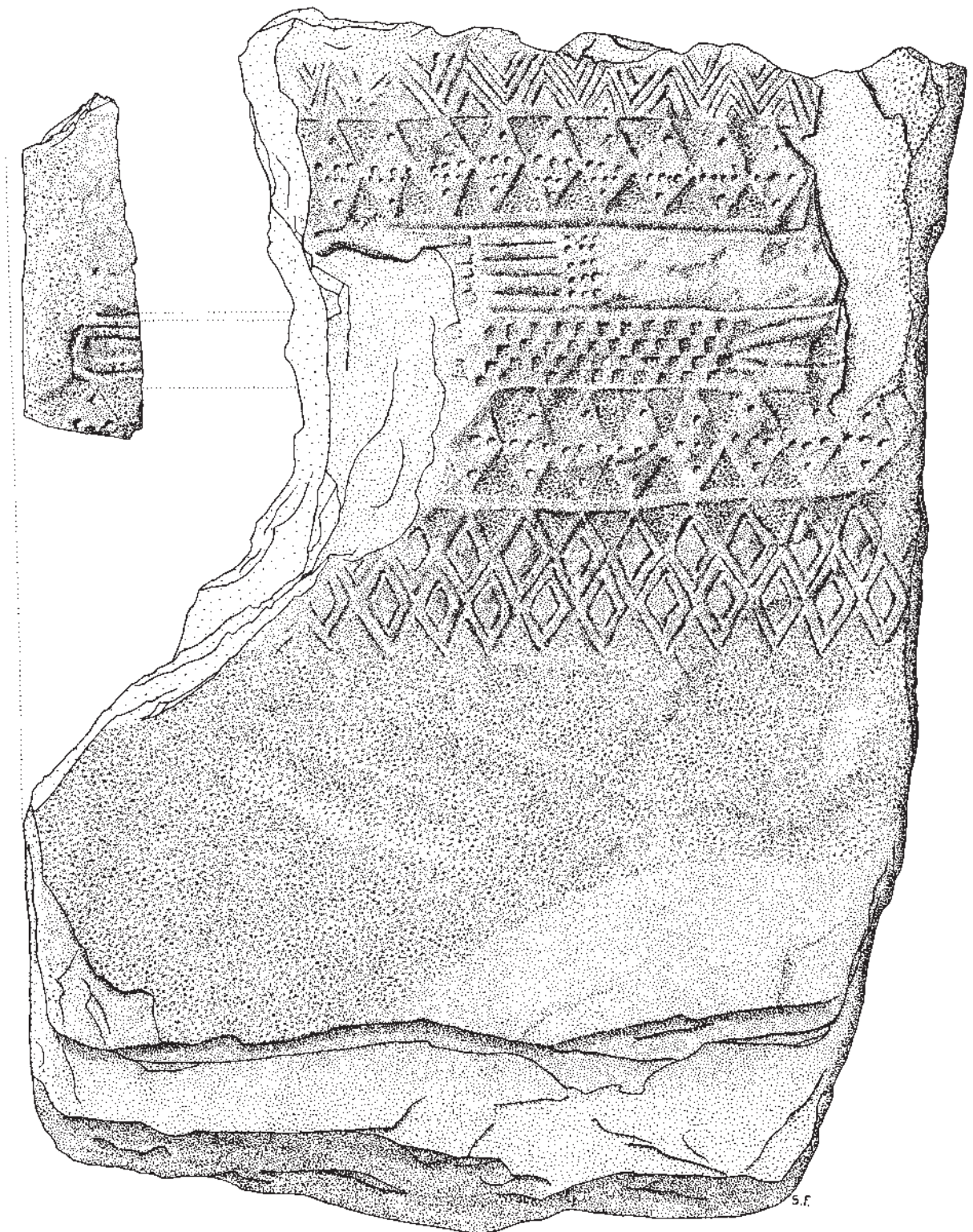


Fig. 102 - Stèle no 6, dessin objectif. Dessin S. Favre.



Fig. 103 - Stèle no 6, frottage E. Oeschger et E. Hugentobler.

STÈLES NON ATTRIBUÉES AVEC CERTITUDE AU TYPE A OU B

Stèle no 28

Statue-stèle en schiste calcaire gris. La gravure a été obtenue à l'aide d'un percuteur en pierre, les impacts sont relativement larges : 3 mm de diamètre en moyenne. Cette dalle se distingue par la pauvreté de son ornementation et par sa forme inhabituelle. Il pourrait s'agir, plutôt que d'une stèle complète, de l'ébauche d'une figuration anthropomorphe. Dimensions : hauteur 156 cm, largeur 119 cm, épaisseur 5-6 cm, poids env. 220 kg.

La dalle ne comporte aucun élément anthropomorphe. Il s'agit d'une stèle ou d'une ébauche de stèle, d'orientation indéterminée. L'ornementation est limitée à deux larges bandes obliques barrant la dalle et se croisant en leur milieu. Ce motif rappelle le baudrier double, dessiné sur le torse de la stèle no 1 lors de la seconde phase de gravure. La

pauvreté des motifs et l'absence de figuration anthropomorphe incite à attribuer cette dalle plutôt à la première phase des stèles du Petit-Chasseur (style A). À part quatre échancrures, probablement accidentelles, la forme primitive de la dalle ne paraît pas avoir été modifiée. Aucun décor n'est figuré ou conservé.

Cette dalle reposait sur le sol près de la porte du dolmen M XI, la face gravée, fortement altérée, orientée vers le haut. Elle avait été placée ici postérieurement aux stèles no 26 et 27 qui la côtoyaient. La pièce a été grossièrement équarrie pour obtenir une forme trapézoïdale. Les deux bords et l'extrémité rectiligne sont travaillés et portent des traces de piquetages. En revanche, l'extrémité grossièrement arrondie est restée pratiquement brute, à part quelques traces d'enlèvements.

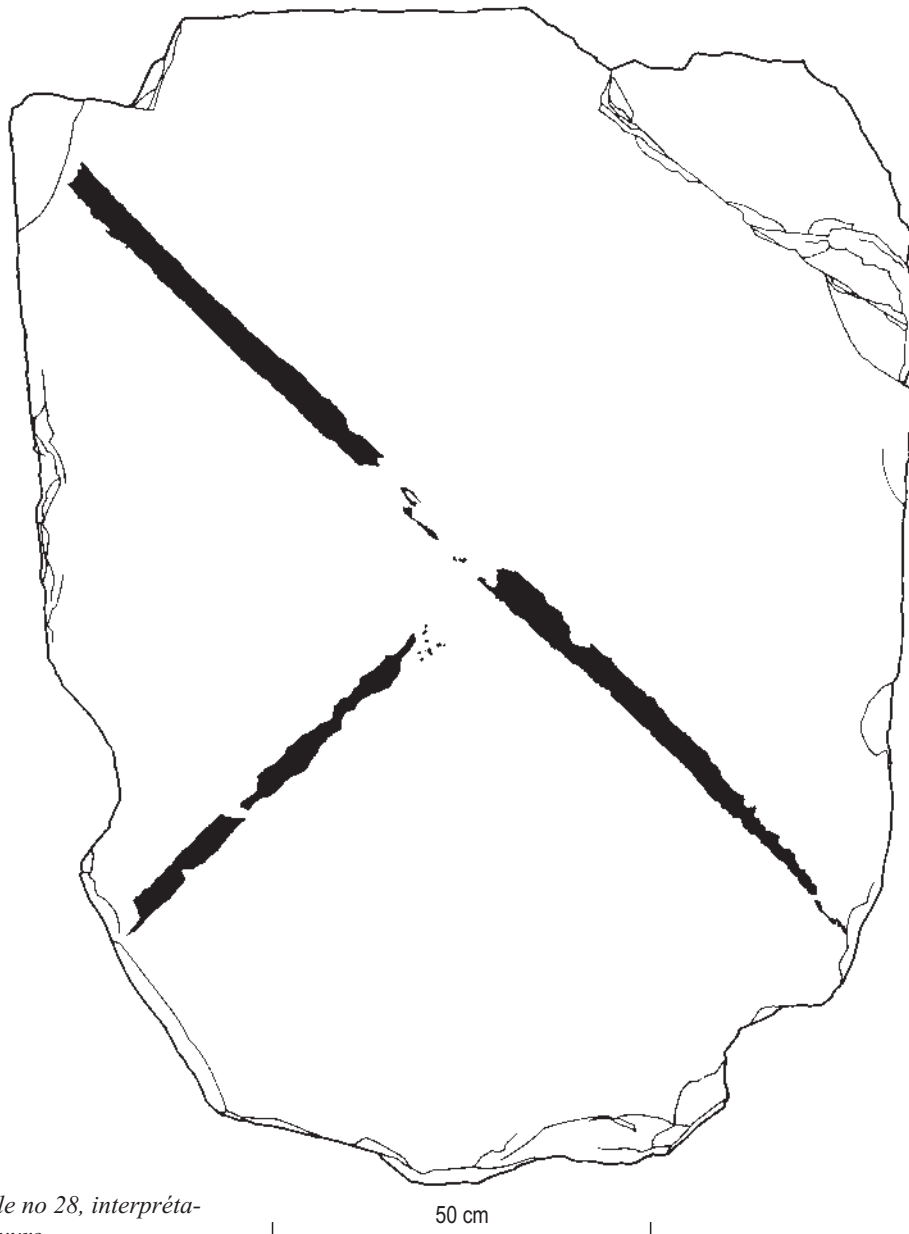


Fig. 104 - Stèle no 28, interprétation de la gravure.

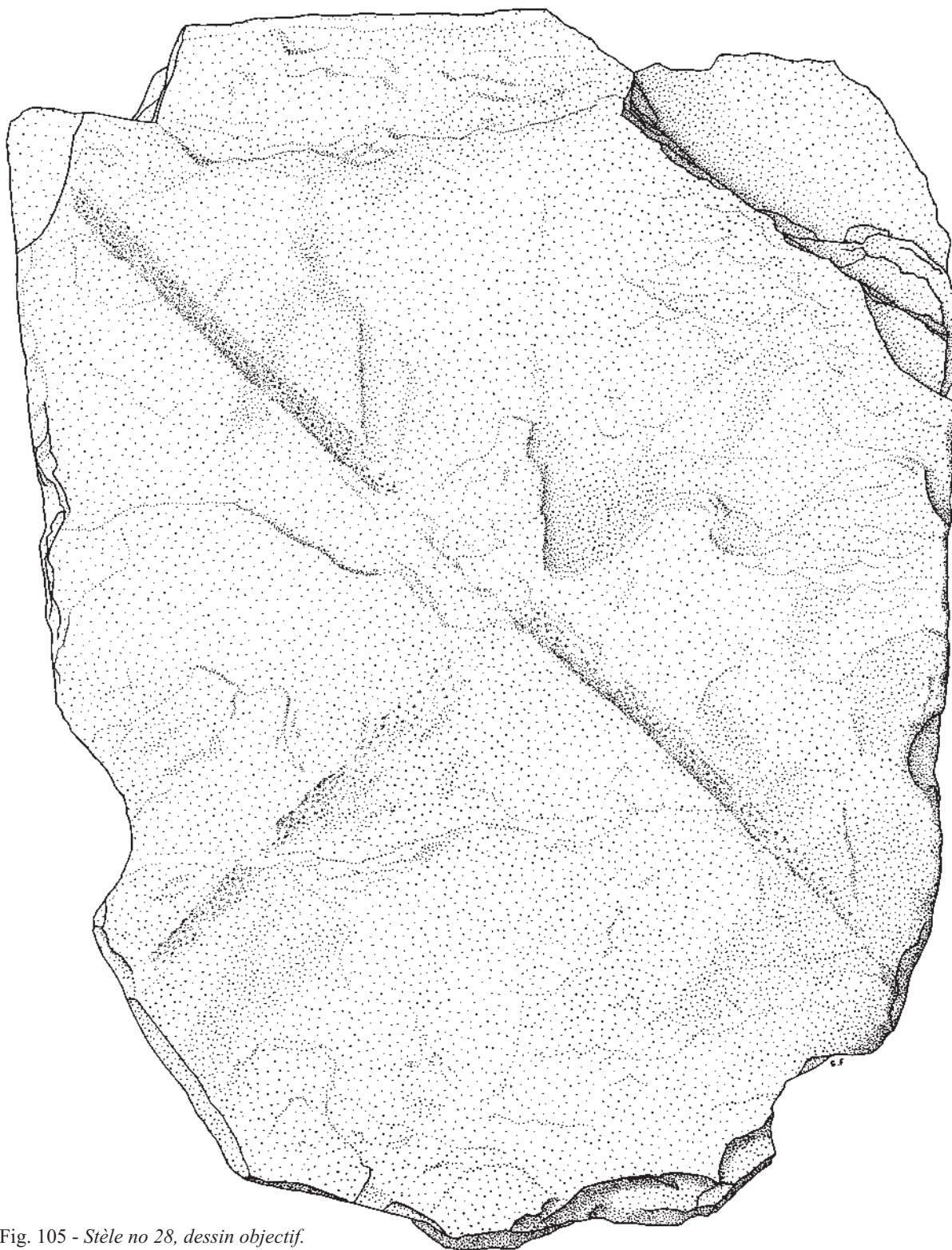


Fig. 105 - Stèle no 28, dessin objectif.
Dessin S. Favre.

Stèle no 12

Ebauche d'une statue-stèle anthropomorphe en schiste calcaire gris. La surface n'est pas travaillée. La gravure est limitée à quelques traits horizontaux à peine marqués, faits à l'aide d'un percuteur en pierre. Il s'agit probablement d'une ébauche de stèle. Dimensions : hauteur 120 cm, largeur 82 cm, épaisseur 10-13 cm, poids env. 265 kg.

La stèle représente probablement un personnage, mais de sexe indéterminé. Seule la forme générale, notamment la protubérance au sommet rappelle une tête faiblement dégagée, dont les dimensions la rapprochent des figura-

tions de type B. Les cinq traits horizontaux gravés grossièrement, dans la partie médiane à droite, pourraient évoquer une ébauche de ceinture. La dalle pourrait correspondre à une ébauche de stèle abandonnée et serait complète.

Cette stèle a été réutilisée dans la construction de la ciste M VIII (dalle sud du coffre). Elle était disposée verticalement, la tête plantée en terre, la gravure orientée à l'extérieur du coffre. La surface de la pierre est brute de travail à l'exception de cinq traits horizontaux gravés en creux.

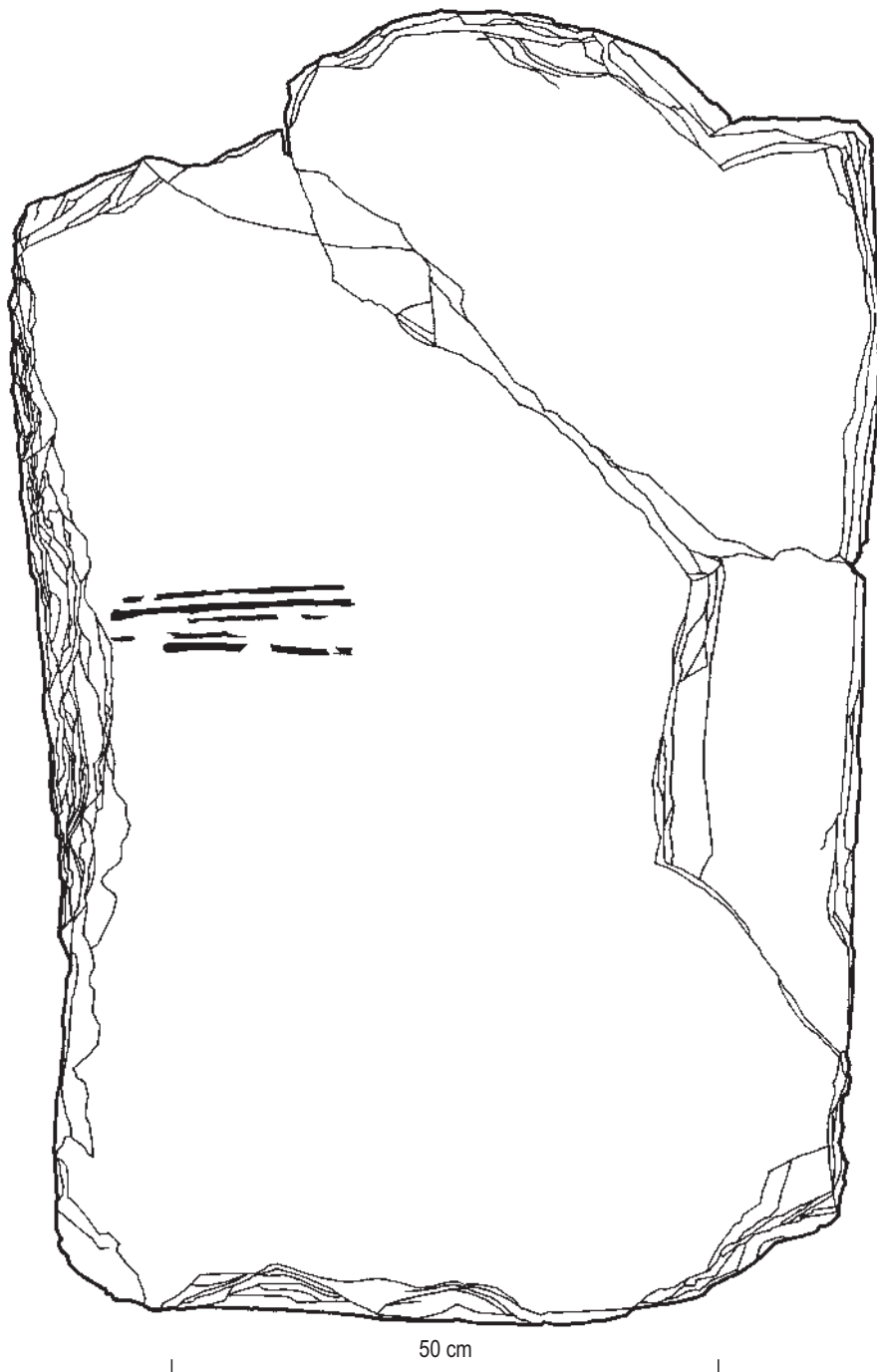


Fig. 106 - Stèle no 12, interprétation de la gravure.

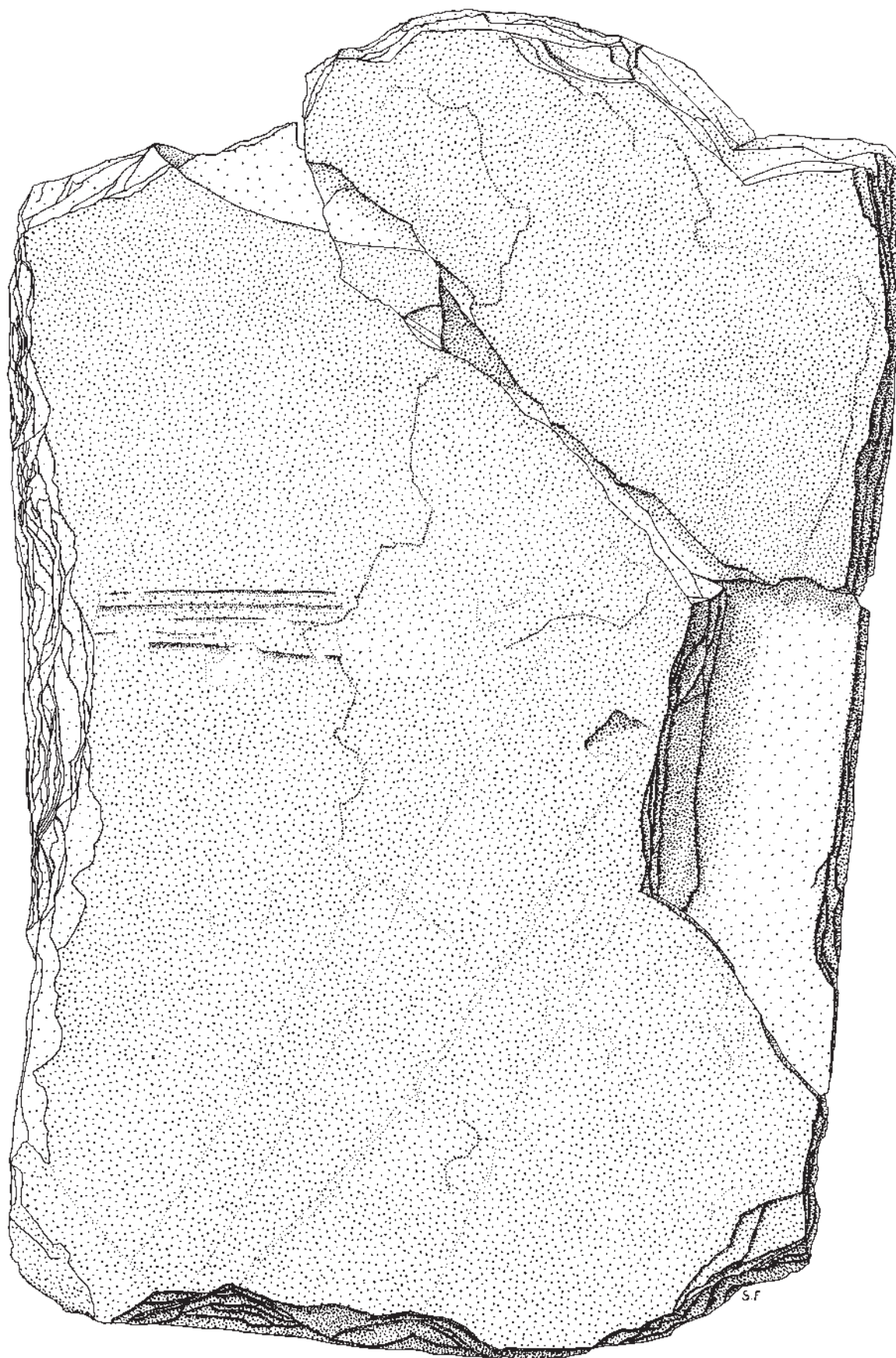


Fig. 107 - Stèle no 12, dessin objectif. Dessin S. Favre.

Stèle no 26

Statue-stèle anthropomorphe en quartzite schisteux. On ne distingue aucune gravure, la surface est probablement totalement desquamée du fait de la mauvaise qualité de la roche et de son exposition aux intempéries. Il s'agit de la seule stèle anthropomorphe du site qui ne soit pas gravée, c'est peut-être une ébauche abandonnée. La roche utilisée et l'épaisseur relativement importante de la pièce sont des éléments inhabituels parmi les autres stèles de la nécropole. Dimensions : hauteur 124 cm, largeur 80 cm, épaisseur 13-14 cm, poids env. 265 kg.

La stèle représente un personnage de sexe indé-

terminé. Aucun motif anthropomorphe ou décor n'est visible ou conservé. Les proportions de la tête, assez importante en regard de la masse du corps, rapprochent cet exemplaire des stèles du type B. La dalle est probablement intacte, néanmoins, seul le bord droit est soigneusement travaillé, le bord gauche et la base taillés grossièrement. Aucun décor n'est visible ou conservé.

Cette stèle a été retrouvée parmi les pierres de blocage de la porte du dolmen M XI. Elle était déposée sur le sol, sous la stèle no 27. Une cassure ancienne traverse la pièce en diagonale dans la partie inférieure. La surface de la dalle est fragile et délitée.



S.F.

Fig. 108 - Stèle no 26, dessin objectif. Dessin S. Favre.

Stèle no 31

Statue-stèle probable en schiste calcaire gris très feuilleté. La surface est trop altérée pour identifier des traces d'outils. Cette stèle, s'il s'agit d'une représentation anthropomorphe, présente une forme inhabituelle, avec une encoche intentionnelle. Une telle forme rappelle les idoles-violon égéennes ou les plaquettes découvertes près d'Almería (Espagne). Dimensions : hauteur 136 cm, largeur 49 cm, épaisseur 6-7 cm, poids env. 80 kg.

La stèle représente probablement un personnage, de sexe indéterminé. Il s'agit peut-être d'un fragment de stèle anthropomorphe, présentant un bord soigneusement travaillé. La dalle a été brisée dans le sens de la hauteur, il est difficile de restituer la forme d'origine de la stèle.

Cette dalle a été réutilisée dans la construction du dolmen M III (dalle ouest du coffre). Elle était couchée sur le flanc travaillé. Le bord gauche est soigneusement arrondi, à l'exception d'une cassure ancienne dans la partie inférieure. Les extrémités inférieure et supérieure ont été rectifiées au moment de la réutilisation dans le monument. Le bord droit présente une cassure moderne. Les surfaces sont fortement délitées.

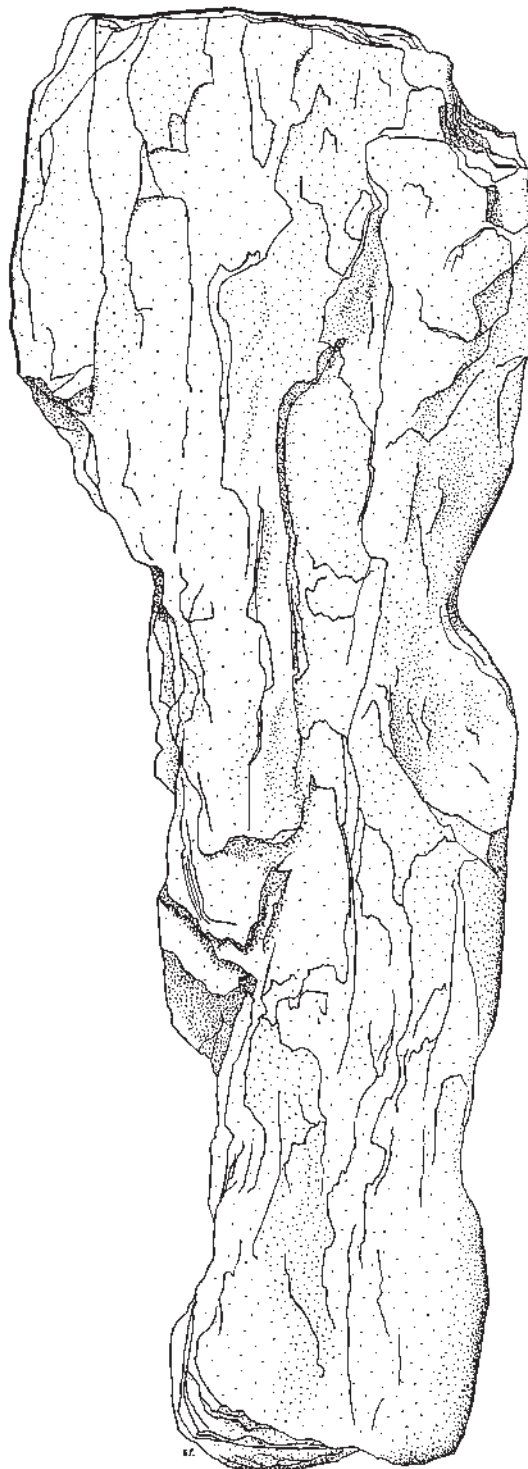


Fig. 109 - Stèle no 31, dessin objectif. Dessin S. Favre.

Stèle no 30

Fragment d'une statue-stèle anthropomorphe, probablement en schiste calcaire gris. Le bord arrondi de la dalle est grossièrement travaillé. Dimensions : hauteur 20 cm, largeur 33 cm.

Ce fragment appartient peut-être à l'effigie d'un personnage, de sexe indéterminé. Il s'agit éventuellement d'un fragment de tête de stèle brisée, aucun décor ou gravure n'est visible. Si c'est un fragment de tête de stèle, seul un bord arrondi est conservé. Sans décor ou élément anthropomorphe conservé.

Cette dalle provient du remplissage du dolmen M XI, soit d'un niveau situé entre le dépôt des sépultures campaniformes et celles du Bronze ancien. Deux bords présentent des cassures nettes, non retouchées.



Fig. 110 - Stèle no 30, dessin objectif. Dessin I. Bauer.

14. BIBLIOGRAPHIE (ouvrages et articles principaux relatifs aux stèles du Petit-Chasseur)

- Bazzanella (M.), Marchi (S.). 1995. Stèles anthropomorphes et compositions monumentales alpines : chronologie et contextes de découverte. In : Gallay (A.), ed. Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée. Catalogue d'exposition : Le Soleil des morts : archéologie et bande dessinée (sept. 1995-janv. 1996 ; Sion). Sion : Mus. cantonaux du Valais, 155-160.
- Bazzanella (M.), Mayr (A.). 1995. La lavorazione delle fibre tessili nell'alto Garda durante
- Bocksberger (O.-J.). 1964. Site préhistorique avec dalles à gravures anthropomorphes et cistes du Petit-Chasseur à Sion. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 51, 29-46.
- Bocksberger (O.-J.). 1966. Mise au point sur les découvertes préhistoriques du Petit-Chasseur à Sion (Valais). *La Suisse primitive*, 30, 2, 3, 21-35.
- Bocksberger (O.-J.). 1967. Dalles anthropomorphes, tombes en cistes et vases campaniformes découverts à Sion, Suisse. *Bollettino del Centro camuno di studi preistorici : BCSP*, 3, 69-95.
- Bocksberger (O.-J.). 1971. Nouvelles recherches au Petit-Chasseur, à Sion (Valais, Suisse). *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 56, 77-99.
- Bocksberger (O.-J.). 1976. Le dolmen M VI : texte, catalogue et planches (publ. par A. Gallay), 2 vol. Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Le site préhistorique du Petit-Chasseur, Sion VS ; 1/2, *Cahiers d'archéologie romande* ; 6/7, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève ; 1/2).
- Bocksberger (O.-J.). 1978. Horizon supérieur : secteur occidental et tombes Bronze ancien : texte, catalogue et planches (publ. par A. Gallay), 2 vol. Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Le site préhistorique du Petit-Chasseur, Sion VS ; 3/4, *Cahiers d'archéologie romande* ; 13/14, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève ; 4/5).
- Burri (E.), Marchi (S.), & David (L.), Ozainne (S.), Perraudin (L.), Schweizer (M.), collab. 1995. Catalogue des stèles et compositions monumentales alpines. In : Gallay (A.), ed. Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée. Catalogue d'exposition : Le Soleil des morts : archéologie et bande dessinée (sept. 1995-janv. 1996 ; Sion). Sion : Mus. cantonaux du Valais, 175-201.
- Corboud (P.), Curdy (P.), ed. 2009. Stèles préhistoriques : la nécropole préhistorique du Petit-Chasseur à Sion = Prähistorische Stelen : die neolithische Nekropole Petit-Chasseur in Sitten. Sion : Mus. cantonaux du Valais.
- Favre (S.), Gallay (A.), Farjon (K.), Peyer (B. de). 1986. Stèles et monuments du Petit-Chasseur : un site néolithique du Valais (Suisse). Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ.
- Favre (S.), Mottet (M.). 2004. La nécropole du Petit-Chasseur à Sion (Suisse) : rapports entre dolmens et stèles anthropomorphes, parallèles avec le site de Saint-Martin de Corléans à Aoste (Italie). *Notizie archeologiche Bergomensis*, 12, 31-37.
- Gallay (A.), Chaix (L.). 1984. Le dolmen M XI : texte et planches, documents annexes. 2 vol. Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Le site préhistorique du Petit-Chasseur, Sion VS ; 5/6, *Cahiers d'archéologie romande* ; 31/32, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève ; 8/9).
- Gallay (A.), ed. 1995. Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée. Catalogue d'exposition : Le Soleil des morts : archéologie et bande dessinée (sept. 1995-janv. 1996 ; Sion). Sion : Mus. cantonaux du Valais.
- Gallay (A.). 1978. Stèles néolithiques et problématique archéologique. *Archives suisses d'anthropologie générale* (Genève), 42, 2, 75-103.
- Gallay (A.). 1982. Aux sources de l'âge du Bronze : le dolmen MXI du Petit-Chasseur (Sion, VS). *Archéologie suisse*, 5, 2, 67-71.
- Gallay (A.). 1988. Mégalithes, stèles et gravures rupestres du Néolithique. In : Sépultures, lieux de culte et croyances. Cours d'initiation à la préhistoire et à l'archéologie de la Suisse (5 ; 1988 ; Sion : résumé des cours). Bâle : Soc. suisse de préhist. et d'archéol., 51-71.
- Gallay (A.). 1989. Secteur oriental : texte et planches, documents annexes. 2 vol. Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Le site préhistorique du Petit-Chasseur, Sion VS ; 7/8, *Cahiers d'archéologie romande* ; 47/48, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève ; 12/13).

- Gallay (A.). 1990. Historique des recherches entreprises sur la nécropole mégalithique du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse). In : Guilaine (J.), Guthertz (X.), ed. *Autour de Jean Arnal*. Montpellier : Univ. des sci. et techniques du Languedoc, Lab. de paléobotanique. (Premières communautés paysannes), 335-358.
- Gallay (A.). 1995. La nécropole du Petit-Chasseur et ses stèles : idéologie et contexte social. In : Gallay (A.), ed. *Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée*. Catalogue d'exposition : Le Soleil des morts : archéologie et bande dessinée (sept. 1995-janv. 1996 ; Sion). Sion : Mus. cantonaux du Valais, 103-112.
- Gallay (A.). 1995. Les stèles anthropomorphes du site mégalithique du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse). In : Casini (S.), De Marinis (R.C.), Pedrotti (A.), ed. *Statue-stele e massi incisi nell'Europa dell'età del Rame*. *Notizie archeologiche Bergomensi*, 3, 167-194.
- Gallay (A.). 2006. *Les sociétés mégalithiques : pouvoir des hommes, mémoire des morts*. Lausanne : Presses polytechniques et univ. romandes. (Le savoir suisse. Histoire ; 37).
- Gallay (G.), Spindler (K.). 1972. Le Petit-Chasseur : chronologische und kulturelle Probleme. *Helvetica Archaeologica*, 3, 10/11, 62-89.
- Harrison (R.J.), Heyd (V.). 2007. The transformation of Europe in the third Millennium BC : the example of "Le Petit-Chasseur I + III" (Sion, Valais, Switzerland). *Prähistorische Zeitschrift*, 82, 2, 129-214.
- Heyd (V.), Harrison (R.J.). 2004. Sion, Aosta e le trasformazioni nell'Europa del terzo millennio a.C. *Notizie archeologiche Bergomensi*, 12, 143-173.
- Moinat (P.). 1994. Stèles néolithiques du Petit-Chasseur : apports chronologiques et rituels. In : *La statuaria antropomorfa in Europa dal Neolitico alla romanizzazione*. Congresso (27 apr.-1 maggio 1988 ; La Spezia/Pontremoli). *Bordighera : Ist. int. di studi liguri : sez. lunense*, 181-192.
- Pedrotti (A.). 1995. La statuaria antropomorfa dell'età del Rame nell'arco alpino. In : Pedrotti (A.), ed. *Le statue stele di Arco : la statuaria antropomorfa alpina nel III millennio a.C. : abbigliamento, fibre tessili e colore*. Catalogo della mostra (1995 ; Arco). Riva del Garda : Museo Civico, 11-39.
- Pedrotti (A.). 1999. Gli elementi d'abbigliamento e d'ornamento nelle statue stele dell'arco alpino (About five clothing and ornament elements from Statue-stelae from the Alpin Arc). In : Rodriguez (G.), ed. *Colloque international sur la statuaire mégalithique (10-14 sept 1997 ; Saint-Pons-de-Thomières)*. *Archéologie en Languedoc*, 1998/22. Sète : Fédération archéol. de l'Hérault, 299-315.
- Sartori (M.), Burri (M.), Fierz-Dayer (E.), Curdy (P.). 2007. Caractérisation pétrographique des éléments de construction de la nécropole du Petit-Chasseur et d'autres sites néolithiques de la région de Sion. *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines (Aoste)*, 18, 19-32.
- Saulieu (G. de). 2004. *Art rupestre et statues-menhirs dans les Alpes : des pierres et des pouvoirs 3000-2000 av. J.-C.* Paris : Eds Errance. (Collection des Hespérides).
- Saulieu (G. de). 2007. Gravures rupestres et statues-menhirs alpines du Chalcolithique à l'âge du Bronze moyen : reflets de processus sociaux. In : Richard (H.), Mordant (C.), Magny (M.), ed. *Environnements et cultures à l'Age du Bronze en Europe occidentale*. Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (129 ; 19-21 avril 2004 ; Besançon). Paris : Eds du Comité des trav. hist. et sci. (CTHS). (Documents préhistoriques ; 21), 357-374.
- Strahm (C.). 2002. Tradition und Wandel der sozialen Strukturen vom 3. zum 2. vorchristlichen Jahrtausend. In : Müller (J.), ed. *Von Endneolithikum zur Frühbronzezeit : Muster sozialen Wandels ?*. Bonn : R. Habelt. (Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie ; 90), 175-194.

Achévé d'imprimer
en Novembre 2009
sur les presses de Musumeci S.p.A.
Quart (Vallée d'Aoste) Italie

